LES DEUX MAGASINS
POIVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
Cours aux fiancés

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 68 — NUMÉRO 105 — CHICOUTIMI, JEUDI, 10 JANVIER, 1957 — PRIX: CINQ CENTS

Faites vos achats
CHEZ Lessard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température:
Nuageux et neige
et moins froid

Autobus Saguenay élèverait ses prix

Pour maintenir les services urbains - Requête en ce sens devant la Régie

La Compagnie d'Autobus Saguenay Inc. a annoncé ce matin qu'elle a adressé à la Régie des Transport du Québec une demande en vue d'augmenter ses taux sur les services urbains dans les municipalités qu'elle dessert au Saguenay.

Selon la demande, le voyageur utilisant le service qu'occasionnellement pourra acheter des billets à 4 pour 50 cents ou payer 15 cents par voyage simple. Présentement, le prix du voyage simple est de dix sous.

La compagnie a demandé que les billets *d'adultes soient augmentés* de 12 billets pour $1 à 20 billets pour $2. Pour les usagers réguliers, ceci représente une augmentation de 1 sous et deux tiers. Le billet à la carte passe de 8 sous un tiers à dix sous.

Le prix d'un voyage simple pour enfants sera augmenté de 5 cents à 10 cents. Les billets pour les enfants et pour les étudiants seront augmentés de 8 pour 25 cents à 5 pour 25 cents.

Un porte-parole de la Compagnie, à Chicoutimi, a déclaré que la demande de mise en vigueur avait été faite pour le 1er février.

La Compagnie a déjà fourni, mensuellement, à la régie et aux conseils des municipalités concernées des bilans sur l'exploitation de ces services au cours des 22 derniers mois en février 1955. Ces chiffres démontrent à toutes les parties concernées qu'une perte substantielle est constamment enregistrée.

Les chiffres fournis mensuellement par la compagnie à la Régie des transports et aux conseillers municipaux n'incluaient que l'exploitation urbaine.

Toutefois, en formulant sa demande d'augmentation à la Régie, la compagnie a combiné les services interurbains de Chicoutimi-Jonquière-Kénogami et de Chicoutimi-Bagotville avec les services purement urbains. Ce bilan accuse également une perte considérable.

Dans une déclaration remise à la presse, la compagnie déclare que l'exploitation des services urbains partout au Canada et aux Etats-Unis aux taux qui, il y a quelques années, étaient considérés raisonnables, s'est avérée d'aucun profit et même impossible au cours des dernières années.

L'entretien du matériel roulant actuel et sa modernisation constante ne peut s'effectuer sans l'accroissement des revenus de la compagnie.

Des augmentations de taux ont été accordées tout récemment pour les services urbains à Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières et Montréal, pour parer au coût élevé de l'exploitation et il est maintenant devenu nécessaire que la compagnie ed'Autobus Saguenay suiv cette tendance afin de maintenir le service.

La Régie des Transports a maintenant en main la documentation relative à cette demande d'augmentation.

Devant la Régie des transports

Requêtes présentées par les camionneurs

Plusieurs propriétaires de flotte de camions se sont présentés, hier, devant la Régie des Transports, pour obtenir l'autorisation de faire le transport de l'huile et de la gazoline aux Passes-Dangereuses pour le compte de certaines compagnies de produits pétrolifères.

Les séances se sont déroulées au palais de justice de Chicoutimi sous la présidence de Me Pierre Roger, assisté de M. J. Croteau, M. René Lemay agissait comme greffier.

PIERRE JORON

Pierre Joron Service Enr., opérant sous le nom de "Boulevard Lamarche Chicoutimi", a demandé qu'un changement soit apporté dans son permis de camionnage. Il s'agit du "transport d'huile et de gazoline et de tous autres produits pétrolifères par camions-citernes, de Montréal, Québec et Chicoutimi à tous les endroits situés dans les comtés Chicoutimi, Roberval, Lac St-Jean et le district de Chibougamau pour le compte de toutes les compagnies productrices ou distributrices de tels produits opérant dans la province de Québec."

Le requérant demande aussi que soit ajoutée la clause suivante, à savoir "le transport de meubles neufs, en carton ou "loose", comprenant ameublement de maison au complet ainsi que tous les accessoires électriques domestiques, de tous les endroits de la province de Québec à tous les endroits situés dans un rayon de 5 milles de la cité de Chicoutimi. Aussi, le transport de tous les endroits de la province à l'entrepôt de cette firme de toutes les marchandises servant au commerce des locateurs d'espace dans le dit entrepôt. Il demande également de pouvoir livrer la marchandise de l'entrepôt à tous les endroits des comtés de Chicoutimi, Roberval, Lac St-Jean et du district de Chibougamau pour le compte des locateurs de l'entrepôt et pour les marchandises faisant partie de leur commerce.

HAMEL ET FILS

Emile Hamel et Fils, de St-Félicien, demande que soit ajoutée à son permis de camionnage la clause suivant: "de Montréal, Québec, Chicoutimi et Roberval à tous les endroits situés dans les comtés de Chicoutimi, Roberval, Lac St-Jean et le district de Chibougamau, le transport par camions-citernes de gazoline, huiles et autres produits pétrolifères pour le compte des compagnies de gazoline et d'huile dans la province."

AUTRES REQUERANTS

La firme Harvey Transport demande un permis dans ce sens, mais un transport de Chicoutimi aux Passes-Dangereuses. Il en est de même pour Paul Savard, du boulevard Talbot.

Pour sa part, Jean-Charles Gobeil, de Naudville, s'adresse à la Régie pour l'obtention d'un permis l'autorisant à transporter la machinerie lourde au moyen d'un fardier pour le compte de Tremblay Express Ltée. Il effectuerait son transport d'Alma aux comtés de Chicoutimi, Roberval et Lac St-Jean ainsi qu'aux Passes-Dangereuses. Il demande aussi l'autorisation de transporter de l'huile de Chicoutimi et Naudville aux Passes-Dangereuses.

Les entreprises Robert Maltais, Méderick Blackburn, de St-Coeur-de-Marie, Lorenzo Larouche, d'Alma, Thomas-Louis Turcotte, d'Alma, Jean-Marie Larouche, de Ste-Monique, et Maurice Tremblay, de N.-D.-du-Rosaire, demandent un permis pour le transport d'huile et gazoline de Chicoutimi aux Passes-Dangereuses pour le compte d'autres compagnies.

La Régie des Transports a sommé de comparaître devant les Commissaires les firmes suivantes: Harvey Transport, Emile Hamel & Fils Ltée, Pierre Joron Service Enr. et Paul Savard. Les intimés ont fourni des explications en ce qui a trait à l'exploitation du permis temporaire qu'ils ont obtenu pour le transport de produits pétrolifères de Chicoutimi aux Passes-Dangereuses. Ils ont produit un état illustrant le début de leurs opérations, soit le nombre de voyages effectués, la date, le nombre de gallons, le revenu brut provenant de ce transport, un estimé de leur coût d'opérations et la valeur de l'équipement employé au transport d'huile et de gazoline de Chicoutimi aux Passes-Dangereuses.

Heure d'adoration

Il y aura heure d'adoration dialoguée ce soir, à 7h.30, à la chapelle des Soeurs du St-Sacrement.

Le chômage d'hiver étudié ce soir à Port-Alfred

PORT-ALFRED (DNC) — Les autorités municipales, les représentants de diverses associations et les employeurs de Bagotville, Port-Alfred et G.-Bais se réuniraient ce soir, à l'hôtel de ville de Port-Alfred, l'unique question à l'étude sera le grand problème du chômage durant la saison d'hiver. Dans la lettre de convocation adressée par le greffier de la ville de Port-Alfred, M. Willie Tremblay, celui-ci souligne avec fort à propos: "Nous croyons que si nos dirigeants municipaux et tous les employeurs intéressés voulaient faire un petit effort en consacrant une soirée pour étudier cette question d'envergure, tant au point de vue économique que social, tous les sans-travail de notre région leur en seraient infiniment reconnaissants.

"Voilà pourquoi nous nous permettons de vous inviter à venir vous joindre au conseil de ville de Port-Alfred, jeudi soir, le 10 janvier 1957, à l'hôtel de ville de Port-Alfred (salle des délibérations) à 7hres p.m., et nous comptons beaucoup sur la présence de tous les employeurs de Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie".



LES DEUX PREMIERES EQUIPES A S'AFFRONTER DANS LA PREMIERE SERIE ELIMINATOIRE DE "TELEMATCH": L'équipe du Club Richelieu d'Arvida et celle du comité régional des bourses d'études des Artisans seront les deux équipes qui s'opposeront dans la première série éliminatoire, mercredi le 16 janvier. En haut, l'équipe du Club Richelieu d'Arvida, composée de M. Lionel Gaudreau, directeur de l'Ecole technique d'Arvida, M. François LaRoche, gérant de la Caisse populaire d'Arvida et M. Armand Gauthier, docteur en pédagogie, directeur des Etudes à la Commission des écoles catholiques d'Arvida. En bas, l'équipe des Artisans formée du Notaire Antonio Boily, de Jonquière, de M. Henri-Julien Lemieux, ingénieur-conseil d'Alma et M. Roger Dufault, instituteur de Jonquière.

Début des éliminatoires de Télématch, mercredi le 16

La première série des émissions éliminatoires de "Télématch" débutera le mercredi 16 janvier. A compter de cette date et jusqu'au 20 février, toutes les équipes qui ont été victorieuses durant la série régulière seront appelées à se rencontrer entre elles.

On sait que "Télématch", programme questionnaire éducatif dont les commanditaires sont l'Aluminum Company of Canada, Limited, et Saguenay Power Company, Limited, et leurs compagnies affiliées au Saguenay, a débuté le 3 octobre dernier. Vingt-quatre équipes, recrutées parmi les différents clubs sociaux et associations régionales, ont paru devant les téléspectateurs durant 12 semaines, soit jusqu'au 19 décembre inclusivement. Trois émissions durant le temps des Fêtes ont été consacrées aux élèves de septième année fréquentant les écoles des dix cités et villes de la région du Saguenay.

Pour déterminer l'ordre de l'appel des équipes, on a procédé par tirage au sort. Ce tirage qui a eu lieu le 27 décembre, a donné les résultats suivants:

Le 16 janvier:
Le Club Richelieu d'Arvida
VS Le Comité régional des bourses d'études des Artisans

Le 23 janvier:
La Chambre de commerce régionale du district du Saguenay
VS La Ligue des propriétaires de Chicoutimi

Le 30 janvier:
Le Club des journalistes du Saguenay
VS Le Jeune Commerce de la région du Saguenay

Le 6 février:
Les Chevaliers de Colomb de Chicoutimi
VS Le Comité des Arts et métiers d'Arvida

Le 13 février:
La Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Chicoutimi
VS La Société historique du Saguenay

Le 20 février:
La Bibliothèque municipale d'Arvida
VS La Société Saint-Jean-Baptiste régionale dd Saguenay.

Les six équipes qui sortiront victorieuse de cette première série éliminatoire se rencontreront à leur tour dans la série finale qui commencera le 27 février pour se terminer le 27 mars, complétant ainsi les 26 émissions hebdomadaires du programme "Télématch".

Comme nous l'avons déjà dit, le Club Richelieu d'Arvida et le Comité régional des bourses d'études des Arisans seront les premiers à s'affronter dans cette première série éliminatoire. On se souvient que l'équipe du Club Richelieu d'Arvida, qui a défait le 21 novembre dernier une deuxième équipe de la Chambre de commerce régionale du Saguenay, est composée de M. Lionel Gaudreau, directeur de l'Ecole technique d'Arvida, M. François LaRoche, gérant de la Caisse populaire d'Arvida, et de M. Armand Gauthier, docteur en pédagogie, directeur des Etudes à la Commission des écoles catholiques de cette même ville.

D'autre part, le Comité régional des bourses d'études des Artisans, qui a triomphé le 12 décembre de l'équipe du Petit Séminaire de Chicoutimi, est composé du Notaire Antonio Boily de Jonquière, de M. Henri-Julien Lemieux, ingénieur-conseil d'Alma, et de M. Roger Dufault, instituteur de Jonquière.

Des prix en argent seront remis par les commanditaires aux associations ou clubs dont les équipes se seront classées parmi les trois finalistes.

Mme M.-P. Vinay expose

Les aspects de la carence maternelle

"La carence maternelle est ce manque de présence affective de la maman auprès du bébé". Voilà comment Mme Marie-Paule Vinay commença sa conférence mercredi soir, alors qu'elle était l'invitée de l'Ecole des parents de Chicoutimi. Le titre du sujet traité était: "La carence maternelle".

La température défavorable n'a pas empêché les mères de famille et les papas de venir nombreux écouter avec une attention soutenue Mme Vinay. Le sujet, tout à fait nouveau, devait faire connaître l'importance du lien affectif qui doit unir très tôt la maman à son nourrisson.

"L'enfant ne peut se passer de sa mère. "Et si cette dernière, en coopération., bien entendu, avec son mari, apportait toute l'attention et les soins nécessités pour les débuts de la vie, surtout au point de vue affectif, on diminuerait de beaucoup le pourcentage effarant des malades mentaux".

Toute maman, de dire la conférencière, qui ne veut pas être l'instagatrice de carence maternelle doit: premièrement, établir avec son nourrisson un lien du coeur; deuxièmement, il faut que ce lien soit constant, et troisièmement, que ce lien soit une source de joie et de distraction pour les deux."

"Il faut entre toutes choses, que la maman se rappelle que son tout petit est une âme qui quitte les mains de Dieu. Il a besoin d'amour."

Le premier rôle de ce lien doit faire oublier à l'enfant ce sentiment de culpabilité et d'angoisse que chaque homme apporte en naissant et qui est une suite du péché originel. Seul, l'amour peut apporter lep erdan. Et la mère est comme le gage d'amour auprès de l'enfant."

Le deuxième rôle de ce lien, de poursuivre Mme Vinay, est d'éviter l'agressivité qui suit toute frustation. Troisièmement, accorder à l'enfant cette valeur qu'il ne se mesure que par celle qu'on lui accorde.

"La carence maternelle est une maladie, d'insister la conférencière, et comme toute maladie, elle a des effets, des symptômes et des causes."

"Comme effet, la carence ne sera que partielle si la mère est remplacée auprès de son nourrisson assez tôt et dans un temps

(suite à la 6ième page)

Concurrents de l'autobus: l'automobilisme et la TV

L'augmentation du nombre de véhicules automobiles et la télévision au Saguenay ont été deux facteurs qui ont incité la Compagnie d'Autobus Saguenay Inc. à demander une hausse de ses taux de services urbains dans les municipalités

Interrogé par un reporter du Progrès du Saguenay, M. Jean Audette, gérant général pour la région, a dit que ces deux facteurs ont amené une baisse notable du nombre des usagers d'autobus, particulièrement en soirée.

A titre d'exemple, M. Audette a dit qu'en novembre 1955, les usagers de l'autobus à Chicoutimi avaient été au nombre de 351,064. Ce nombre a baissé à 332,816 en novembre 1956. A Jonquière-Kénogami, le nombre a baissé de 72,550 en novembre 1955 à 58,878 en 1956. A Arvida, la baisse a été de 27,-541 à 26,354.

La télévision depuis un an a changé considérablement le régime de vie de la population. Selon les observations de M. Audette, beaucoup de gens ne sortent plus le soir et passent la soirée au foyer.

D'autre part, l'augmentation de St-Jean, en 1951, le nombre de véhicules-moteurs de 1951 à 1955 a aussi apporté des changements dans le domaine de locomotion employés par les citadins pour se rendre d'un point à un autre.

Dans la région du Saguenay Lac-St-eJan, en 1951, le nombre de véhicules-moteurs était estimé à 16,-580. Ce chiffre a passé à 29,000 en 1955. Dans la province, le nombre de véhicules en circulation a passé de 500,730 à 753,680 en quatre ans.

Les compagnies de transport en commun n'ont pas été sans subir les effets de cette progression rapide dans le domaine de l'automobile.

DANS LES VILLES

Le nombre des usagers d'autobus dans les villes, a baissé en dépit du fait que la population soit passée de 197,000 âmes à 255,100 dans la région. M. Audette a dit que l'exploitation des services urbains partout au Canada et aux Etats-Unis a nécessité des révisions dans les tarifs.

A celles-là il faut ajouter l'augmentation générale des salaires, du coût d'entretiens ou de l'achat des véhicules Ces problèmes, de conclure M. Audette, font que le coût de l'exploitation n'a cessé de s'élever. Il est maintenant devenu nécessaire que la Compagnie d'autobus Saguenay suive la tendance d'augmentation de taux pour maintenir le service.

Le corps du petit noyé trouvé à Alma

ALMA (DNCc — Grâce à la persévérence et au nombreux dévouement de nombreux volontaires dirigés par les hommes du département de la police municipale, on a retrouvé hier après-midi le petit Gilles Beaulieu, qui s'était noyé dans la Petite Décharge à Alma.

Mardi après-midi, les chercheurs avaient eu un regain d'espoir alors qu'on avait retrouvé non loin de l'endroit où l'enfant était tombé dans la rivière, la petite tuque de laine qu'il portait au moment de l'accident. Mardi soir, malgré une brume épaisse, on a travaillé très tard avec des réflecteurs mais sans aucun résultat. Ce n'est qu'hier après-midi, vers quatre heures, après avoir enlevé des quantités énormes de glace qu'on retrouva le corps de la petite victime qui a été remise immédiatement à la famille.

Lisez dans le Progrès chaque jour "Le Malade imaginaire"

Le Progrès du Saguenay publie la pièce de Molière "Le Malade imaginaire", qui sera jouée samedi après-midi et samedi soir au Séminaire par le Théâtre du Nouveau Monde.

La publication commence aujourd'hui.

Retenez votre copie du Progrès dès aujourd'hui en appelant 3-4474.

Lisez et découpez la pièce dans Le Progrès. Vous pourrez mieux apprécier le spectacle et mieux suivre le jeu des artistes.

Au Richelieu-Chicoutimi

Hommage à l'autorité

Le Club Richelieu de Chicoutimi a rendu, hier soir, un vibrant témoignage d'estime et de reconnaissance aux autorités civiles et religieuses de Chicoutimi. Ces agapes, présidées par Me Roland Angers, groupaient plus d'une centaine de personnes. Au cours du souper, Mme Marie-Paule Vinay, pédagogue diplômée d'Etat au Service Social de Paris, a donné une courte causerie sur la psychologie.

Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait la présence de Mgr Sylvio Kéroack, curé de la Cathédrale, Mgr A.-E. Tremblay, supérieur du Petit Séminaire les RR.P.. Réal Lalonde, s.j., supérieur de Val-Racine, Adrien Paquet, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, M. le chanoine Albert Tremblay, curé de la paroisse de Ste-Anne. MM. les maires Arthur Larouche et Maurice Tremblay, respectivement de la Rivière-du-Moulin et de la paroisse de Chicoutimi, Me Edmond Savard, maire-suppléant de la cité de Chicoutimi, Vincent Brassard, président de la Commission scolaire de Chicoutimi, M. l'abbé J.-C. Gauthier principal de l'Ecole de Commerce, Gaston Carrier, greffier de la cité, René Tremblay, directeur des études des écoles de Chicoutimi et de nombreux membres Richelieu.

Mgr Paré visitera les Richelieu

Me Roland Angers, au nom de S. E. Mgr Marius Paré, évêque auxiliaire de Chicoutimi, exprima le regret de ce distingué prelat de ne pouvoir assister à cette as-

(suite à la 6ième page)



LE RICHELIEU DE CHICOUTIMI REND HOMMAGE A L'AUTORITE — A l'occasion de son premier souper de l'année 1957, le Club Richelieu de Chicoutimi a voulu rendre un hommage spécial à l'autorité civile et religieuse. Cette photo nous montre quelques- uns des invités qui ont assisté à cet événement annuel. Ce sont, de gauche à droite, M. Maurice Tremblay, maire de la paroisse et préfet du comté, Mgr Sylvio Kéroack, curé de la cathédrale; Me Roland Angers, président du Club Richelieu, de Chicoutimi; Mme Marie-Paule Vinay, conférencière et Me Edmond Savard, maire-suppléant de la cité de Chicoutimi.

(Photo "Le Progrès", par BLM)

A Rivière-du-Moulin

M. A. Larouche est réélu maire

Lors de la mise en nomination qui s'est déroulée, hier, à la Rivière-du-Moulin, Son Honneur le maire Arthur Larouche a été réélu par acclamation maire de cette municipalité pour un quatrième terme consécutif. Deux autres conseillers ont été réélus par acclamation, tandis qu'il y a opposition au siège no 2. Les échevins qui gardent leur poste sont MM. Léonidas Larouche au siège no 1 et Marcel Tremblay au siège no 3.

M. Léon Morissette, sortant de charge au siège no 2, aura comme adversaire M. J.-René Tremblay. Il y aura élection à ce poste, lundi, le 14 janvier. Les bureaux de votation seront ouverts de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. à la salle des délibérations du conseil de ville de cette municipalité.

L'appel nominal s'est déroulé, hier, de 10 h. à midi, sous la présidence de M. Martial Tremblay. Une trentaine d'électeurs ont assisté à cette mise en nomination. Tout s'est déroulé dans le plus grand calme et aucun incident n'a été rapporté.

A ST-JEAN-EUDES

Dans cette municipalité, la mise en nomination à la mairie et à l'échevinage a révélé qu'il y aura lutte à tous ces postes vacants. C'est ainsi qu'à la mairie, le maire sortant de charge, M. Marcellin McNicoll aura comme adversaire M. Olivier Bédard.

Au siège no 1, deux candidats ont déposé leur bulletin de présentation. Ce sont MM. Albert Lajoie et Charles-Eugène Ratté. L'échevin sortant de charge, M. Jean-Job Blackburn, n'a pas présenté sa candidature.

Trois candidats sont en lice au siège no 2 Outre le conseiller sortant de charge, M. Honoré Chouinard, deux autres briguent les suffrages. Ce sont MM. Maurice Dallaire et Antonio Guy.

Enfin, c'est le siège no 5 qui sera le plus disputé. Quatre candidats aspirent à ce poste. Il s'agit de MM. Gérard Bossé, Charles-Eugène Boudreault, Wilfrid Gaudreault, Armand Lemyre. M. Romé Morel, échevin sortant de charge, ne s'est pas présenté de nouveau.

La mise en nomination a eu lieu dans la salle du collège, de 10 h. à midi, sous la présidence de M. Lucien Angers, secrétaire de cette municipalité. Les élections auront lieu au même endroit, lundi, le 14 janvier. Les électeurs pourront se rendre aux urnes, de 8 h. a.m. à 6 h. p.m.

Les terrains vacants sont taxés à Alma

ALMA (DNCc — La ville d'Alma imposera désormais une taxe spéciale sur les terrains non construits dans les limites de la ville. Voilà ce qui ressort de l'avis de motion présenté mardi soir devant les membres du conseil de ville par M. l'échevin Roméo Fortin, président de la Commission d'Urbanisme et d'Habitation.

Le Conseil en est venu à cette décision après avoir pris en considération un mémoire présenté par

(suite à la 6ième page)

M. Louis Fay décide de ne pas se représenter

ARVIDA (DNC) — Son Honneur le maire J.-Louis Fay, ne briguera pas les suffrages lors des élections municipales d'Arvida le 1er février prochain.

C'est là ce que nous a déclaré son Honneur le maire à l'issue de l'assemblée mensuelle régulière de janvier du conseil de ville d'Arvida, tenue à l'endroit habituel. Répondant à notre question, à savoir s'il considerait se représenter pour un nouveau mandat, Son Honneur le maire J.-L. Ray, nous a répondu qu'après avoir passé 26 ans au service de la population d'Arvida, et comme conseiller et comme maire il avait décidé de se retirer de la vie publique pour donner la place à un plus jeune.

Nos lecteurs savent que M. le maire a passé un peu plus de 26 années comme homme public dans Arvida, ayant aussi été commissaire d'écoles durant de très nombreuses années.

Aux élections municipales du premier février prochain, trois conseillers municipaux sortant de charge MM. Louis-Henri Trembiay du siège No 3, Almas Drolet du siège No 6 et Georges Hébert du siège No 7. Ils ont tous trois décidé de briguer de nouveau les suffrages de la population arvidienne.

Les candidats à la mairie ne se sont pas encore fait connaître. Des rumeurs ont circulé dans Arvida depuis quelque temps déjà, voulant que M. Roland Pagé, commis-

(suite à la 6ième page)

Le discours du Trône à la présente session

OTTAWA (PC)—Voici le texte du discours du trône lu à l'ouverture de la cinquième session du 22e Parlement par le gouverneur général, le t. h. Vincent Massey:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

J'ai une fois de plus le plaisir de vous souhaiter la bienvenue alors que vous reprenez vos fonctions parlementaires en cette nouvelle année.

C'est l'instabilité qui persiste au Moyen-Orient et en Europe orientale qui caractérise encore la scène internationale.

Mes ministres demeurent convaincus de la nécessité de sauvegarder l'unité fondamentale du Commonwealth, de maintenir bien vivante l'alliance du monde occidental, d'apporter une contribution efficace, sous l'autorité des Nations unies, à la surveillance de la cessation des hostilités entre Israel et l'Egypte, et à la réalisation d'un règlement permanent des problèmes du Moyen-Orient.

La venue au Canada, au cours de ces dernières semaines, des premiers ministres de Ceylan et de l'Inde est de nature à raffermir les liens qui unissent les nations du Commonwealth dans leur constant désir de coopérer à la sauvegarde de la paix, de la liberté et du progrès.

La dernière réunion ministérielle du conseil témoigne des progrès encourageants que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord accomplit aussi bien dans le domaine non militaire que dans le domaine militaire. Mes ministres sont toujours fermement convaincus de la nécessité du Traité de l'Atlantique Nord en tant que clef de voûte de la défense des nations occidentales.

Au Moyen-Orient, les militaires canadiens qui font partie de la force d'urgence des Nations unies, proposée par le Canada à l'Assemblée générale, accomplissent un travail utile au maintien de la paix dans le monde.

Les Nations unies ont aussi servi à attirer l'attention du monde sur la répression brutale de l'héroique peuple hongrois impatient de secouer le joug de l'impérialisme soviétique. L'étendue des problèmes humanitaires qui ont surgi à la suite de l'intervention soviétique rend nécessaire l'union des efforts de plusieurs pays. Par l'intermédiaire des Nations unies et de la Croix-Rouge, et en coopération avec le gouvernement d'Autriche, le Canada fait sa part pour secourir ceux qui souffrent et pour aider les réfugiés à s'établir ailleurs.

On a grandement facilité l'entrée au Canada des réfugiés hongrois et on leur a fourni, à titre gratuit, le transport d'Autriche à de nouveaux foyers en notre pays. Déjà des milliers de ces Hongrois ont été accueillis au Canada et nous comptons que des milliers d'autres nous arriveront au cours de l'hiver et du printemps. Il y a aussi les immigrants des Iles Britanniques dont le nombre s'accroit sensiblement, qui se préparent à quitter cette année leur pays pour le Canada.

Les événements récents ont raffermi la conviction de mes ministres de l'importance de chercher des solutions aux problèmes internationaux par l'entremise des Nations unies et de maintenir les principes de la Charte des Nations unies par tous les moyens pratiques et efficaces. Mes ministres demeurent convaincus, toutefois, que tout en travaillant à atteindre cet objectif constructif et de longue portée, les nations occidentales doivent demeurer fortes et unies dans leurs moyens de défense et leur diplomatie, afin d'empêcher toute action agressive dont elles pourraient être l'objet et afin de diminuer la tension internationale.

Le développement économique au Canada accuse un excellent progrès. L'expansion est manifeste dans chaque partie du pays. L'exploitation et l'utilisation de nos ressources naturelles progressent à grands pas, de même que nos industries et nos villes. L'emploi a atteint un niveau sans précédent. Une fois de plus, la Providence nous a favorisés de bonnes récoltes. Le commerce extérieur a connu une activité beaucoup plus considérable l'an dernier que dans les années antérieures. Les Canadiens, dans presque toutes les parties du pays, ont pu profiter des avantages de ce climat économique stimulant.

En vérité, notre expansion économique a été si rapide qu'elle a lourdement taxé nos disponibilités en fait de main-d'oeuvre et de matériaux de types divers dont nous avons besoin pour exécuter les nombreux projets déjà entrepris. La course aux épargnes en vue de financer tous ces projets a provoqué une augmentation des taux d'intérêt. On a dû prévenir une expansion démesurée de l'offre de fonds afin d'enrayer les tendances inflationnistes et les programmes financiers de mon gouvernement qui ont parallèlement visé à entraver ces mêmes tendances.

En ces quelques derniers jours, un grave différend industriel a conduit à l'arrêt du travail sur l'un des principaux chemins de fer du Canada, en dépit d'un recours à tous les moyens normaux de conciliation. Mes ministres se sont particulièrement efforcés et s'efforcent encore d'aider les parties en cause à en arriver à un règlement à l'amiable.

La commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada a produit un rapport préliminaire dont vous prendrez connaissance bientôt.

Vous serez invités à approuver un projet de loi visant à établir un Conseil des arts, des humanités et des sciences sociales du Canada, afin de donner un nouveau stimulant au savoir et à la culture au Canada. En adoptant cette loi, vous serez invités à faire une dotation au dit Conseil, afin de lui permettre de remplir sa mission avec le maximum de latitude possible.

Comme il importe que nos universités soient en mesure de répondre aux demandes croissantes qu'elles recevront d'un nombre de plus en plus grand de jeunes Canadiens, vous serez invités à approuver une autre subvention à l'intention du Conseil des arts, qui la repartira entre les universités pour les aider à financer certains de leurs projets de construction qui s'imposent. On vous demandera également d'approuver que les subventions annuelles accordées aux universités soient versées à la Conférence nationale des universités canadiennes pour être reparties entre les institutions reconnues de haut savoir.

Vous serez saisis d'une mesure législative destinée à reviser et à accroitre le programme fédéral de subventions aux gouvernements provinciaux visant à aider à la formation technique et professionnelle.

On se propose de recommander la création d'un comité sénatorial chargé d'étudier les moyens d'améliorer l'emploi des terres à des fins agricoles en vue de contribuer d'une façon plus efficace à l'accroissement de la production agricole et des revenus de ceux qui y travaillent.

Vous serez saisis d'un projet de modification étendant la portée de la loi sur les subventions aux municipalités en vue d'autoriser le paiement de subventions tenant lieu de taxes à l'égard des propriétés de l'Etat situées dans toutes les municipalités où ces propriétés bénéficient des services municipaux ordinaires.

Un projet de modification à la loi sur l'indemnisation des marins marchands vous sera soumis en vue d'apporter les améliorations appropriées à l'échelle des indemnités versées aux marins invalides et aux personnes à la charge des marins décédés.

Vous serez invités à étudier un projet de loi tendant à donner effet à une convention relative aux phoques à fourrure du Pacifique-nord.

Un projet de modification à la loi sur la convention relative aux pêcheries du saumon sockeye, en vue d'y inclure le saumon rose, vous sera également soumis.

Vous serez saisis d'une revision de la loi concernant les drogues narcotiques à la lumière du rapport présenté par le comité sénatorial qui a enquêté sur l'usage des stupéfiants au Canada.

D'autre part, vous serez appelés à étudier un projet de loi visant au maintien de la Commission canadienne du blé à titre d'agence exclusive de vente du blé, de l'avoine et de l'orge que produisent nos provinces de l'Ouest.

Un autre projet de loi sera déposé en vue de la division du Musée national du Canada en deux musées, dont l'un deviendrait le Musée canadien d'histoire naturelle et l'autre, le Musée canadien de l'homme.

Vous aurez aussi à examiner une revision de la loi sur la Commission du district fédéral.

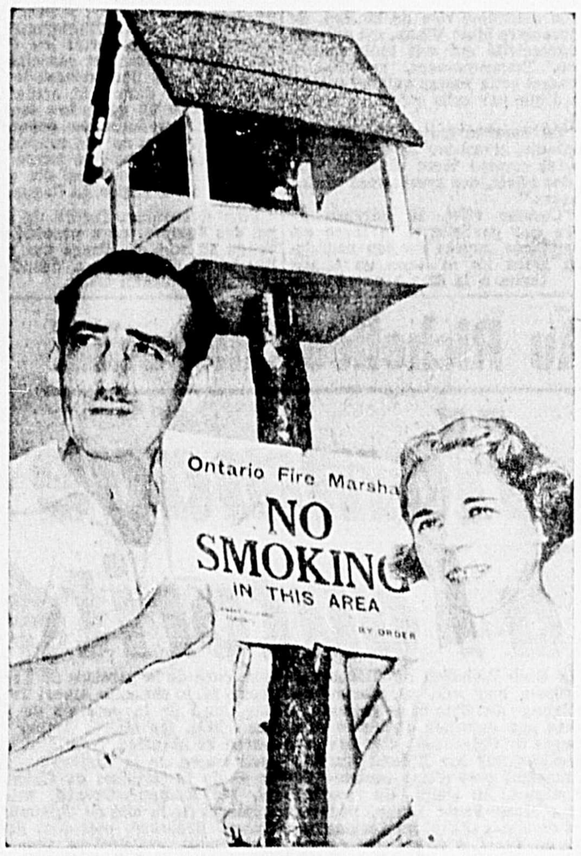
Vous serez saisis, en outre, de modifications de détail à un certain nombre d'autres lois.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à voter les crédits nécessaires à la continuation des services et des paiements prévus en vertu de l'autorité du Parlment.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Je prie la divine Providence de vous guider dans vos délibérations.



ILS PERDENT LA LUTTE CONTRE LES EMANATIONS D'HUILE. — M. et Mme Owen Niblett, d'Erindale, Onatrio, sont prêts à abandonner leur lutte contre les émanations d'huile qui infecte l'eau de leur puits, empêche leur herbe de pousser et salit leur propriété. Après avoir vainement demandé aux autorités de faire quelque chose pour que cesse ce phénomène, après avoir tout fait pour enrayer ces émanations, ils ont décidé de cesser de payer leurs taxes foncières et d'aller vivre en Floride, lorsque la ville saisira leur propriété pour arrérages de taxes. (Photo CPC)

Tracé du chemin de fer qui reliera le lac Mistassini à Woconicki

Chibougamau (DNC) — Une équipe d'hommes ayant à leur tête, M. Rodolphe Beaudin, ingénieur, a commencé à faire le tracé du chemin de fer qui reliera le lac Mistassini à Woconicki. Il ne reste plus que 58 milles pour terminer le tracé de cette nouvelle voie, longue de 70 milles.



A St-David de Falardeau, le temps des fêtes a été célébré avec beaucoup de ferveur. Ici un groupe d'enfants jouent la scène des rois mages. On reconnait de g. à d.: Raymonde Durand, Lorraine Bezeau, Guy Lapointe, Marielle Mallette, enfant de M. J.-F. Malletet et Sylvie Mallette. (Photo Boulianne)

Vingt-trois instituteurs et institutrices reçoivent une gratification de $20

Par l'entremise de l'inspecteur Florent Fréchette, le surintendant de l'Instruction publique vient d'adresser à vingt-trois instituteurs et institutrices du Saguenay dont les noms suivent une gratification de $20 comme témoignage de considération pour leur dévouement et leur succès dans l'enseignement durant l'année scolaire 1955-56.

A Chicoutimi

Ce sont: R. S. Ste-Thérèse du Rédempteur au couvent Sacré-Coeur, R. S. Ste-Marie de St-Polycarpe à St-Michel, le R. F. Adrien-Léopold, F.M., à l'Académie, M. Hermas Simard de l'Académie, Mlle Noëlla Côté à Notre-Dame du Saguenay, Mlle Yolande Ouellet de St-Georges, Mlle Denise Brassard de St-André, Mlle Colette Morin de St-Joseph, Mlle Germaine Lévesque du Sacré-Coeur.

Rivière - du - Moulin

Mlle Martine Savard, du Couvent Immaculée.

Bagotville

R. S. Ste-Marie, RBC, à St-Edouard, Mlle Gisèle Gagnon de l'Académie St-Alphonse.

Port-Alfred

R. F. Wilfrid, FEC, au collège St-Edouard, R. S. Renée - Anne, SMD, du couvent de Grande-Baie, M. Roland Tremblay au collège de Grande-Baie, Mlle Alice Marquis du couvent Bon Conseil.

Arvida

R. S. Ste-Chantal, RBC, de l'école Ste-Thérèse, R. F. Gustave, FIC, de l'école St-Louis, M. J.-André Morin de l'école St-Philippe, Mlle Claire Couture de l'école Ste-Bernadette, Mlle Paul-Ida Tremblay de l'école St-Georges, Mlle Louisette Bergeron de l'école Notre-Dame de l'Assomption, Mlle Maxima Mignault de l'école Ste-Lucie.

Nombreuses demandes d'inscription à l'Ecole des infirmières d'Alma

Alma (DNC) — Les prochaines entrées à l'Ecole d'Infirmières Professionneiles de l'Hôtel-Dieu, d'Alma, se feront le premier mars et le premier août. C'est ce que nous annonçait cette semaine la Directrice de l'Ecole, Mère Sainte-Barbe.

Les conditions d'entrée sont les suivantes: l'aspirante âgée d'au moins dix-huit ans doit s'inscrire au moins un mois et demi avant la date d'entrée. Elle doit posséder un certificat de onzième année générale ou l'équivalence.

La durée du cours est de trois ans. L'Ecole suit le programme de l'Université Laval de Québec.

Les frais d'inscription universitaires et scolaires sont de $30. — Après quatre mois de probation l'élève reçoit une indemnité mensuelle et profite de l'Assurance-santé du Québec payée par l'Hôtel-Dieu. Des bourses peuvent être obtenues du Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse pour les jeunes filles qui en formulent la demande après leur entrée.

La Directrice de l'Ecole, Mère Sainte-Barbe serait heureuse de fournir de plus amples informations ou diriger une visite de l'Hôtel-Dieu et à l'Ecole des Infirmières.

Deux nouveaux marguilliers

Lors d'une assemblée des paroissiens de Chambord, M. Joseph Paré a été élu marguillier en remplacement de M. Phydime Bouchard, marguillier sortant de charge.

A Saint-Nazaire, M. Héraclius Martel, cultivateur, a été élu marguillier. Il remplace M. Charles Fortin, marguillier sortant de charge. Les autres marguilliers sont MM. Donat Tremblay et Julien Bouchard.

Mouvement de culture artistique dans les écoles de Chicoutimi

L'inspecteur d'écoles du district de Chicoutimi, M. Florent Fecteau, vient de signaler l'opportunité du mouvement de culture actistique qui commence à percer dans presque toutes les écoles de Chicoutimi en phonétique, musique, chant, dessin, gymnastique, etc...

Ces remarques sont contenues dans les conclusions des visites qu'il vient de compléter dans les écoles de Chicoutimi. M. Fecteau s'est dit édifié des instituteurs, institutrices, religieux et religieuses, qui par souci de perfectionnement se sont inscrits aux divers cours post scolaires.

Il souligne la collaboration de la Commission et déclare que le lancement du nouveau programme du cours secondaire s'avère un succès en dépit de nombreux contretemps auxquels on devait s'attendre.

Trois cambrioleurs vont en prison

Trois individus de la région de Québec subiront leur enquête préliminaire, samedi le 12 janvier, pour répondre à l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans le magasin de Duchesne et Tremblay et d'avoir tenté de voler un coffre-fort contenant une somme de $336.

Le présumé vol aurait été commis dans la nuit du 4 au 5 janvier. Les trois complices séjourneront dans la prison sise rue Price à Chicoutimi en attendant l'enquête.

Projet de construction de la Caisse populaire de Chambord

Chambord (DNC) — La Caisse Populaire de Chambord vient de se porter acquéreur d'un terrain pour construire son siège social au cours de la prochaine année.

L'emplacement est situé en face de l'église et appartient à la succession Maurice Bolduc.

La Conference Canadienne de Sécurité Routière, qui a organisé la Semaine de Sécurité Routière, voudrait avoir cette campagne se continuer toute l'année durant. Il lui faut nécessairement l'entier appui de tous les automobilistes et piétons.



M. R. J. Downey vient d'être nommé directeur du service des achats à la Société Chrysler du Canada. M. Downey a 49 ans, est né en Angleterre et il travaille pour la Société depuis près de 30 ans. Il s'occupera désormais d'orienter tous les achats de la compagnie, lesquels se chiffrent par plus de 150 millions de dollars par année et sont répartis entre 500 établissements de fournisseurs dans presque toutes les provinces du Canada, de même qu'aux Etats-Unis.

LE FANTOME



LE SURHOMME



Le Malade Imaginaire de Molière

(suite de la 4e page)

ne donnerais pas un sou de notre métier.

Argan. — Ma femme m'avait bien dit, monsieur, que vous étiez fort habile et fort honnête homme. Comment puis-je faire, s'il vous plait, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfants?

Le notaire. — Comment vous pouvez faire? Vous pouvez choisir doucement un ami intime de votre femme, auquel vous donnerez en bonne forme par votre testament tout ce que vous pouvez; et cet ami ensuite lui rendra tout. Vous pouvez encore contracter un grand nombre d'obligations non suspectes au profit de divers créanciers, qui prêteront leur nom à votre femme, et entre les mains de laquelle ils mettront leur déclaration que ce qu'ils en ont fait n'a été que pour lui faire plaisir. Vous pouvez aussi, pendant que vous êtes en vie, mettre entre ses mains de l'argent comptant, ou des billets que vous pourrez avoir payables au porteur.

Béline. — Mon Dieu! Il ne faut point vous tourmenter de tout cela. S'il vient faute de vous, mon fils, je ne veux plus rester au monde.

Argan. — Mamie!

Béline. — Oui, mon ami, si je suis assez malheureuse pour vous perdre...

Argan. — Ma chère femme!

Béline. — La vie ne me sera plus de rien.

Argan. — M'amour!

Béline. — Et je suivrai vos pas pour vous faire connaitre la tendresse que j'ai pour vous.

Argan. — Mamie, vous me fendez le coeur. Consolez-vous, je vous en prie.

Le notaire. — Ces larmes sont hors de saison, et les choses n'en sont point encore là.

Béline. — Ah! monsieur, vous ne savez pas ce que c'est qu'un mari qu'on aime tendrement.

Argan. — Tout le regret que j'aurai, si je meurs, mamie, c'est de n'avoir point un enfant de vous. Monsieur Purgon m'avait dit qu'il m'en ferait faire un.

Le notaire. — Cela pourra venir encore.

Argan. — Il faut faire mon testament, m'amour, de la façon que monsieur dit; mais par précaution je veux vous mettre entre les mains vingt mille francs en or, que j'ai dans le lambris de mon alcôve, et deux billets payables au porteur, qui me sont dus, l'un par monsieur Damon, et l'autre par monsieur Géronte.

Béline. — Non, non, je ne veux point de tout cela. Ah! combien dites-vous qu'il y a dans votre alcôve?

Argan. — Vingt mille francs, m'amour.

Béline. — Ne me parlez point de bien, je vous prie. Ah! de combien sont les deux billets?

Argan. — Ils sont, ma mie, l'un de quatre mille francs, et l'autre de six.

Béline. — Tous les biens du monde, mon ami, ne me sont rien au prix de vous.

Le notaire. — Voulez-vous que nous procédions au testament?

Argan. — Oui, monsieur, mais nous serons mieux dans mon petit cabinet. M'amour, conduisez-moi, je vous prie.

Béline. — Allons, mon pauvre petit fils.

Scène VIII. — Angélique, Toinette

Toinette. — Les voilà avec un notaire, et j'ai ouï parler de testament. Votre belle-mère ne s'endort point, et c'est sans doute quelque conspiration contre vos intérêts où elle pousse votre père.

Angélique. — Qu'il dispose de son bien à sa fantaisie, pourvu qu'il ne dispose point de mon coeur. Tu vois, Toinette, les desseins violents que l'on fait sur lui. Ne m'abandonne point, je te prie, dans l'extrémité où je suis.

Toinette. — Moi, vous abandonner ? j'aimerais mieux mourir. Votre belle-mère a beau me faire sa confidente et me vouloir jeter dans ses intérêts, je n'ai jamais pu avoir d'inclination pour elle, et j'ai toujours été de votre parti. Laissez-moi faire, j'emploierai toute chose pour vous servir; mais, pour vous servir avec plus d'effet, je veux changer de batterie, couvrir le zèle que j'ai pour vous, et feindre d'entrer dans les sentiments de votre père et de votre belle-mère.

Angélique. — Tâche, je t'en conjure, de faire donner avis à Cléante du mariage qu'on a conclu.

Toinette. — Je n'ai personne à employer à cet office que le vieux usurier Polichinelle, mon amant, et il m'en coûtera pour cela quelques paroles de douceur, que je veux bien dépenser pour vous. Pour aujourd'hui, il est trop tard; mais demain, de grand matin, je l'enverrai querir, et il sera ravi de...

Béline. — Toinette !

Toinette. — Voilà qu'on m'appelle. Bonsoir. Reposez-vous sur moi.

(Le théâtre change et représente une ville.)

Premier intermède

Polichinelle. — O amour, amour, amour, amour! Pauvre Polichinelle, quelle diable de fantaisie t'es-tu allé mettre dans la cervelle? A quoi t'amuses-tu, misérable insensé que tu es? Tu quittes le soin de ton négoce, et tu laisses aller tes affaires à l'abandon. Tu ne manges plus, tu ne bois presque plus, tu perds le repos de la nuit, et tout cela pour qui? Pour une dragonne, franche dragonne; une diablesse qui te rembarre et se moque de tout ce que tu peux lui dire. Mais il n'y a point à raisonner là-dessus: tu le veux, amour; il faut être fou comme beaucoup d'autres. Cela n'est pas le mieux du monde à un homme de mon âge; mais qu'y faire? On n'est pas sage quand on veut, et les vieilles cervelles se démontent comme les jeunes.

Je viens voir si je ne pourrai point adoucir ma tigresse par une sérénade. Il n'y a rien parfois qui soit si touchant qu'un amant qui vient chanter ses doléances aux gonds et aux verrous de la porte de sa maitresse. Voici de quoi accompagner ma voix. O nuit, ô chère nuit, porte mes plaintes amoureuses jusque dans le lit de mon inflexible.

(Il chante ces paroles.)

Notte e di v'amo e v'adoro.
Cerco un si per mio ristoro;
Ma se voi dite di nô,
Bell' ingrata, io moritô
Fra la speranza
S'afflige il cuore,
In lontananza
Consuma l'hore:
Si dolce inganno
Che mi figura
Breve l'affanno,
Ahi! troppo dura
Cosi per tropp'amar languisco e muoro.
Notte e di v'amo e v'adoro.
Cerco un si per mio ristoro;
Ma se voi dite di nô,
Bell' ingrata, io moriô.
Se non dormite,
Almen pensate
Alle ferite
Ch'al cuor mi fate;
Deh! almen fingete
Per mio conforto,
Se m'uccidete,
D'haver il torto.
Vostra pieta mi scemerà il martoro
Notte e di v'amo e v'adoro.
Cerco un si per mio ristoro;
Ma se voi dite di nô,
Bell' ingrata, io moriô.
Zerbinetti, ch' ogn' hor con finti sguardi,
Mentiti desiri,
Fallaci sospiri,
Accenti buggiardi,
Di fede vi pregiate,
Ah! che non m'ingannate.
Che gia so per prova,
Ch'in voi non si trova
Constanza nè fede;
Oh! quanto è pazza colei che vi crede!
Quei sguardi languidi
Non m'innamorano,
Quei sospir fervidi
Più non m'infiammano;
Vel giuro a fe.
Zerbino misero,
Del vostro piangere
Il mio cor libero
Vuol sempre ridere.
Credet' a me
Che già so per prova
Ch'in voi non si trova
Costanza nè fede;
Oh! quanto è pazza colei che vi crede!

(Violons.)

Polichinelle. — Quelle impertinente harmonie vient interrompre ici ma voix ?

(Violons.)

Polichinelle. — Paix là! Taisez-vous, violons. Laissez-moi me plaindre à mon aise des cruautés de mon inexorable.

(Violons.)

Polichinelle. — Taisez-vous, vous dis-je! C'est moi qui veux chanter.

(Violons.)

Polichinelle. — Paix donc!

(Violons.)

Polichinelle. — Ouais!

(Violons.)

Polichinelle. — Ahi!

(Violons.)

Polichinelle. — Est-ce pour rire?

(Violons.)

Polichinelle. — Ah! que de bruit!

(Violons.)

Polichinelle. — Le diable vous emporte!

(Violons.)

Polichinelle. — J'enrage!

(Violons.)

Polichinelle. — Vous ne vous tairez pas? Ah! Dieu soit loué!

(Violons.)

Polichinelle. — Encore?

(Violons.)

Polichinelle. — Peste des violons!

(Violons.)

Polichinelle. — La sotte musique que voilà!

(Violons.)

Polichinelle, chantant pour se moquer des violons. — La, la, la, la, la, la.

(Violons.)

Polichinelle. - La, la, la, la, la, la.

(Violons.)

Polichinelle. - La, la, la, la, la, la.

(Violons.)

Polichinelle. - La, la, la, la, la, la.

(Violons.)

Polichinelle, avec un luth, dont il ne joue que des lèvres et de la langue, en disant: plin, tan, plan, etc. — Par ma foi, cela me divertit. Poursuivez, messieurs les violons, vous me ferez plaisir. Allons donc, continuez, je vous en prie. Voilà le moyen de les faire taire. La musique est accoutumée à ne point faire ce qu'on veut. Oh! sus, à nous! Avant que de chanter, il faut que je prélude un peu et joue quelque pièce, afin de mieux prendre mon ton. Plan, plan, plan, Plin, plin, plin. Voilà un temps fâcheux pour mettre un luth d'accord. Plin, plin, plin. Plin, tan, plan. Plin, plin. Les cordes ne tiennent point par ce temps-là. Plin, plan. J'entends du bruit. Mettons mon luth contre la porte.

Archers, passant dans la rue, accourent au bruit qu'ils entendent et demandent en chantant. — Qui va? là qui va la?.

Polichinelle, tout bas. — Qui diable est-ce là? Est-ce que c'est la mode de parler en musique?

Archers. — Qui va là? qui va la? qui va là?

Polichinelle, épouvanté. — Moi, moi, moi.

Archers. — Qui va là? qui va là? vous dis-je.

Polichinelle. — Moi, moi, vous-dis-je.

Archers. — Et qui toi? et qui toi?

Polichinelle. — Moi, moi, moi, moi, moi, moi.

Archers

Dis ton nom, dis ton nom, sans davantage attendre.

Polichinelle, feignant d'être bien hardi. Mon nom est "Va te faire pendre".

Archers

Ici camarades, ici.
Saisissons l'insolent qui nous répond ainsi.

ENTREE DE BALLET

(Violons et danseurs.)

Polichinelle. — Qui va là?

(Violons et danseurs.)

Polichinelle. — Qui sont les coquins que j'entends?

(Violons et danseurs.)

Polichinelle. — Euh!

(Violons et danseurs.)

Polichinelle. — Holà! mes laquais, mes gens!

(Violons et danseurs.)

Polichinelle. — Par la mort!

(Violons et danseurs.)

Polichinelle. — Par le sang!

(Violons et danseurs.)

Polichinelle. — J'en jetterai par terre.

(Violons et danseurs.)

Polichinelle, — Champagne, Poitevin, Picard, Basque, Breton !

(Violons et danseurs.)

Polichinelle. — Donnez-moi mon mousqueton.

(Violons et danseurs.)

Polichinelle, fait semblant de tirer un coup de pistolet. — Poue. (Ils tombent tous et s'enfuient.)

Polichinelle, en se moquant. — Ah! ah! ah! ah! comme je leur ai donné l'épouvante. Voilà de sottes gens d'avoir peur de moi qui ai peur des autres. Ma foi, il n'est que de jouer d'adresse en ce monde. Si je n'avais tranché du grand seigneur et n'avais fait le brave, ils n'auraient pas manqué de me happer! Ah! ah! ah!.

Archers

Nous le tenons; à nous, camarades, à nous!
Dépêchez, de la lumière.

BALLET

Tout le guet vient avec des lanternes.

Archers

Ah! traitre! Ah! fripon! c'est donc vous?
Faquin, maraud, pendard, imprudent, téméraire,
Insolent, effronté, coquin, filou, voleur!
Vous osez nous faire peur!

Polichinelle

Messieurs, c'est que j'étais ivre.

Archers

Non, non, non, point de raison,
Il faut vous apprendre à vivre.
En prison, vite, en prison.

Polichinelle. — Messieurs, je ne suis point voleur.

Archers. — En prison.

Polichinelle. — Je suis un bourgeois de la ville.

Archers. — En prison.

Polichinelle. — Qu'ai-je fait?

Archers. — En prison, vite, en prison.

Polichinelle. — Messieurs, laissez-moi aller.

Archers. — Non.

Polichinelle. — Je vous prie.

Archers. — Non.

Polichinelle. — Eh!

Archers. — Non.

Polichinelle. — De grâce!

Archers. — Non, non.

Polichinelle. — Messieurs...

Archers. — Non, non, non.

Polichinelle. — S'il vous plait!

Archers. — Non, non.

Polichinelle. — Par charité!

Archers. — Non, non.

Polichinelle. — Au nom du ciel.

Archers. — Non, non.

Polichinelle. — Miséricorde!

Archers

Non, non, non, point de raison,
Il faut vous apprendre à vivre.
En prison, vite, en prison.

Polichinelle. — Eh! n'est-il rien, messieurs, qui soit capable d'attendrir vos âmes?

Archers

Il est aisé de nous toucher,
Et nous sommes humains plus qu'on ne saurait croire.
Donnez-nous doucement six pistoles pour boire,
Nous allons vous lâcher.

Polichinelle. — Hélas! messieurs, je vous assure que je n'ai pas un sol sur moi.

Archers

Au défaut de six pistoles,
Choisissez donc, sans façon,
D'avoir trente croquignoles
Ou douze coups de bâton.

Polichinelle. — Si c'est une nécessité, et qu'il faille en passer par là, je choisis les croquignoles.

Archers

Allons, préparez-vous,
Et comptez bien les coups.

BALLET

Polichinelle. — Un, et deux, trois et quatre, cinq et six, sept et huit, neuf et dix, onze et douze et treize, et quatorze et quinze.

Archers

Ah! ah! vous en voulez passer;
Allons, c'est à recommencer.

Polichinelle. — Ah! messieurs, ma pauvre tête n'en peut plus, et vous venez de me la rendre comme une pomme cuite. J'aime encore mieux les coups de bâton que de recommencer.

Archers

Soit, puisque le bâton est pour vous plus charmant,
Vous aurez contentement.

BALLET

Polichinelle. — Un, deux, trois, quatre, cinq, six, ah! ah! ah! je n'y saurais plus résister. Tenez, messieurs, voilà six pistoles que je vous donne.

Archers

Ah! l'honnête homme! ah! l'âme noble et belle!
Adieu, seigneur, adieu, seigneur Polichinelle.

Polichinelle. — Messieurs, je vous donne le bonsoir.

Archers

Adieu, seigneur, adieu, seigneur Polichinelle.

Polichinelle. — Votre serviteur.

Archers

Adieu, seigneur, adieu, seigneur Polichinelle.

Polichinelle. — Très humble valet.

Archers

Adieu, seigneur, adieu, seigneur Polichinelle.

Polichinelle. — Jusqu'au revoir.

(à suivre)

Amélioration du service des incendies à Chibougamau

Chibougamau (DNC) — Des améliorations viennent d'être apportées au département des incendies de Chibougamau. En outre de l'installation du système d'alarme, le nombre des pompiers a été fixé à 20 hommes.

Cette équipe est sous la direction du chef de police, M. J. Boisclair. M. J. Savage agit comme président du corps des pompiers tandis que M. J.-M. Guay est secrétaire.



BLESSE EN EGYPTE. — Tandis qu'il conduisait une jeep, bien identifiée comme étant un véhicule des troupes des Nations Unies, le caporal John Kooyman, de Montréal, a été blessé par des fragments de verre, une balle ayant brisé le pare-brise. (Photo CPC)

NOS REPRESENTANTS
Chef du tirage: Jean-Marie L'Heureux — Tél.: Bureau: LI 3-4474
CHICOUTIMI — Tél.: LI 3-4474 — 316 ave Labrecque
JONQUIERE-KENOGAMI et ARVIDA :
Lauréat Perron, 102, Wilfrid Laurier — Tél.: LI 7-3285
ALMA, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED :
Jos.-Edouard Dufour — Tél.: LI 3-8714

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, JEUDI, 10 JANVIER, 1957

NOTRE REDACTION
CHICOUTIMI: bureau: LI 3-4474 — Chef des nouvelles: LI 3-4474
JONQUIERE-KENOGAMI: Thomas Duhaime — 53-C, Champlain Tél.: LI 2-2424
ALMA: Paul Tremblay, 81, rue du Sacré-Coeur — Tél.: NO 2-2262
ARVIDA: Roger Boivin, 241 rue Labrecque — Tél.: LI 8-4872 et Jacques Fortin, 300 Labrecque — Tél.: LI 8-5377
ST-FELICIEN: Rolande Potvin

Sir Anthony Eden donne sa démission

La grève du rail peut se régler à l'amiable

M. St-Laurent

OTTAWA (PC) — M. St-Laurent, qui a rencontré le président du Pacifique Canadien hier matin, a eu dans la soirée avec les chefs syndicaux un entretien sur la grève du rail.

Le premier ministre s'est par la suite déclaré optimiste. Selon lui, il est possible de régler le différend sans que le gouvernement n'ait recours à la contrainte. Par ailleurs, rien n'indique que les représentants de la compagnie et ceux de la Fraternité des chauffeurs de locomotive vont se réunir dès maintenant.

De son côté, M. N. R. Crump, président de la compagnie, a déclaré qu'il ignorait tout de la rencontre entre M. St-Laurent et les chefs syndicaux. Il a ajouté qu'il n'avait pas été invité à participer à d'autres réunions à l'issue de sa conversation d'une demi-heure avec le premier ministre.

"Je reste disponible!" a dit M. Crump qui a passé la nuit dans la capitale canadienne au cas où la tournure des événements nécessiterait sa présence à Ottawa.

Pas d'intervention

Aux Communes, M. St-Laurent a laissé entendre que son gouvernement n'envisage pas, du moins pour l'instant, l'usage de la contrainte à l'égard des parties en cause, contrairement à l'attitude qu'il avait adoptée en 1950 pour mettre fin à la grève de tous les cheminots canadiens.

"J'estime qu'il est encore un peu prématuré pour recourir à des mesures coercitives, et j'espère que nous n'aurons pas à y recourir du tout."

Peu après l'ajournement de la séance, à 6 heures hier soir, le ministre du Travail, M. Gregg, a fait venir dans son bureau MM. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, et Frank Hall, président du comité général des négociations pour les syndicats groupant quelque 124,000 cheminots sedentaires.

Vingt minutes plus tard, M. St-Laurent sortait du bureau et déclarait aux journalistes qu'à son avis M. Hall "est disposé à partager mon optimisme à l'égard de la mise au point éventuelle d'une formule quelconque, sans recours à la contrainte, pour rétablir le service ferroviaire".

Entretiens ultérieurs

Le premier ministre a souligné qu'il n'est pas question pour l'instant de rencontrer à nouveau M. Crump. Ce dernier avait par ailleurs déclaré hier matin, en quittant M. St-Laurent, qu'il examinerait de nouveau avec attention l'ensemble du problème de la grève.

Hier soir, M. Gregg a déclaré que la réunion groupant le premier ministre, les chefs syndicaux et lui-même avait donné lieu à un "bon entretien" et qu'il fallait l'envisager à la lumière du principe en vertu duquel il convient de rester en contact avec les deux parties.

De son côté, M. Jodoin a commenté l'entretien en déclarant: "Nous avons passé en revue des questions déjà examinées."

Comme un journaliste lui demandait si M. Crump prendrait part à des discussions prochaines, M. Gregg a répondu: "Nous n'enrégimentons personne. . .nous ne bousculons pas les gens."

"Bonne année!"

Le président du Pacifique Canadien avait expliqué plus tôt qu'il se rendait chez M. St-Laurent volontairement, surtout pour lui offrir ses voeux de bonne année. Mais l'échange de souhaits s'est rapidement transformé en une discussion d'une demi-heure sur la grève.

Les journalistes ont demandé hier soir au ministre du Travail s'il considérait que des progrès avaient été accomplis vers le règlement de la grève au cours de la journée de jeudi.

"Il est trop tôt pour le dire."

Par ailleurs, le sénateur libéral Arthur Roebuck a déclaré au cours d'une conférence de presse que le gouvernement devrait désigner un administrateur pour diriger le Pacifique Canadien tant que la compagnie n'aura pas démontré qu'elle peut s'entendre avec ses employés.

Le sénateur Roebuck

C'est précisément le sénateur Roebuck qui représentait la partie syndicale au sein de la commission fédérale d'arbitrage, saisie du différend l'an dernier.

Pour raison de santé

LONDRES (PC) — Sir Anthony Eden a démissionné, mercredi soir, de son poste de premier ministre. Il a déclaré que son mauvais état de santé ne lui permettait plus de diriger les destinées de la Grande-Bretagne.

L'homme d'Etat, âgé de 59 ans, se retire avec les "plus grands regrets" après 21 mois à la succession de sir Winston Churchill.

Robert A. Butler, leader du gouvernement à la Chambre des Communes est celui qui, mercredi soir, était considéré comme le successeur éventuel de M. Eden. Il est âgé de 54 ans.

On croit cependant que M. Harold Macmillan, Chancelier de l'Echiquier, âgé de 62 ans, serait un candidat possible.

Mais il existe encore la possibilité que quelqu'un d'autre sorte de l'ombre pour occuper le poste. Parmi les personnes mentionnées dans cette catégorie se trouve Duncan Sandys, gendre de sir Winston Churchill.

Le nouveau premier ministre doit occuper son poste aujourd'hui.

Elections générales?

Le leader de l'oppostion travailliste, M. Hugh Gaitskell, a réclamé des élections générales "parce que tout le cabinet s'est publiquement identifié à la politique étrangère appliquée. . .au cours des trois derniers mois."

Mais rien n'indique que l'opposition verra son désir se réaliser immédiatement.

Les conservateurs ont remporté la dernière élection en mai 1955 et il leur reste encore trois ans avant d'en décréter une autre. Mais à titre de parti majoritaire ils peuvent déclencher une élection n'importe quand où des développements politiques peuvent les obliger à la faire.

Eden se retire alors que se font encore sentir les répercussions de l'invasion de l'Egypte, qu'il avait autorisée en octobre dernier. En démissionnant il a dit:

"Je ne pense pas qu'il est juste pour moi de continuer à occuper le poste de premier ministre. . . sachant que je ne pourrai remplir complètement mon devoir."

Les médecins de M. Eden disent dans une déclaration qu'il se ressent encore d'une grave opération abdominale qu'il a subi en 1953 et "selon notre opinion sa santé ne lui permet plus de supporter le lourd fardeau que comporte la fonction de premier ministre."

M. Eden était la cible de pressions ininterrompues depuis la nationalisation du canal de Suez par l'Egypte, l'été dernier. Sur l'avis de ses médecins, il dut prendre un repos de trois semaines en Jamaïque, en novembre dernier.

Ce repos lui fut ordonné après de violentes critiques contre l'attaque anglo-française en Egypte et une grave scission avec les Etats-Unis.

M. Eden a fait ses adieux officiels à ses ministres, mercredi soir, lors d'une réunion du cabinet puis il s'est rendu au palais de Buckingham, remettre sa démission à la reine.

Il est monté dans sa voiture arborant un faible sourire, son collet de fourrure le protégeant du froid. Un quart de mille plus loin, de l'autre côté du parc St. James, sa voiture s'engagea derrière les grilles du palais.



C'EST UNE BONNE HISTOIRE, MAIS EST-ELLE VRAI ? — La police reste sceptique au sujet de l'histoire de l'enlèvement de l'actrice Marie McDonald, que l'on voit ici à l'hôpital de Coachella Valley, Californie. Elle a rapporté avoir été enlevée par deux hommes, qui l'ont baillonnée et l'ont forcée à monter dans une automobile. Ils l'auraient ensuite jetée en bas de l'automobile, dans le désert, près de Coachella Valley. Lorsqu'on l'a retrouvée au bord de la route, elle avait un oeil au beurre noir et deux dents cassées. (Photo CPC)

Le gouvernement a perdu la confiance de la population

Dit M. Diefenbaker

OTTAWA (PC) — Les partis de l'Opposition s'en sont pris au gouvernement qui, selon eux, a perdu la confiance du peuple canadien. Le premier ministre St-Laurent a répliqué qu'il sera bientôt possible de vérifier le bienfondé de cette assertion lors de la tenue des élections générales.

Les accusations de l'Opposition étaient contenues dans des motions de non-confiance présentées par les partis conservateur-progressiste et CCF au cours du débat sur le Discours du Trône qui a été entamé avec vigueur.

Le chef conservateur-progressiste, M. Diefenbaker, dans son nouveau rôle comme chef officiel de l'Opposition, déclarait dans sa motion que le gouvernement libéral a perdu la confiance du Parlement et du peuple canadien en raison de son "indifférence, de son inertie et de son incompétence en face des graves problèmes d'ordre national et international".

M. Coldwell, chef du parti CCF, l'a suivi en soumettant un amendement à la motion conservatrice pour blâmer le gouvernement de n'avoir soumis aucun projet de loi visant à l'établissement d'un programme national d'assurance-santé.

Elections

M. St-Laurent a déclaré que la prise du vote indiquera si le gouvernement a encore la confiance de la Chambre. En effet, les motions de l'Opposition seront mises au vote à la fin des 10 jours de débat sur le discours du Trône.

Puis, faisant de toute apparence allusion aux rumeurs soulignant la possibilité d'élections générales au mois de juin prochain, il a ajouté: "On a également l'impression à travers le pays, impression que je ne tenterai pas de dissiper cet après-midi, que le peuple canadien aura d'ici quelques mois l'occasion de se prononcer sur l'assertion faite précédemment que le gouvernement a perdu sa confiance."

Le chef du Crédit Social, M. Solon Low, a critiqué le discours du Trône, dont lecture avait été faite, mardi, par le gouverneur-général Massey à l'ouverture du Parlement qui, selon lui, contient des projets de loi dépourvus de tout intérêt pour le Canadien moyen.

Aux théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE CAPITOLE CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3097
AUJOURD'HUI DEMAIN ET SAMEDI



THE VAGABOND KING
Kathryn GRAYSON et ORESTE
Color by TECHNICOLOR - VISTAVISION
aussi
LA VEUVE JALOUSE
Opérette avec Armand Ledesma et Salvatore Baccolini
Nouvelles d'Actualités

THÉÂTRE IMPÉRIAL CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-5469
AUJOURD'HUI DEMAIN - VENDREDI
pour toute la semaine
EN PRIMEUR
OBSESSION
Grand film de trapèze, en couleurs, avec MICHELLE MORGAN et RAF VALONE
aussi
FILLES DE PLAISIR
avec SHELLEY WINTERS et BARRY SULLIVAN
Sujet court

THÉÂTRE CARTIER CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3130
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOE
version française en couleurs de "Adventures of Robinson Crusoe" avec Dan O'Herlihy et James Fernandez
(90 minutes) 1h. p.m., 4h. 10 p.m., 7h. p.m., 10h. 15 p.m.,
aussi
BIG HOUSE U.S.A.
grand film d'action avec Ralph Meeker et Broderick Crowford
(82 minutes) 2h. 50 p.m., 5h. 40 p.m., 8h. 50 p.m.
ATTENTION, ATTENTION, en plus du programme régulier, GRAND SPECIAL ce soir sur la scène du Cinéma Cartier à 8h.20. Vous verrez les fameux "Panto Boys" qui vous donneront leurs interprétations de "The Platters, The Charms, Crew Cuts et du sensationnel Elvis Presley".

A CJMT

Jeudi

12.00 à 1.00 p.m. En Dinant
12.30 p.m. Nouvelles Sportives
2.00 p.m. à 4.30 p.m. Cartes sur table
4.30 p.m. Opérette
5.00 p.m. L'Heure du thé
6.25 p.m. A l'affiche de nos cinémas
6.30 p.m. Menu musical
6.55 p.m. Avis de décès
8.05 p.m. Club Richelieu
10.00 p.m. à 2h. p.m. Fantaisie Swing
10.15 a.m. Gare Centrale
10.45 a.m. L'Ami Pierre
11.00 p.m. Nouvelles sportives

Vendredi

7.15 a.m. Petit déjeuner
7.30 a.m. Les ailes de la liberté (CARC)
8.05 a.m. Chanteville et Horoscope
9.55 a.m. Bon à connaître
10.10 a.m. Page d'Histoire
10.15 a.m. Gare Centrale
10.25 a.m. Rythmes et Romances
11.05 a.m. Ballades inter-cités

SERVICE et REPARATION de TELEVISION sur tous les appareils

CKRS-TV

JEUDI 10 JANVIER

2.00 Mire et 400 cycles
4.30 Le Capitaine Tempête
5.00 Histoire du Canada
5.30 Rin Tin Tin
6.00 Histoire de M. De La Fontaine
6.30 Entrevue ou intermède
6.35 Ce soir à CKRS-TV
6.40 Nouvelles locales et Température
6.45 Les sports
6.50 Les actualités filmées
7.00 Kit Carson
7.30 Tirons ensemble
7.45 Toi et moi
8.00 Le Fil d'Ariane
8.30 14 rue de Galais
9.00 Rendez-vous avec Michelle
9.30 Le Théâtre des Etoiles
10.00 Télé-Théâtre "L'Annonce faite à Marie"
11.00 Ciné feuilleton
11.15 Nouvelles anglaises
11.25 Fin des émissions

VENDREDI 11 JANVIER

4.00 Propos culinaires
4.30 Mire et 400 cycles
5.00 Le grenier aux Images
5.30 Sophie Magazine
6.00 Laurel et Hary
6.30 Entrevue
6.35 Ce soir à CKRS-TV
6.40 Les sports
6.45 Nouvelles locales température
6.50 Les actualités filmées
7.00 Film
7.15 Vacances d'une caméra
7.30 Paris chante
7.45 Pour elle
8.00 Conférence de Presse
8.30 Chansons-Vedettes
9.00 Sherlock Holmes
9.30 Quatuor
10.00 Arène de boxe
10.15 Film
10.30 Profils d'adolescents
11.00 Ciné-feuilleton
11.15 Ciné-tard
12.30 Nouvelles anglaises
12.40 Fin des émissions

Service jour et nuit
FONG Radio et TV Service
305 Riverin
Tél.: LI-3-6051
CHICOUTIMI

Sur la question du Moyen-Orient

Un contre-projet démocrate au projet de M. Eisenhower

WASHINGTON (PA) — Une proposition démocrate destinée à remplacer le plan du président Eisenhower en regard du Moyen-Orient a été accueillie avec un sentiment de surprise mêlé de désapprobation.

Cette proposition pourrait rallier les suffrages à une date ultérieure mais, pour le moment, il ne se trouve personne pour croire en ses chances de succès au Congrès.

Le président démocrate Thomas Gordon, du Comité des Affaires étrangères de la Chambre les représentants, a déclaré qu'il n'avait appris la chose que mercredi matin alors qu'il a lu dans les journaux que l'Orateur de la Chambre, M. Sam Rayburn, l'avait soumise aux principaux membres démocrates faisant partie de ce Comité.

M. Gordon ne croit pas que la version Eisenhower ne subisse de changements importants "lors de son passage à la Chambre".

M. Rayburn lui-même a déclaré qu'il n'appuyait pas cette proposition. Il a précisé qu'elle lui avait été soumise par un démocrate éminent ne faisant pas partie du gouvernement et dont il a refusé de dévoiler l'identité.

Clause en litige

Mais l'Orateur de la Chambre voit dans la proposition démocrate "un moyen d'approche sensé" et il a ajouté que plusieurs reprochent au plan Eisenhower la clause relativement à la gratification d'une aide économique au Moyen-Orient.

La proposition remise à M. Rayburn déclare tout simplement: "Les Etats - Unis considèrent comme vitale aux intérêts américains la préservation de l'indépendance et de l'intégrité du Moyen-Orient, et, si nécessaire, ils n'hésiteront pas à avoir recours à la force armée à cette fin."

Ceci laisse de côté plusieurs points importants du plan soumis par le président pour parer à toute agression communiste dans ce territoire agité.

En vertu de ce plan, on autoriserait l'emploi de troupes américaines dans "éventualité d'une attaque communiste à cet endroit.

Il prévoit également une aide militaire, reconnait le rôle des Nations unies comme une organisation mondiale de paix et autorise l'aide militaire américaine uniquement pour les nations qui en font la demande.

Auteur inconnu

Le second démocrate en importance au sein du Comité Gordon, le représentant Thomas Morgan, de Pennsylvanie, s'est contenté de dire: "Je ne voterais pas en faveur de la proposition démocrate".

M. Rayburn a ajouté que la proposition avait été soumise par un démocrate éminent qui faisait anciennement partie du gouvernement.

Des procès en Afrique-Sud qualifiés de tentatives pour brimer la liberté

JOHANNESBURG (Reuters) — Un procureur agissant au nom de la défense a affirmé que les procès institués en Afrique du Sud à la suite des nombreuses arrestations pour trahison "avaient pour but de bannir toute idée de liberté et de fraternité".

L'avocat V. C. Berrange a déclaré que les 156 personnes faisant face à l'accusation d'avoir tenté d'instaurer un état communiste voulaient tout simplement obtenir l'égalité et la liberté d'action pour tous, sans égard à la race et à la couleur.

Il a fait cette déclaration à l'enquête préliminaire des accusés. Cinq cents policiers armés entouraient le manège, où se poursuit le procès en vue d'empêcher la répétition des bagarres qui avaient marqué les premières enquêtes préliminaires commencées le mois dernier.

Une foule nombreuse, composée principalement de femmes africaines a hué les policiers et saluait avec les pouces levés à la manière du Congrès national africain. Les policiers dispersèrent les femmes et procédèrent à l'arrestation de neuf d'entre elles.

Un photographe africain, Peter Makubane, a été arrêté alors qu'il prenait des photos. Un photographe avait tenté de se porter à son aide, a été également arrêté.

Dans la salle d'audience, une chaine séparait les noirs des blancs. Les accusés comprennent 103 Africains, 23 blancs, 22 Indiens et huit mulâtres. On relève les noms de membres du Parlement, d'un ministre méthodiste, de journalistes, d'étudiants, de collets blancs et d'ouvriers.

COMPTABLE

Comptable ayant plusieurs années d'expérience offre ses services à temps partiel.

- Comptabilité générale: tenue de livres, établissement de nouveau système s'il y a lieu. Etc...
- Rapport mensuel: états de profits et pertes, bilan, etc... etc...
- Rapport annuel: états de profits et pertes, bilan, impôt, etc...

Téléphonez à LI 3-6547

En Hongrie, dissolution des conseils ouvriers

BUDAPEST (Reuters) — Les conseils ouvriers dans au moins 21 usines de Budapest, ont décidé de se dissoudre mercredi pour protester contre la "sévère" politique adoptée par le gouvernement communiste hongrois et annoncée dimanche dernier.

En même temps, les troupes soviétiques ont patrouillé les rues de Budapest pour la première fois depuis plusieurs semaines.

Des porte-parole des travailleurs ont déclaré que les usines touchées comprennent la vaste aciérie de Csépel, la plus grande usine de Hongrie.

De longues queues de ménagères devant les magasins de vivres et de vêtements se tenaient silencieuses alors que des camions remplis de mitrailleurs soviétiques se dirigeaient vers les principaux centres de la ville.

Chaque camion était muni d'une radio.

Auparavant outre les chars soviétiques et les blindés stationnés autour de l'ambassade russe et des principaux immeubles de Budapest, la capitale était patrouillée par la milice et la police hongroises.

Menace de grève

Mais les observateurs ici disent que rien n'indique que d'autres mesures de sécurité seront appliquées dans la ville.

La décision des conseils ouvriers de Budapest de se dissoudre est survenue trois jours après une déclaration politique gouvernementale longuement attendue, la première depuis que le gouvernement de Janos Kadar a été formé le 4 novembre, avec l'appui des chars soviétiques, alors que de furieux combats faisaient rages en Hongrie.

La déclaration de dimanche promet des réformes mais en même temps elle demande aux travailleurs et aux paysans d'aider le parti de Kadar à resserrer la domination communiste en Hongrie et à empêcher la reprise de la "contre-révolution fasciste."

Les ouvriers de l'une des plus grandes usines de Budapest se sont réunis mercredi et ont menacé de faire de nouveau la grève pour appuyer leurs anciennes demandes.

Celles-ci comprennent la fin du système politique unipartisan, la tenue d'élection libres et le retrait des troupes soviétiques.



M. HENRI-C. BOIS, 59 ans, est l'un des quatre sénateurs récemment nommés par le premier ministre St-Laurent. Il succède à M. Adélard Godbout. Résidant à St-Bruno, il est gérant général de la Fédération des coopératives de la province de Québec. (Photo CPC)

Fait pathétique de l'exode hongroise en notre pays

Par DON HOYT
de la Presse Canadienne

SAINT-JEAN, N.-B. (PC)—Mme Wertheimer Geza, femme âgée de 51 ans, qui s'est enfuie de sa maison hongroise, sous une charge de légumes, après que les Russes eurent menacé de détruire la ville, est descendu en vitesse du paquebot de 10,000 tonneaux, Arosa Star, mercredi, pour se jeter dans les bras de sa fille.

La réunion avec le Dr Agnes E. Bimbi-Kovacs, de Montréal femme qui quitta la Hongrie en 1944 après que les Nazis eurent découvert qu'elle faisait partie du maquis, a mis fin à un chapitre émouvant de l'exode des Hongrois.

Avec Mme Geza se trouvait son époux, âgé de 57 ans, beau-père du Dr Kovacs. Le seul membre de la famille encore en Hongrie est une tante du Dr Kovacs.

Projet de loi d'une extrême sévérité pour enrayer le trafic des narcotiques

OTTAWA (PC) — Afin d'enrayer le trafic illicite des stupéfiants, dont la valeur atteint plusieurs millions de dollars, le gouvernement a déposé jeudi un projet de loi dont les dispositions sont particulièrement sévères. Il comporte notamment des pénalités allant jusqu'à l'emprisonnement à vie pour les trafiquants et les contrebandiers qui exercent professionnellement leur métier illégal.

Inspirée des recommandations formulées en 1955 par un comité sénatorial qui a étudié les problèmes que posent les quelque 3,200 toxicomanes du pays, la nouvelle loi sur le contrôle des stupéfiants, en plus de renforcer les sanctions à l'égard du trafic, stipule:

1. Que l'importation au Canada de stupéfiants sans permis constitue un délit particulier;

2. Que les tribunaux seront autorisés à dénier au trafiquant coupable le droit de conduire une automobile durant une période que le juge fixera.

3. Le projet de loi rend plus sévères les pénalités à l'égard de ceux qui cultivent illégalement le pavot ou la marijuana; il autorise la police à détruire ces plantes.

4. Le projet de loi étend en outre les pouvoirs dont dispose la police de perquisitionner et de confisquer chaque fois qu'elle se trouve en présence d'une affaire de stupéfiants.

Les présentes dispositions de la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques prévoient des pénalités qui varient de l'emprisonnement minimum de six mois à l'emprisonnement maximum de sept ans pour possession illégale de stupéfiants. Les personnes trouvées en possession de stupéfiants qu'elles destinent au trafic illicite sont passibles d'une peine maximum de 14 ans d'emprisonnement. Dans ce dernier cas, la peine minimum n'est pas fixée.

En vertu du nouveau projet de loi, les convictions sommaires devant un magistrat pour possession illégale comportent des peines qui ne sont jamais inférieures à six mois d'emprisonnement et n'excèdent pas 18 mois. Le prévenu inculpé devant un tribunal supérieur est par contre passible d'une peine minimum de six mois, et maximum de sept ans.

D'une façon générale, les peines seront désormais plus sévères à l'égard de tous les délits.

Chambord prépare la célébration de son centenaire

Chambord (DNC) — Un comité a été formé à Chambord en vue d'organiser les fêtes qui marqueront le centenaire de l'arrivée des premiers colons dans cette paroisse. Le comité sera dénommé: "Comité du Centenaire de Chambord".

Cet organisme est formé d'un représentant de chaque corps public et des associations paroissiales. La Société St-Jean-Baptiste s'est chargée de la formation de ce comité.

PROPRIETE A VENDRE

Pour cause de santé

Maison Commerciale avec 4 logements située sur la rue Racine dans le centre commercial le plus avantageux. Idéal pour salon de coiffure, ou salon de barbier.

125 pieds de profondeur par 65 pieds de largeur avec dépendances sur la rue du Havre.

Pour informations

Tél.: LI-3-3227
ou s'adresser à
343 Racine, Chicoutimi

toute la journée jusqu'à 6 heures p.m.

Demandez le propriétaire.

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

MEMBRE DE L'

ET DE LA C. D. N. P. A.

Quotidien indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac-St-Jean.

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque.

Tél.: LI 3-4474

gérant général: Léopold Tremblay

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduire des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay sont également réservés.

par la poste	1 an	6 mois	3 mois	1 mois	1 sem
Chicoutimi	$13.00	$7.00	$4.00	$1.25	$0.25
Hors de Chicoutimi	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00	
Hors du pays	$13.00	$7.00	$4.00	$2.00	$0.50
Par porteur	$13.00	$7.00	$4.00	$1.25	$0.25

Tout abonnement est payable d'avance par chèque, mandat de postes au pair à Chicoutimi.

Services télégraphiques: Presse canadienne, Presse Associée, Agence Reuters.

CHICOUTIMI, JEUDI, 10 JANVIER, 1957

Une augmentation du nouveau taux d'intérêt sur l'épargne suggérée

MONTREAL (PC) — M. Charles St-Pierre, président de la Banque Canadienne Nationale, a suggéré aujourd'hui que les banques paient un intérêt plus élevé sur l'épargne.

Au cours de la réunion annuelle de la banque M. St-Pierre a souligné qu'il existe plus d'un moyen de faire face à la menace d'inflation et que les restrictions au crédit seraient probablement plus efficaces si elles étaient combinées avec des mesures appropriées pour encourager l'épargne.

Les banques à charte, dépositaires de la majeure partie eds économies de la population, pourraient sans aucun doute promouvoir l'épargne, dit-il, en haussant de nouveau l'intérêt payé sur les comptes d'épargne.

(Le taux d'intérêt sur l'épargne a augmenté de 1 1-2 à 2 1-2 pour cent au cours des dernières années. Le 1er décembre 1953, il a été majoré de 1 1-2 pour cent — taux en vigueur depuis la fin de la guerre — à deux pour cent. Le 1er août 1956, il a été porté à 2 1-4 pour cent et le 15 septembre 1956, à 2 1-2).

Les commentaires de M. St-Pierre sont contenus dans un texte remis d'avance à la presse.

Cooperation de tous

La lutte contre l'inflation, a fait observer M. St-Pierre, nécessite la coopération du pays tout entier. Non seulement les entreprises et les particuliers mais également les autorités publiques doivent comprimer leurs dépenses.

Il a ajouté que les perspectives de 1957 sont favorables mais il a mis en garde contre un optimisme exagéré qu'une longue période de prospérité est susceptible d'engendrer.

Le Canada, dit-il ne peut pas se dissocier des autres pays. La situation internationale présente tellement d'incertitude et l'interdépendance des nations est si grande de nos jours qu'il est plus nécessaire que jamais de faire preuve de vigilance et de prudence dans la conduite des affaires.

L'économi ecanadienne a subi de profonds changements au cours des dix dernières années. L'augmentation de la population a haussé la demande d'un grand nombre de produits naturels et manufacturés. Mais le volume de la consommation est encore loin de correspondre à la production et le Canada dépend de plus en plus des marchés étrangers.

Ralentissement prevu

La forte activité des dernières années est attribuable non seulement au développement rapide de l'économie canadienne mais aussi à la prospérité des Etats-Unis et de plusieurs pays de l'Europe occidentale.

"Il va sans dire", a déclaré M. St-Pierre, "que cette expansion ne peut se prolonger indéfiniment. Plusieurs indices portent à croire qu'il se produira bientôt un ralentissement."

La fermeture du canal de Suez a non seulement empêché l'accès aux réserves de pétrole du Moyen-Orient mais a également entravé le commerce des pays européens en plus d'entrainer une hausse des prix de diverses matières premières et une hausse des frais de transport maritime.

On doit s'attendre que la demande des marchés étrangers s'abaissera à des proportions plus normales et que plusieurs pays se verront dans l'obligation de diminuer leurs importations. L'un des problèmes les plus urgents de l'heure est de trouver de nouveaux débouchés où écouler les produits canadiens.

Le brigadier Quilliam expose . . .

Les causes des difficultés éprouvées au Moyen-Orient

Arvida (DNC) — La magistrale conférence du brigadier général Quilliam sur les "Troubles en Méditerranée" a reçu l'approbation de presque tous les membres du Canadian Club du Saguenay qui se sont rendus l'entendre lundi soir au sous-sol du temple de l'Eglise Unie d'Arvida.

Le conférencier fit d'abord l'historique des pays arabes depuis 1918, pays où il a passé environ 30 années de sa vie, et il continua en expliquant pourquoi, selon lui, les pays de l'Ouest et le Moyen-Orient ne pouvaient s'entendre.

Au cours de cette conférence, le brigadier général Quilliam rapporta le cas du jeune président Nasser comme étant le cas typique de non moins de 50 p.c. de la jeunesse de ce pays. "La jeune génération, de dire M. Quilliam, ne comprend pas notre manière de voir la démocratie, parce que nos paroles et nos gestes se contredisent. Nous pleurons devant la misère de certains pays surpeuplés et appauvris, d'ajouter le conférencier, mais nous ne faisons presque rien pour les aider et nous leur fermons même nos portes, à moins qu'ils ne soient quelques savants, ou riches, ou encore, à moins qu'ils n'aient quelque influence politique."

Toujours selon le conférencier, l'une des raisons des troubles en Egypte est le fait que les contacts personnels entre les Arabes et les personnes de l'Ouest ont été forcément brisés par la guerre. Le brigadier Quilliam continua en disant que ces contacts de personne à personne entre les membres des pays arabes et les personnes des démocraties de l'Ouest ont presque toujours réussi à aplanir et à expliquer les difficultés qui survenaient entre les pays.

Parlant des remèdes à apporter à la situation le conférencier précisa qu'il faudrait accompagner nos sermons sur la démocratie de gestes tangibles; en d'autres mots, il faudrait, par exemple, ouvrir nos portes à l'immigration arabe, afin que ceux qui le désirent puissent émigrer soit en Europe, soit en Amérique, là où il y a beaucoup d'espace et d'opportunités pour cette jeune génération qui est instruite et qui veut se faire un avenir respectable.

Le brigadier général Quilliam termina en disant que tant que nous ne pourrons pas éteindre le sentiment de frustration de la jeune génération et tant que nous ne réussirons pas à leur faire croire que nous voulons vraiment les aider, nous aurons des troubles en Méditerranée.

Après cet exposé de la situation au Moyen-Orient, le conférencier se prêta de bonne grâce aux questions de ses auditeurs. M. F.-E. Hogg, du département chimique des usines de l'Alcan, remercia le conférencier, qui avait été présenté par le président du Canadian Club du Saguenay, M. T.-T. Anderson.

Un beau succès du University Women's Club d'Arvida

Arvida (DNC) — Le comité de l'aide aux orphelins du University Women's Club nous avise que sa campagne annuelle en faveur de ses petits déshérités a été encore cette année un franc succès.

En effet, de très nombreux cadeaux furent offerts aux petits orphelins, et le plus beau de tous fut un tourne-disques à trois vitesses qui servira de nombreuses années à distraire les petits.

Parmi les organisations ou groupements qui ont aidé de façon toute particulière, nous voyons les noms suivants: Le Magasin Lessard d'Arvida; la Compagnie de la Baie d'Hudson; le Nettoyeur Vogue; la Pâtisserie Vaudreuil; la Banque Royal du Canada, succursale d'Arvida; l'Ordre Loyal des Moose; les scouts, les guides, les louveteaux et les jeannettes. Mlle Boivin et 25 anciennes guides donnèrent des cadeaux; les dames de la Société St-Patrick donnèrent 30 poupées, et enfin, le University Women's Club contribua par de l'argent et des cadeaux.

Le 24 decembre, veille de Noël, les dames du Comité des orphelins se rendirent à l'orphelinat pour distribuer ces cadeaux; elles furent aidées de Mlles Joan Atkinson, Sybille Tremblay, Louise Fortin, Elisabeth McNab, Gina Lorenson et Catherine Hogg.

Le Comité d'aide aux orphelins du University Women's Club remercie cordialement toutes les personnes et toutes les organisations qui ont contribué à faire de ce Noël, une fête plus heureuse pour un très grand nombre de petits malheureux.

J. F.

Gratification pour succès dans l'enseignement

Plusieurs instituteurs et institutrices des collèges et institutions religieuses de la ville d'Arvida ont reçu du département de l'Instruction publique une gratification de $20 pour succès dans l'enseignement. Ces gratifications ont été obtenues par l'entremise de M. Henri Tremblay, inspecteur.

Au couvent de la Présentation de St-Jean-Eudes, ont été ainsi gratifiées: la R. S. André-Marie, Mlle Jeannine Dumas; au collège St-Jean-Eudes: Mlle Jeannine Gaudreault et M. Camil Villeneuve; à l'école no 14, St-Ignace: la R. S. Ludger-Marie, Mlle Marguerite Deschêne, M. Jean-Charles Roy; à l'école St-Jean-Baptiste: M. Henri Jobin.

Gratifications à des professeurs

Normandin (DNC) — Mme Paul-Emile Marois, de Normandin, institutrice dans la paroisse de Gérardville, vient de recevoir une gratification de $20 du Département de l'instruction publique, pour succès dans l'enseignement.

Cette prime lui a été transmise par M. Paul Turcotte, inspecteur d'écoles.

Patinoire confiée à la C. de C. de Chibougamau

Chibougamau (DNC) — La Chambre de Commerce de Chibougamau vient de prendre charge de la patinoire publique de cette localité. La nouvell patinoire est située près du collège au centre de la ville.

Incendie à Chibougamau

Chibougamau (DNC) — Un feu a éclaté dans la demeure de M. Elie Bonneau de Chibougamau. Il n'avait pas d'occupant dans la maison au moment de l'incendie.

C'est un voisin qui constata le feu en apercevant de la fumée sortir par une fenêtre. Il alerta immédiatement les pompiers. Grâce à leur bon travail, les flammes ont été mise sous contrôle en peu de temp . Les dommages sont peu élevés.

Maison avariée par le feu à Saint-Nazaire

St-Nazaire (DNC) — Le feu a fait de lourds dommages à la maison de M. Emile Fortin de St-Nazaire dans la soirée du 31 décembre dernier. Les flammes activées par la brise ont été maîtrisées grâce au bon travail des sapeurs de l'endroit secondés par les pompiers de Naudville.

Le deuxième étage occupé par la famille de M. Julien Néron a été le plus durement avarié..

Un comité de relations avec les instituteurs

Le comité des relations professionnelles entre la Commission scolaire de Chicoutimi et les instituteurs et institutrices de cette ville a été formé.

Les commissaires sont représentés par MM. Jacques Riverin, n. p., William Boulé et Ls-Georges Lapointe, commissaires; les seconds, par M. René Fournier, président, M. Benoit Dolbec et Mlle Brassard.

Le comité étudiera les griefs, il surveillera l'application des termes de la convention et s'occupera des relations entre les deux corps représentés.



GUERIE DE LA FOLIO, après sept ans d'exercices appropriés, la petite Christine Karcza, de Burlington, Ontario, doit un beau merci à deux étudiants du high school de cette ville, Mlles Donna Tierx, (à gauche) et Jannifer Hammill (à droite), qui l'ont aidée de toutes façons à pratiquer le sport de la nage dans la piscine de l'école. Christine, qui fut victime de la polio à l'âge de six mois, a commencé à marché sans béquilles, il y a quelques jours. (Photo CPC)

Le Malade Imaginaire de Molière

(Suite)

Que d'un MALADE IMAGINAIRE.
Votre plus haut savoir n'est que [pure chimère.
Vains et peu sages médecins, etc.

(Le théâtre change et représente une chambre.)

ACTE PREMIER

Scène première. — ARGAN

ARGAN, seul dans sa chambre, assis, une table devant lui, compte des parties d'apothicaire avec des jetons; il fait, parlant à lui-même, les dialogues suivants. — Trois et deux font cinq et cinq font dix, et dix font vingt. Trois et deux font cinq. Plus, du vingt-quatrième, un petit clystère insinuatif, préparatif et rémollient, pour amollir, humecter et rafraîchir Fleurant, mon apothicaire, c'est que ses parties sont toujours fort civiles. "Les entrailles de monsieur, trente sols." Oui; mais, monsieur Fleurant, ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable et ne pas écorcher les malades. Trente sols un lavement! Je suis votre serviteur, je vous l'ai déjà dit. Vous ne me les avez mis dans les autres parties qu'à vingt sols, et vingt sols en language d'apothicaire, c'est-à-dire dix sols; les voilà, dix sols. "Plus, du dit jour, un bon clystère détersif, composé, avec catholicon double, rhubarbe, miel rosat et autres, suivant l'ordonnance, pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de monsieur, trente sols." Avec votre permission, dix sols. "Plus, du dit jour, le soir, un julep hépatique, soporatif et somnifère composé pour faire dormir monsieur, trente-cinq sols." Je ne me plains pas de celui-là, car il me fit bien dormir. Dix, quinze, seize et dix-sept sols six deniers. "Plus, du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente avec séné levantin et autres, suivant l'ordonnance de monsieur Purgon, pour expulser et évacuer la bile de monsieur, quatre livres." Ah! monsieur Fleurant, c'est se moquer, il faut vivre avec les malades. Monsieur Purgon ne vous a pas ordonné de mettre quatre francs. Mettez, mettez trois livres, s'il vous plaît. Vingt et trente sols. "Plus, dudit jour, une potion anodine et astringente pour faire reposer monsieur, trente sols." Bon. . . dix et quinze sols. "Plus, du vingt-sixième, un clystère carminatif pour chasser les vents de monsieur, trente sols." Dix sols, monsieur Fleurant. "Plus le clystère de monsieur réitéré le soir, comme dessus, trente sols." Monsieur Fleurant, dix sols. "Plus, du vingt-septième, une bonne médecine composée pour hâter d'aller, et chasser dehors les mauvaises humeurs de monsieur, trois livres." Bon, vingt et trente sols; je suis bien aise que vous soyez raisonnable. "Plus du vingt-huitième, une prise de petit-lait clarifié et dulcoré, pour adoucir, lénifier, tempérer et rafraîchir le sang de monsieur, vingt sols." Bon, dix sols. "Plus une potion cordiale et préservative composée avec douze grains de bézoard, sirop de limon et grenade, et autres suivant l'ordonnance, cinq livres." Ah! monsieur Fleurant, tout doux, s'il vous plaît; si vous en usez comme cela, on ne voudra plus être malade, contentez-vous de quatre francs; vingt et quarante sols. Trois et deux font cinq, et cinq font dix et dix font vingt. Soixante et trois livres quatre sols six deniers. Si bien donc que, de ce mois, j'ai pris une deux, trois, quatre, cinq, six sept huit, neuf, dix, onze et douze lavements; et l'autre mois, il y avait douze médecines et vingt lavements. Je ne m'étonne pas si je ne me porte pas si bien ce mois-ci que l'autre. Je le dirai à monsieur Purgon afin qu'il mette ordre à cela. Allons, qu'on m'ôte tout ceci. Il n'y a personne? J'ai beau dire, on me laisse toujours seul; il n'y a pas moyen de les arrêter ici. **(Il agite une sonnette pour faire venir ses gens.)** Ils n'entendent point, et ma sonnette ne fait pas assez de bruit. Drelin, drelin, drelin point d'affaire. — Drelin, drelin, drelin, ils sont sourds... Toinette? drelin, drelin, drelin. Tout comme si je ne sonnais point. Chienne! coquine! Drelin, drelin, drelin, j'enrage. **(Il ne sonne plus, mais il crie.)** — Drelin, drelin, drelin. Carogne, à tous les diables! Est-il possible qu'on laisse comme cela un pauvre malade tout seul! Drelin, drelin drelin: voilà qui est pitoyable! Drelin, drelin, drelin. Ah! mon Dieu, ils me laisseront ici mourir. Drelin, drelin, drelin!

Scène II. — Toinette, Argan

Toinette, en entrant dans la chambre. — On y va.

Argan. — Ah! chienne! ah! carogne!...

Toinette, faisant semblant de s'être cogné la tête. — Diantre soit fait de votre impatience! Vous pressez si fort les personnes que je me suis donné un grand coup de la tête contre la carne d'un volet.

Argan, en colère. — Ah! traîtresse...

Toinette, pour l'interrompre et l'empêcher de crier, se plaint toujours, en disant. — Ah!

Argan. — Il y a...

Toinette. — Ah!

Argan. — Il y a une heure....

Toinette. — Ah!

Argan. — Tu m'as laissé...

Toinette. — Ah!

Argan. — Tais-toi donc, coquine, que je te querelle.

Toinette. — Camon, ma foi, j'en suis d'avis, après ce que je me suis fait.

Argan. — Tu m'as fait égosiller, carogne!

Toinette. — Et vous m'avez fait, vous, casser la tête; l'un vaut bien l'autre. Quitte à quitte, si vous voulez.

Argan. — Quoi! coquine....

Toinette. — Si vous querellez, je pleurerai.

Argan. — Me laisser, traîtresse...

Toinette. — Toujours pour l'interrompre. — Ah!

Argan. — Chienne! tu veux...

Toinette. — Ah!

Argan. — Quoi! il faudra encore que je n'aie pas le plaisir de la quereller?

Toinette. — Querellez tout votre soûl: je le veux bien.

Argan. — Tu m'en empêches, chienne, en m'interrompant à tous coups.

Toinette. — Si vous avez le plaisir de quereller, il faut bien que de mon côté j'aie le plaisir de pleurer: chacun le sien, ce n'est pas trop. Ah!

Argan. — Allons, il faut en passer par là. Ote-moi ceci, coquine, ôte-moi ceci. (Argan se lève de sa chaise). Mon lavement d'aujourd'hui a-t-il bien opéré?

Toinette. — Votre lavement?

Argan. — Oui. Ai-je bien fait de la bile?

Toinette. — Ma foi, je ne me mêle point de ces affaires-là; c'est à monsieur Fleurant à y mettre le nez, puisqu'il en a le profit.

Argan. — Qu'on ait soin de me tenir un bouillon prêt pour l'autre que je dois tantôt prendre.

Toinette. — Ce monsieur Fleurant-là et ce monsieur Purgon s'égayent bien sur votre corps; ils ont en vous une bonne vache à lait, et je voudrais bien leur demander quel mal vous avez, pour vous faire tant de remèdes.

Argan. — Taisez-vous, ignorante; ce n'est pas à vous à contrôler les ordonnances de la médecine. Qu'on me fasse venir ma fille Angélique, j'ai à lui dire quelque chose.

Toinette. — La voici qui vient d'elle-même; elle a deviné votre pensée.

Scène III. — Angélique, Toinette, Argan.

Argan. — Approchez, Angélique, vous venez à propos; je voulais vous parler.

Angélique. — Me voilà prête à vous ouïr.

Argan, courant au bassin. — Attendez. Donnez-moi mon bâton. Je vais revenir tout à l'heure.

Toinette, en le raillant. — Allez, vite, monsieur, allez; monsieur Fleurant nous donne des affaires.

Scène IV. — Angélique, Toinette

Angélique, la regardant d'un oeil languissant, lui dit confidemment. — Toinette!

Toinette. — Quoi.

Angélique. — Regarde-moi un peu

Toinette. — Hé bien! Je vous regarde.

Angélique. — Toinette!

Toinette. — Hé bien, quoi, "Toinette"?

Angélique. — Ne devines-tu point de quoi je veux parler?

Toinette. — Je m'en doute assez; de notre jeune amant, car c'est sur lui depuis six jours que roulent tous nos entretiens, et vous n'êtes paint bien si vous n'en parlez à toute heure.

Angélique. — Puisque tu connais cela, que n'es-tu donc la première à m'en entretenir, et que ne m'épargnes-tu la peine de te jeter sur ce discours?

Toinette. — Vous ne m'en donnez pas le temps, et vous avez des soins là-dessus qu'il est difficile de prévenir.

Angélique. — Je t'avoue que je ne saurais me lasser de te parler de lui, et que mon coeur profite avec chaleur de tous les moments de s'ouvrir à toi. Mais dis-moi, condamnes-tu, Toinette, les sentiments que j'ai pour lui?

Toinette. — Je n'ai garde.

Angélique. — Ai-je tort de m'abandonner à ces douces impressions?

Toinette. — Je ne dis pas cela.

Angélique. — Et voudrais-tu que je fusse insensible aux tendres protestations de cette passion ardente qu'il témoigne pour moi?

Toinette. — A Dieu ne plaise!

Angélique. — Dis-moi un peu, ne trouves-tu pas, comme moi, quelque chose du ciel, quelque effet du destin dans l'aventure inopinée de notre connaissance?

Toinette. — Oui.

Angélique. — Ne trouves-tu pas que cette action d'embrasser ma défense sans me connaître est tout à fait d'un honnête homme?

Toinette. — Oui.

Angélique. — Que l'on ne peut en user plus généreusement?

Toinette. — D'accord.

Angélique. — Et qu'il fit tout cela de la meilleure grâce du monde?

Toinette. — Oh! oui.

Angélique. — Ne trouves-tu pas, Toinette, qu'il est bien fait de sa personne?

Toinette. — Assurément.

Angélique. — Qu'il a l'air le meilleur du monde?

Toinette. — Sans doute.

Angélique. — Que ses discours, comme ses actions, ont quelque chose de noble?

Toinette. — Cela est sûr.

Angélique. — Qu'on ne peut rien entendre de plus passionné que tout ce qu'il me dit?

Toinette. — Il est vrai.

Angélique. — Et qu'il n'est rien de plus fâcheux que la contrainte où l'on me tient, qui bouche tout commerce aux doux empressement de cette mutuelle ardeur que le ciel nous inspire?

Toinette. — Vous avez raison.

Angélique. — Mais, ma pauvre Toinette, crois-tu qu'il m'aime autant qu'il me le dit?

Toinette. — Hé! hé! ces choses-là parfois sont un peu sujettes à caution. Les grimaces d'amour ressemblent fort à la vérité, et j'ai vu de grands comédiens là-dessus.

Angélique. — Ah! Toinette, que dis-tu là? Hélas! de la façon qu'il parle, serait-il bien possible qu'il ne me dit pas vrai?

Toinette. — En tout cas, vous en serez bientôt éclaircie, et la résolution où il vous écrivit hier qu'il était de vous faire demander s'il vous dit vrai ou non. C'en sera là la bonne preuve.

Angélique. — Ah! Toinette, si celui-là me trompe, je ne croirai de ma vie aucun homme.

Toinette. — Voilà votre père qui revient.

Scène V. — Argan, Angélique, Toinette.

Argan, se met dans sa chaise. — O ça, ma fille, je vais vous dire une nouvelle où peut-être ne vous attendez-vous pas. On vous demande en mariage. Qu'est-ce que cela? Vous riez? Cela est plaisant, oui, ce mot de mariage. Il n'y a rien de plus drôle pour les jeunes filles. Ah! nature, nature! A ce que je puis voir, ma fille, je n'ai que faire de vous demander si vous voulez bien vous marier.

Angélique. — Je dois faire, mon père, tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner.

....Argan. — Je suis bien aise d'avoir une fille si obéissante; la chose est donc conclue, et je vous ai promise.

Angélique. — C'est à moi, mon père, de suivre aveuglément toutes vos volontés.

Argan. — Ma femme, votre belle-mère, avait envie que je vous fisse religieuse, et votre petite soeur Louison aussi; et de tout temps elle a été aheurtée à cela.

Toinette, tout bas. — La bonne bête a ses raisons.

Argan. — Elle ne voulait point consentir à ce mariage; mais je l'ai emporté, et ma parole est donnée.

Angélique. — Ah! mon père, que je vous suis obligée de toutes vos bontés!

Toinette. — En vérité, je vous sais bon gré de cela, et voilà l'action la plus sage que vous ayez faite de votre vie.

Angélique. — Est-ce que monsieur Purgon le connaît?

Argan. — La belle demande! il faut bien qu'il le connaisse, puisque c'est son neveu.

Angélique. — Cléante, neveu de monsieur Purgon?

Argan. — Que! Cléante? Nous parlons de celui pour qui l'on t'a demandée en mariage.

Angélique. — Hé! oui.

Argan. — Hé bien! c'est le neveu de M. Purgon, qui est le fils de son beau-frère le médecin, monsieur Diafoirus; et ce fils s'appelle Thomas Diafoirus, et non pas Cléante; et nous avons conclu ce mariage-là ce matin, monsieur Purgon, monsieur Fleurant et moi, et demain ce gendre prétendu doit m'être amené par son père. Qu'est-ce? Vous voilà toute ébaubie.

Angélique. — C'est, mon père, que je connais que vous avez parlé d'une personne, et que j'ai entendu une autre.

Toinette. — Quoi! monsieur, vous auriez fait ce dessein burlesque? et, avec tout le bien que vous avez, vous voudriez marier votre fille avec un médecin?

Argan. — Oui. De quoi te mêles-tu, coquine, impudente que tu es?

Toinette. — Mon Dieu! tout doux. Vous allez d'abord aux invectives. Est-ce que nous ne pouvons pas raisonner ensemble sans nous emporter? Là, parlons de sang-froid. Quelle est votre raison, s'il vous plaît, pour un tel mariage?

Argan. — Ma raison est que, me voyant infirme et malade comme je suis, je veux me faire un gendre et des alliés médecins, afin de m'appuyer de bons secours contre ma maladie, d'avoir dans ma famille les sources des remèdes qui me sont nécessaires et d'être à même des consultations et des ordonnances.

Toinette. — Hé bien, voilà dire une raison, et il y a plaisir à se répondre doucement les uns aux autres. Mais, monsieur, mettez la main à la conscience. Est-ce que vous êtes malade?

Argan. — Comment, coquine, si je suis malade? si je suis malade, impudente!

Toinette. — Hé bien, oui, monsieur, vous êtes malade: n'ayons point de querelle là-dessus. Oui, vous êtes fort malade; j'en demeure d'accord, et plus malade que vous ne pensez: voilà qui est fait. Mais votre fille doit épouser un mari pour elle, et, n'étant point malade, il n'est pas nécessaire de lui donner un médecin.

Argan. — C'est pour moi que je lui donne ce médecin et une fille de bon naturel doit être ravie d'épouser ce qui est utile à la santé de son père.

Toinette. — Ma foi, monsieur, voulez-vous qu'en amie je vous donne un conseil?

Argan. — Quel est-il, ce conseil?

Toinette. — De ne point songe, à ce mariage-là.

Argan. — Et la raison?

Toinette. — La raison, c'est que votre fille n'y consentira point.

Argan. — Elle n'y consentira point?

Toinette. — Non.

Argan. — Ma fille?

Toinette. — Votre fille. Elle vous dira qu'elle n'a que faire de monsieur Diafoirus, ni de son fils Thomas Diafoirus, ni de tous les Diafoirus du monde.

Argan. — J'en ai affaire, moi, outre que le parti est plus avantageux qu'on ne pense: monsieur Diafoirus n'a que ce fils-là pour tout héritier; et de plus monsieur Purgon, qui n'a ni femme ni enfants lui donne tout son bien en faveur de ce mariage: et monsieur Purgon est un homme qui a huit mille bonnes livres de rente.

Toinette. — Il faut qu'il ait tué bien des gens pour s'être fait si riche.

Argan. — Huit mille livres de rente sont quelque chose, compter le bien du père.

Toinette. — Monsieur, tout cela est bel et bon; mais j'en reviens toujours là. Je vous conseille ent e nous de lui choisir un autre mari et elle n'est point faite pour être madame Diafoirus.

Argan. — Et je veux, moi, que cela soit.

Toinette. — Eh! fi! ne dites pas cela.

Argan. — Comment! que je ne dise pas cela?

Toinette. — Hé! non.

Argan. — Et pourquoi ne le dirai-je pas?

Toinette. — On dira que vous ne songez pas à ce que vous dites.

Argan. — On dira ce qu'on voudra, mais je vous dis que je veux qu'elle exécute la parole que j'ai donnée.

Toinette. — Non, je suis sûre qu'elle ne le fera pas.

Argan. — Je l'y forcerai bien.

Toinette. — Elle ne le fera pas, vous dis-je.

....Argan. — Elle le fera, ou je la mettrai dans un couvent.

Toinette. — Vous?

Argan. — Moi.

Toinette. — Bon!

Argan. — Comment, bon?

Toinette. — Vous ne la mettrez point dans un couvent.

Argan. — Je ne la mettrai point dans un couvent?

Toinette. — Non.

Argan. — Non?

Toinette. — Non.

Argan. — Ouais! Voici qui est plaisant! Je ne mettrai pas ma fille dans un couvent, si je veux?

Toinette. — Non, vous dis-je.

Argan. — Qui m'en empêchera?

Toinette. — Vous-même.

Argan. — Moi?

Toinette. — Oui. Vous n'aurez pas ce coeur-là.

Argan. — Je l'aurai.

Toinette. — Vous vous moquez.

Argan. — Je ne me moque point.

Toinette. — La tendresse paternelle vous prendra.

Argan. — Elle ne me prendra point.

Toinette. — Une petite larme ou deux, des bras jetés au cou, un "mon petit papa mignon" prononcé tendrement, sera assez pour vous toucher.

Argan. — Tout cela ne fera rien.

Toinette. — Oui, oui.

Argan. — Je vous dis que je n'en démordrai point.

Toinette. — Bagatelles.

Argan. — Il ne faut point dire: Bagatelles.

Toinette. — Mon Dieu, je vous connais, vous êtes bon naturellement.

Argan, avec emportement. — Je ne suis point bon, et je suis méchant quand je veux.

Toinette. — Doucement, monsieur, vous ne songez pas que vous êtes malade.

Argan. — Je lui commande absolument de se préparer à prendre le mari que je dis.

Toinette. — Et moi, je lui défends absolument d'en faire rien.

Argan. — Où est-ce donc que nous sommes? et quelle audace est-ce là à une coquine de servante de parler de la sorte devant son maître.

Toinette. — Quand un maître ne songe pas à ce qu'il fait, une servante bien sensée a en droit de le redresser.

Argan court après Toinette. — Ah! insolente, il faut que je t'assomme.

Toinette se sauve de lui. — Il est de mon devoir de m'opposer aux choses qui vous peuvent déshonorer.

Argan, en colère, court après elle autour de sa chaise, son bâton à la main. — Viens, viens, que je t'apprenne à parler.

Toinette, courant et se sauvant du côté de la chaise où n'est pas Argan. — Je m'intéresse, comme je dois, à ne vous point laisser faire de folie.

Toinette. — Non, je ne consentirai jamais à ce mariage.

Argan. — Pendarde!

Toinette. — Je ne veux point qu'elle épouse votre Thomas Diafoirus.

Argan. — Carogne!

Toinette. — Et elle m'obéira plutôt qu'à vous.

Argan. — Angélique, tu ne veux pas m'arrêter cette coquine-là?

Angélique. — Eh! mon père, ne vous faites point malade.

Argan. — Si tu ne me l'arrêtes, je te donnerai ma malédiction.

Toinette. — Et moi, je la déshériterai si elle vous obéit.

Argan se jette dans sa chaise, étant las de courir après elle. — Ah! ah! je n'en puis plus. Voilà pour me faire mourir.

Scène VI. — Béline, Angélique, Toinette, Argan.

Argan. — Ah! ma femme, approchez.

Béline. — Qu'avez-vous, mon pauvre mari?

Argan. — Venez-vous-en ici à mon secours.

Béline. — Qu'est-ce que c'est donc qu'il y a, mon petit fils?

Argan. — Mamie.

Béline. — Mon ami.

Argan. — On vient de me mettre en colère.

Béline. — Hélas! pauvre petit mari !Comment donc, mon ami?

Argan. — Votre coquine de Toinette est devenue plus insolente que jamais.

Béline. — Ne vous passionnez donc point.

Argan. — Elle m'a fait enrager, mamie.

Béline. — Doucement, mon fils.

Argan. — Elle a contrecarré, une heure durant, les choses que je veux faire.

Béline. — Là, là, tout doux!

Argan. — Et a eu l'effronterie de me dire que je ne suis point malade.

Béline. — C'est une impertinente.

Argan. — Vous savez, mon coeur, ce qui en est.

Béline. — Oui, mon coeur, elle a tort.

Argan. — M'amour, cette coquine-là me fera mourir.

Béline. — Hé, là! hé, là! !

Argan. — Elle est cause de toute la bile que je fais.

Béline. — Ne vous fâchez point tant.

Argan. — Et il y a je ne sais combien que je vous dis de me la chasser.

Béline. — Mon Dieu, mon fis, il n'y a point de serviteurs et de servantes qui n'aient leurs défauts. On est contraint parfois de souffrir leurs mauvaises qualités à cause des bonnes. Celle-ci est adroite, soigneuse, diligente, et surtout fidèle; et vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens que l'on prend. Holà! Toinette!

Toinette. — Madame.

Béline. — Pourquoi donc est-ce que vous mettez mon mari en colère?

Toinette, d'un ton doucereux. — Moi, madame? Hélas! je ne sais pas ce que vous voulez dire, et je ne songe qu'à complaire à monsieur en toutes choses.

Argan. — Ah! la traîtresse!

Toinette. — Il nous a dit qu'il voulait donner sa fille en mariage au fils de monsieur Diafoirus; je lui ai répondu que je trouvais le parti avantageux pour elle, mais que je croyais qu'il ferait mieux de la mettre dans un couvent.

Béline. — Il n'y a pas grand mal à cela, et je trouve qu'elle a raison.

Argan. — Ah! m'amour vous la croyez! C'est une scélérate, elle m'a dit cent insolences.

Béline. — Hé bien, je vous crois, mon ami. Là, remettez-vous. Ecoutez, Toinette: si vous fâchez jamais mon mari, je vous mettrai dehors. Çà, donnez-moi son manteau fourré et des oreillers, que je l'accommode dans sa chaise. Vous voilà je ne sais comment. Enfoncez bien votre bonnet jusque sur vos oreilles; il n'y a rien qui enrhume tant que de prendre l'air par les oreilles.

Argan. — Ah! mamie, que je vous suis obligé de tous les soins que vous prenez de moi!

Béline, accommodant les oreillers qu'elle met autour d'Argan. — Levez-vous, que je mette ceci sous vous. Mettons celui-ci pour vous appuyer, et celui-là de l'autre côté. Mettons celui-ci derrière votre dos, et cet autre-là pour soutenir votre tête.

Toinette, lui mettant rudement un oreiller sur la tête, et puis fuyant. — Et celui-ci pour vous garder du serein.

Argan, se lève en colère et jette tous les oreillers à Toinette. — Ah! coquine, tu veux m'étouffer.

Béline. — Hé, là! hé, là! Qu'est-ce que c'est donc?

Argan, tout essoufflé, se jette dans sa chaise. — Ah! ah! ah! je n'en puis plus.

Béline. — Pourquoi vous emporter ainsi? Elle a cru faire bien.

Argan. — Vous ne connaissez pas, m'amour, la malice de la pendarde. Ah! elle m'a mis tout hors de moi; et il faudra plus de huit médecines et douze lavements pour réparer tout ceci.

Béline. — Là, là, mon petit ami, apaisez-vous un peu.

Argan. — Mamie, vous êtes toute ma consolation.

Béline. — Pauvre petit fils!

Argan. — Pour tâcher de reconnaître l'amour que vous me portez, je veux, mon coeur, comme je vous ai dit, faire mon testament.

Béline. — Ah! mon ami, ne parlons point de cela, je vous prie; je ne saurais souffrir cette pensée, et le seul mot de testament me fait tressaillir de douleur.

Argan. — Je vous avais dit de parler pour cela à votre notaire.

Béline. — Le voilà là-dedans que j'ai amené avec moi.

Argan. — Faites-le donc entrer, m'amour.

Béline. — Hélas! mon ami, quand on aime bien un mari, on n'est guère en état de songer à tout cela.

Scène VII. — Le notaire, Béline, Argan.

Argan. — Approchez, monsieur de Bonnefoi, approchez. Prenez un siège, s'il vous plaît. Ma femme m'a dit, monsieur, que vous étiez fort honnête homme, et tout à fait de ses amis: et je l'ai chargée de vous parler pour un testament que je veux faire.

Béline. — Hélas! je ne suis point capable de parler de ces choses-là.

Le notaire. — Elle m'a, monsieur, expliqué vos intentions et le dessein où vous êtes pour elle; et j'ai à vous dire là-dessus que vous ne sauriez rien donner à votre femme par votre testament.

Argan. — Mais pourquoi?

Le notaire. — La Coutume y résiste. Si

Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope, lisez le paragraphe qui figure au dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous etes ne, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En meme temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous etes ne. Dans le cas du 1er juillet c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considere ici que comme jeu inoffensif dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

VENDREDI, 11 JANVIER 1957

21 MARS AU 20 AVRIL (Bélier) — Une journée pour terminer les travaux en marche plutôt que pour en commencer de nouveaux. Un visiteur vous cause une déception. Bonne fin de semaine en perspective.

21 AVRIL AU 21 MAI (Taureau) — Vous aurez avantage à vous débarrasser des travaux ennuyeux le matin et à vous réserver les plus intéressants pour l'après-midi. Vous êtes en vedette au cours de la soirée.

22 MAI AU 21 JUIN (Gémeaux) — Jugez les faits objectivement et défiez-vous de votre imagination. Influences planétaires plus stimulantes à partir de l'après-midi.

22 JUIN AU 23 JUILLET (Cancer) Vos conversations auront une importance exceptionnelle aujourd'hui. Votre optimisme est à son comble au cours de la soirée. Vous vous objecterez à un projet.

24 JUILLET AU 23 AOUT (Lion) On admire votre ingéniosité et on loue votre générosité. Le sourire est de rigueur. Vous vous préparez une bonne fin de semaine en mettant votre travail à date.

24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE (Vierge) — Montrez-vous plus déterminé que vous en avez l'habitude. Vous prenez les contrariétés avec une "philosophie" qui épate votre entourage. Bonne journée.

24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE (Balance) — Vous recevez une nouvelle excitante. Les astres vous incitent à améliorer vos relations sociales. Des paroles vous touchent. Bonne journée.

24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE (Scorpion) — Ne négligez aucun détail. Votre originalité est montrée du doigt. Les astres annoncent une ère de prospérité pour les natifs du Scorpion.

22 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE (Sagittaire) — Quels que soient vos intérêts surveillez-les de près. Ne restez pas indifférents aux doléances de votre entourage.

22 DECEMBRE AU 20 JANVIER (Capricorne) — La patience est à la mode du jour. Les astres secondent ceux qui poursuivent des recherches. Un nouvel ami gagne définitivement votre confiance.

21 JANVIER AU 19 FEVRIER (Verseau) — Une journée brillante si vous savez exploiter ses ressources. Vous prenez une critique en mauvaise part. N'escomptez pas d'avantages monétaires.

20 FEVRIER AU 20 MARS — (Poissons) — Vous abattrez beaucoup de besogne. Vous développez un nouvel intérêt sur le plan professionnel. Votre santé a des exigences qui ne vous plaisent pas.

Si vous êtes né un 11 janvier

Vous êtes franc, joyeux et communicatif. Ces qualités les plus caractéristiques de votre personnalité vous gagnent facilement les coeurs. Il vous arrive aussi d'être têtu et impatient. Vous êtes doué pour réussir dans différents domaines, mais particulièrement dans la vie sociale.

Un tour de force

Il est fort possible que les hommes d'affaires pourront taper leur correspondance eux-mêmes, c'est-à-dire que leur voix pourra accomplir ce tour de force. Cette affirmation semble assez proolematique, mais elle fut soutenue récemment par M. Charles H. Goddard, vice-président de la Thomas Edison of Canada Ltd.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau bureau central de la compagnie à Toronto, M. Goddard a déclaré ou cours d'une conférence de presse que les hommes d'affaires et les exécutifs pourront dicter dans un système de dictaphone et qu'une machine transcrira immédiatement toutes les paroles qui auront été prononcées.

"Nous essayons de réaliser un rêve, de poursuivre M. Goddard, celui où la secrétaire d'un homme d affaires pourra l'aider à effectuer le travail le plus important, étant libérée de sa machine à écrire".

M. Goddard, qui occupe également la vice-présidence de la compagnie américaine, la Thomas Edison de West Orange, dans le New-Jersey, estime que le fabricant moyen dirigerait son usine avec autant d'inefficacité que tout autre petit bureau, car une infime partie des entreprises utilisent l'équipement moderne de bureau qui permet d'épagrner beaucoup de temps.

"Il est assez difficile", d'ajouter M. Goddard, "d'évaluer le nombre d'heures que perdent hommes et femmes dans les bureaux. Mais si nous considérons que plus de trois millions de personnes sont employées dans les bureoux au Canada, et environ dix fois plus aux Etats-Unis, nous pouvons nous rendre facilement compte de la gravité de la situation."



Mlle Sandra Simpson, reine du Festival National de la Tomate, souhaite la bienvenue aux délégués de la province de Québec à leur descente d'avion. Ces délégués ont assistés aux importantes sessions de la "Conférence '57" organisé par une importante compagnie canadienne d'alimentation. Cette session s'est tenue durant la première semaine de janvier à Leamington. De gauche à droite, nous reconnaissons MM. J.-R. Levesque, de Rivière-du-Loup; G. Leduc, de Chicoutimi; P. Valois, de Matapédia; C. Breton, de Montmagny; Jean-Roch Harvey, de Jonquière.







MISS CITADIN "56" et ses deux demoiselles d'honneur. — Mademoiselle Monique Thibeault, au centre, a été élue l'an dernier Miss Citadin à Arvida. A gauche, une de ses demoiselles d'honneur, Mademoiselle Marcelle Ainsley, et à droite, son autre demoiselle d'honneur, Mademoiselle Raymonde Gagnon. Il est à se demander quelles seront leurs remplaçantes pour l'année 1957?

Carnet Social

NAISSANCES

M. Michel St-Cyr et madame St-Cyr, née Louise Simard, font part à leurs parents et amis de la naissance le 4 janvier d'une fille baptisee le 6, à St-Roch de Québec, par Dom Claude-Marie Côté, O.S.B., sous les prénoms de Marie-Juliette-Nicole-Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Thomas-Louis Simard, de Chicoutimi, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Louise St-Cyr, g.m.g., tante de l'enfant.

* * *

A été baptisé récemment à la cathédrale, par M. l'abbé Maurice Savard, vicaire de la paroisse St-François-Xavier, Joseph-Serge-Michel, né le 19 décembre, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, fils de M. Yvon Côté et de Mme Côté, née Jeannine Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Côté, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mme Lionel Gagnon, grand'maman de l'enfant.

* * *

A été baptisée au Lac-Bouchette, Marie-Jacqueline-Marlène, fille de M. Pierre Julien et de Mme Julien, née Georgette Houde. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Bérubé, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Noella Paradis.

* * *

Dernièrement a été baptisée Marie-Juliette-Fabienne, fille de M. Gaston Bouchard et de Mme Bouchard, née Marie-Paule Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Gagnon, de Chicoutimi.

* * *

A été baptisé Joseph-Dominique, fils de M. Raymond Dumais et de Mme Dumais, née Rita Plourde, du Lac-Bouchette. Parrain, M. Louis-Joseph Plourde; marraine, Mlle Lucile Fortin. Porteuse: Mme Fortunat Plourde.

* * *

M. Jean-René Thibault et Mme Thibault, née Herméline Drolet, du Lac-Bouchette, annonce la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Martin. Parrain: M. Florent Thibault; porteuse: Mlle Ermaza Drolet.

* * *

Récemment a été baptisée Marie-May-Laurys, fille de M. Louis-Georges Potvin et de Mme Potvin, née Jeanne Bernier. Parrain: M. Fernand Gaudreault; marraine: Mlle May Potvin.

* * *

A été baptisé Joseph-Germain, fils de M. Léopold Bouchard et de Mme Bouchard, née Marie-Alma Gauthier, du Lac-Bouchette. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Bouchard. Porteuse: Mlle Jacqueline Potvin.

MARIAGE

Récemment a été béni le mariage de Mlle Ursule Girard, fille de M. et Mme Oswald Girard, de St-François-de-Sales à M. Raymond Bergeron, fils de M. et Mme Euclide Bergeron, du Lac-Bouchette.

Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les événements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adresses-vous à: LE CARNET SOCIAL, 316 Ave Labrecque, Chicoutimi, tél.: LI 3-4474

Sous les charmes de la chimie

Beaucoup de femmes restent sceptiques à la lecture de l'étiquette d'un pot de crème ou d'un tube de pâte dentifrice. En cette ère de la science, les recettes de bonne femme ou les mixtures dictées par la superstition n'émeuvent plus personne.

Le fait est, cependant, que les soins de beauté reposent sur des données scientifiques. Une formule interessante est-elle découverte en laboratoire qu'on la met aussitôt à l'épreuve. Des modèles vivants l'essaient pour prouver sa valeur. Des rapports médicaux sont rédigés. Puis la formule est soumise au gouvernement; il faut qu'elle reponde à de rigoureuses exigences avant d'être commercialisée. On vérifie les ingrédients pour s'assurer qu'ils sont inoffensifs et qu'ils donneront les résultats promis. Il peut s'écouler des années avant que le pot de crème soit offert en vente, mais alors on peut compter que le produit, employé comme il convient, possède vraiment les vertus qu'on lui prête.

La beauté a donné lieu à une florissante entreprise à laquelle collaborent la chimie, la médecine et l'industrie. Leur but: produire des préparations efficaces qui sont d'emploi facile et de prix raisonnable.

A la femme qui maugrée contre le temps et la peine qu'exigent des soins de beauté modernes, nous suggérons cette très spéciale composition, fort répandue à l'époque de Marie-Antoinette: "Pulvériser les ailes et les griffes d'un pigeon et mêler soigneusement avec des pétales de lis et des oeufs frais; ajouter du nacre broyé et du camphre distillé avec du musc". Appliquer généreusement.

Aujourd'hui la femme peut, en toute liberté, user d'artifices pour rehausser sa beauté. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. En Angleterre, au 18e siècle, se farder était un délit passible d'emprisonnement. On a peine à le croire de nos jours, mais une loi, dûment passée par le parlement, proclamait "que toute femme de quelque rang ou condition que ce soit, qui entrainera au mariage un sujet de sa majesté à l'aide de parfums, peintures, cosmétiques, dents artificielles, cheveux postiches, bourrures, baleines et talons hauts tombera sous le coup de la loi contre la sorcellerie et autres délits semblables, et le mariage ainsi contracté sera nul et non avenu".

Grâce à la science, la femme dispose de tous les moyens imaginables de paraitre à son mieux. Un chimiste a inventé une formule qui tamise les rayons du soleil et protège des insolations. Un autre a affranchi la femme des "machines" à ondulation permanente. Des détergents synthétiques composent des shampoings qui laissent les cheveux propres et lustrés même à l'eau dure. Oui, vraiment, la beauté féminine trouve chez l'homme de science un allié fidèle et dévoué.

ENSEMBLE



7016
by Alice Brooks

Cet ensemble, comprenant jumper et blouse sera apprécié de toutes les demoiselles.

Patron 4780; grandeurs 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert pour le jumper, 4 3/8 vges de 39 pouces; pour la blouse 1 7/8 vge. ....

Si vous desirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (25c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la grandeur requise à : LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi.

MAL À LA GORGE?
PASTILLES VALDA
et
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans

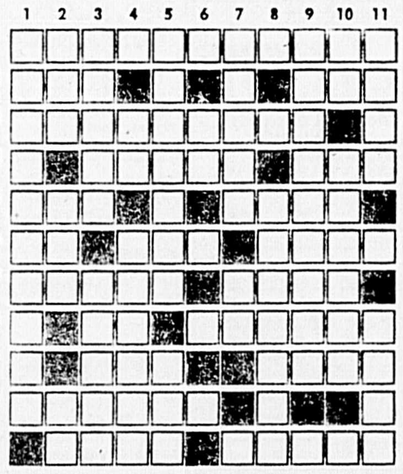
Recettes du jour

Suprême aux pommes

3 petites pommes
1 tasse de farine à tout usage OU 1 tasse et 2 cuillerée à table de farine à pâtisserie, tamisées,
2 cuillerées à table de poudre à pâte
2 cuillerée a table de sucre
½ cuillerée à thé de sel
1 oeuf
½ tasse de lait
2 cullerées a table de gras fondu

Peler et enlever le coeur des pommes. Les couper en deux verticalement. Mélanger et tamiser la farine, la poudre à pâte, le sucre et le sel. Battre l'oeuf et le lait dans un bol. Ajouter les ingrédients tout à la fois, brasser juste assez pour mélanger. **Ne pas trop mélanger.** Ajouter le gras fondu. Placer la pâte dans six moules à muffins. Placer une moitié de pomme dans chaque moule. Mettre dans la cavité le sucre brun, saupoudrer légèrement d'épices mélangées et de noisettes de beurre. Cuire à four modérément chaud, (375 d. F.) jusqu'à ce que les pommes soient tendres et la pâte cuite, environ 30 à 40 minutes. Servir avec crème ou sauce à pouding. — Quantité: six services.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1 — Corps militaire chargé de maintenir la sûreté publique.
2 — Saison — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc.
3 — Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes.
4 — Etre qui excéde de beaucoup la stature ordinaire — Toute libéralité à titre gratuit.
5 — Instrument pour enfoncer les pavés — Corps pousse au sommet de la tête du cerf.
6 — Préposition — Enleva — Très petit golfe.
7 — Grande voie de communication — Espèce de tonneau.
8 — Dieu du soleil, chez les Egyptiens — Tissu de fil, de soie, etc., en forme de rets.
9 — Colère — Isolé.
10 — Araignée des jardins.
11 — Terres entourées d'eau — Temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil.

VERTICALEMENT

1 — Chaleur interne de la terre.
2 — Saison — Fille de Cadmus — Lettre grecque.
3 — Eau congelée qui retombe en flocons blancs — Ange dont les liturgies orientales font souvent mention.
4 — Article simple — Genre de mammifères pinnipèdes, très voisins des phoques.
5 — Arbre asiatique, appelé vernis du Japon — Genre de légumineuses.
6 — Dans.
7 — Petite masse de terre détachée — Règle double.
8 — Action de faire paître les bestiaux.
9 — Circuit que fait le cerf, le chevreuil, après avoir été lancé.
10 — Conjugaison — Vertébré ovipare, couvert de plumes.
11 — Père de Jason — Genre d'algues gélatineuses.

Solution du problème de vendredi

S	E	I	G	N	E	U	R	I	E	■
Y	L	I	A	■	T	S	■	■	P	I
C	A	■	B	A	R	I	L	L	E	T
O	N	D	U	L	A	T	I	O	N	■
P	■	R	E	N	E	■	I	T	E	■
H	■	F	O	■	G	■	E	■	H	O
A	S	■	N	U	L	■	T	I	E	N
N	O	S	■	S	O	T	I	E	S	■
T	U	■	S	A	I	■	A	N	E	E
E	D	I	T	■	R	I	G	A	■	R
S	E	N	E	S	■	R	E	■	A	S

Pour vous éviter un lavage de vaisselle !

Les cuisinières qui détestent le lavage de la vaiselle (et elles sont légion) n'hésiteront pas à essayer un mélange à gâteau ou muffins à la farine de mais. L'ingénieux empaquetage contient un sac de polythène dans lequel on ajoute aux ingrédients secs un oeuf et du lait. Après avoir extrait l'air du sac, on pétrit tout simplement la pâte avec les mains. Puis on la dépose dans une lèchefrite d'aluminium mince aussi incluse dans le paquet. On cuit et presto! Pas même une cuiller à laver!

La voix du sage

La vie ne nous parait vraiment facile que quand il s'agit de celle des autres.

Jacques Normand.

* * *

Les gens qui ne font rien manquent de temps pour tout

Mme Rolland.

Le soin de vos ongles contribue à la beauté de vos mains, mesdames

Des mains de femmes sont essentiellement douces, toutes les chansons sentimentales le répètent. Mais ce qui ajoute à leur beauté, ce sont ces jolies taches roses ou carmin aux bouts des doigts.

C'est tout un travail que de réussir un beau manucure mais après quelques applications que vous aurez faites vous-même, vous deviendrez oussi experte qu'une manucuriste professionnelle.

D'abord, tenez compte des facteurs suivant avant de vernir vos ongles.

Si vos ongles sont striés, polissez-les d'abord.

S'ils sont rugueux, poncez-les légèrement.

S'ils sont cassés ou fendus: découpez un papier de soie, collez-le sur l'ongle avec une colle spéciale et s'il y a de la place, repliez-en le bord sous l'ongle.

S'ils sont tachés de nicotine; raclez doucement la surface ovec la partie coupante des ciseaux à ongles.

Un vernis bien appliqué doit tenir plusieurs jours sans écailliures, même si vos mains s'activent toute la journée.

Commencez par vous laver soigneusement et longuement les mains. Dégraissez les ongles avec un petit tampon imbibé d'olcool (la moindre trace de graisse empêche le vernis d'adhérer).

Polissez-vous quelques instants les ongles; à défaut de polissoir, usez d'un petit rectangle en peau de chamois.

Appliquez une base incolore qui prévient le dessèchement de l'ongle et permet une meilleure adhérence du vernis. Pour étaler base puis vernis, appuyez le coude sur la table, vous ne tremblerez pas. Commencez par la main droite. Etalez la base sur tout l'ongle.

Appliquez ensuite une première couche de vernis. Une légende veut que le vernis empêche les ongles de "respirer" et nuise ainsi à leur santé. Mais les ongles, tout comme les cheveux (ils ont la même composition) sont des éléments morts. Seule leur racine ou matrice, est vivante: c'est à son niveau que siège la couche génératrice qui fabrique les nouvelles cellules assurant la pousse de l'ongle. Il suffit donc de laisser un fil de lunule dégagé pour ne pas étouffer la matrice.

Quand la première couche est bien sèche, appliquez une seconde couche et immobiles, regardez vos ongles briller pendant dix bonnes minutes...

L'étiquetage d'un vêtement a une grande importance

Si nos arrière-grand-mères pouvaient visiter un super-marché, un magasin à rayons ou un magasin de spécialités modernes, elles éprouveraient probablement la même impression qu'un enfant devant un comptoir de bonbons: elles seraient littéralement émerveillées, enchantées, et sans doute aussi déconcertées.

Cependant, une fois revenues de leur ébahissement, elles se mettraient sans doute à faire leurs emplettes avec le même soin, le même souci d'économie qui caractérisait les ménagères d'outrefois et que l'on remarque aussi chez les maitresses de maison d'aujourd'hui. Elle n meanqueraient sûrement pas de demander ce que signifient les étiquettes que l'on attache maintenant aux boutons et aux ceintures de nombreaux vêtements pour hommes, femmes et enfants. Qui pose ces étiquettes? A quoi servent-elles?

Vous êtes sans doute de ceux et de celles qui, de leur propre aveu, ne lisent jamais une étiquette et qui ne pourraient évidemment pas répondre à ces deux questions. Fait assez étrange à constater: alors que les étiquettes doivent leur existence aux clients qui réclamaient toujours plus de renseignements sur les marchandises qu'ils achetaient, un grand nombre de ces mêmes clients ne consultent jamais les étiquettes.

Il est évident que l'étiquette est extrêmement utile. Elle est utile à la fois au fabricant, aux acheteurs des magasins et aux consommateurs Elle explique au public la nature d'un tissu, par exemple, et le soin qu'il fout lui donner. L'étiquette apposée par le faoricant de fibres, comme celles de nombreux vêtements de nylon, indique à l'acheteur que ce dernier répond à certaines exigences aux points de vue coupe et usage. L'étiquette est, pour le fabricant, un moyen de faire connaitre sa marque et la qualité de sa marchandise.

L'étiquetage des vêtements de confection est relativement récent. Il a été établi, pour le nylon, à la fin de la dernière guerre mondiale, quand on se rendit compte que le consommateur avait besoin de renseignements sur la qualité et l'entretien de cette fibre nouvelle pour lui. Le nylon est maintenant bien connu d'une foule de gens mais il reste encore à indiquer aux nouveaux clients et à rappeler aux anciens les qualités de ce produit et l'entretien qu'il exige. Avec tous les tissus mixtes que l'on trouve aujourd'hui sur le marché, l'étiquetage est de plus en plus nécessaire au manufacturier, pour protéger sa réputation, aux acheteurs des magasins et surtout aux consommateurs désireux de savoir quels soins il faut donner aux tissus nouveaux d'aujourd'hui et de demain.

Le gouvernement canadien a annoncé que tous les produits textiles vendus au Canada seront sujets à la réglementation canadienne de l'étiquetage. En prenant cette initiative, le gouvernement de notre pays avait en vue la protection du consommateur. Le nouveau règlement s'applique et aux tissus et aux vêtements de fabrication canadienne et à ceux qui sont importés de l'étranger.

PROMPT SOULAGEMENT DES
RHUMES DE CERVEAU
LINIMENT
"TRIOMPHE DE LA DOULEUR"
MINARD

ECONOMIE



4683 WAIST 24"—30"

Vous feres une économie en vous servant de notre patron pour la confection d'une jupe-fourreau. Elle ne demande qu'une verge de matériel.

Patron 4683; grandeurs 24, 25, 26, 28, 30 pouces de tailles. Toutes les grandeurs ne demandent qu'une verge de matériel de 54 pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'aves qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la grandeur requise à : LE PROGRES DU SAGUENAY, 316, Avenue Labrecqoe, Chicoutimi.

FIEZ-VOUS AUX
DODDS KIDNEY PILLS
Quand les reins n'enlèvent pas l'excès d'acidité ou les déchets—il s'ensuit souvent un mal de dos, une sensation de fatigue, un repos brisé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux. Achetez des Dodd's maintenant.

Devenez membre du Club
LES 2 LIVRES DU MOIS
Vedettes de janvier

L'AUTRE GUERISON
par André Guy

Parvenu à la célébrité, le docteur Delaunay, qui a tout sacrifié à sa carrière, n'a plus qu'un but: se faire élire à l'Académie, ce qui constituerait pour lui la consécration officielle de sa gloire.
Il est sur le point d'y arriver, lorsqu'il se découvre un cancer gastrique. Son optique de la vie est bouleversée; les valeurs sur lesquelles il a vécu s'effondrent. Va-t-il en trouver d'autres pour subsister, pour accepter?
Sa femme Hélène retrouve sa vraie place. Elle se révèle à lui riche de qualités morales qu'il ignorait. Sous son influence, bien qu'incroyant, il va à Lourdes. Y trouvera-t-il la guerison ou bien découvrira-t-il qu'il en est une autre que celle de la chair?
L'auteur, médecin lui-même, a su admirablement dépeindre le milieu de l'école où la sordide côtoie la grandeur du métier; il a su aussi aborder un problème dramatique: comment, lorsque la maladie s'attaque à eux, les "hommes en blanc" réagissent-ils?
187 pages — Format: 4¾" x 7¼"





MONSIEUR AVEC ENFANT
par Guy Verdot

Voici un livre charmant et vécu, dont l'affabulation est à peine transposée et grossie de la réalité.
M. Bé et sa femme sont un peu en froid et ont mis quelques kilomètres entre eux pour un temps: celui d'une année scolaire. L'attendrissent M. Bé réalise un rêve et une promotion sociale en mettant sa fille au Lycée, branche classique évidemment. Pour ne pas déchoir aux yeux de sa fille et pour l'aider et la suivre dans son travail, il se met au latin, réussit à l'emmener à Rome pour la mettre en contact avec l'antiquité. Il y attrape une méningite. C'est le moment que choisit l'épouse pour revenir.
L'auteur a le silhouette plaisante, le propos allègre, un sens discret du cocasse, une psychologie attentive. Il sertit le détail heureux, donne à son récit une couleur joyeuse.
Toutes ces qualités font de "Monsieur avec enfant" le type réussi du roman gai qui vous laisse parfois au bord du sourire, de crainte que les yeux ne s'embuent.
232 pages — Format: 4¾ x 7¼

Valeur: $4.35. Aux membres du Club: $2.50 seulement.

LE CLUB LES 2 LIVRES DU MOIS
25 est, rue Saint-Jacques
Montréal PLateau 8335

LES 2 LIVRES DU MOIS

Veuillez m'inscrire au club "Les 2 livres du mois" et me faire parvenir les vedettes de janvier. Je vous ferai remise de $2.50 par retour du courrier. Je m'engage à acheter au moins quatre fois les sélections mensuelles durant les prochains douze mois. Il est entendu que je recevrai le dépliant mensuel adressé aux membres du club.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....

POUR UTILISER NOS

ANNONCES CLASSÉES

VOUS N'AVEZ QU'À TÉLÉPHONER

LI.3-4474

Minimum de dix-sept mots par insertion : $0.50; *pour chaque mot additionnel :* $0.03. *Pour avis de service anniversaire, de remerciements, etc., selon la formule ordinaire :* $1.00 *par insertion.*

À VOTRE SERVICE JUSQU'À 5 HEURES TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE SAMEDI JUSQU'À MIDI SEULEMENT

A LOUER

LOCAL COMMERCIAL ou privé et commercial. Idéal pour barbier, coiffeuse, salle d'échantillons, bureau, agence, restaurant, etc. S'adresser à LI 3-5164.

APPARTEMENT à louer, comprenant: 2 pièces meublées, chauffées, éclairées; chambre de bain avec douche. Entrée indépendante. S'adresser à 669 avenue Ste-Anne, Chicoutimi.

VENDEURS DEMANDÉS

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT-Bon commerce Rawleigh. Expérience de la vente utile mais pas nécessaire. Auto nécessaire. Ecrire immédiatement pour détails. Rawleigh's, Dépt. A-499-TT, Montréal, P. Q.

AGENTS DEMANDÉS

AIDERONS toute personne fiable, homme ou femme à se créer un commerce très payant, dans la vente dans son entourage, de plus de 250 lignes de produit indispensables garantis, tels que: thé, café, épices, essences, remèdes, désinfectants, produits de la ferme, etc., etc . . . Plein temps ou à temps partiel. Revenu moyen $2.50 de l'heure. Expérience non requise. Nous vous entrainons. Distribuerons plus de $5,000 de prix pour clients et détaillants. Ecrivez pour détails à G. Laurin, président, La Cie Paula Limitée, 21 rue St-Paul est, Montréal.

TERRE A VENDRE

SITUEE près de Rond-Point de Chicoutimi, 30 acres de terrain. Pour informations s'adresser par téléphone à: LI 3-4726 ou LI 3-6293.

Jonquière à. . .

(Suite de la 8e page)

de leurs meilleurs compteurs, les As alignent de bonnes vedettes. Qu'il suffise de mentionner des joueurs comme Ghislain Gravel, René Saulnier, Jean-Paul Bouchard, Florian Aubut et autres et l'on a une idée de la force que représente le Clan des As.

Paul Proulx des Pirates a bien l'intention de démontrer aux amateurs que l'équipe de Jonquière n'est pas aussi invincible que cela. Avec l'acquisition de Ghislain Bouchard qui a compté deux buts à sa première partie et le retour de Robert Cliche à la défense, l'on peut s'attendre à ce que les Pirates décrochent la victoire.

La rencontre est cédulée pour 8h.30 précises.

Sous contrat. . .

(suite de la 7ième page)

Braves de Milwaukee. Sawatski a conservé l'an dernier une moyenne de .280 avec les Maple Leafs de Toronto, de la ligue Internationale. Les Braves avaient acheté son contrat des Leafs l'automne dernier.

Enos Slaughter, le plus vieux joueur régulier dans les majeures, a accepté les conditions des Yankees de New-York pour la saison prochaine. Son nom vient de s'ajouter à ceux de Yogi Berra, Billy Martin et Whitey Ford, qui ont tous signé leurs contrats pour la saison prochaine. Slaughter, qui célébrera son 41e anniversaire de naissance le 27 avril prochain, recevra environ $20,000.



LE DR W. STIRLING, chef de l'expédition du National Geographic-Smithsonian Institution, s'accroupit près d'un mammoouth qui a été découvert dans La Venta au Mexique. Un recent test a prouvé que cette tête a été sculptée il y a plus de 2,300 ans. Une tête similaire est exhibée dans la salle des explorateurs située aux quartiers généraux de la Société nationale de géographie à Washington. Le Dr Stirling est d'avis que c'est là la plus importante découverte d'un archéologue mexicain. (PC)

Le R.P. Edgar Tremblay, de retour d'Afrique

Chambord (DNC) — Le R. P. Edgar Tremblay, p.b., fils de Mme Aimé Tremblay, de Chambord est de retour au pays après avoir passé neuf ans en Afrique.

Le R. P. Tremblay desservait la mission de Masendi, protectorat de l'Unganda. Il passera quelques mois dans la région pour refaire sa santé.

Pas de cautionnement

MONTREAL (PC)—Trois jeunes gens se sont vus refuser tout cautionnement à leur comparution sur des accusations d'enlèvement et de vol avec violence en marge de la présumée détention, pendant cinq heures, d'une jeune fille de 19 ans dans une tentative infructueuse pour obtenir une rançon de $1,000. Les trois inculpés sont Conrad Coté, 19 ans; Jean Forest, 21 ans et Jean Favreau, 30 ans. Leur enquête préliminaire a été fixée au 15 janvier.

Jules Racette. . .

(suite de la 7ième page)

Saulnier a la distinction d'avoir été le moins puni, avec pas une seule punition en 12 parties. Chez les gardiens, Jean-Marie Bergeron a une moyenne de 4.5 tandis que Claude Roy a 5.4. L'équipe a compilé un total de 125 minutes au pénitencier, et elle a compté 50 buts contre les adversaires.

Voici maintenant les 5 meilleurs compteurs:

1-J. Racette	9	12	21
2-J.-P. Bouchard	8	10	18
3-G. Huot	7	10	17
4-D. Desbiens	10	5	15
5-G. Rivard	5	5	10

Gardien de buts: Bergeron 4.5; C. Roy 5.4.

Achetez Le Progrès du Saguenay de bonne heure chez votre vendeur de journaux.

M. Louis Fay. . .

(suite de la 1ère page)

saire d'écoles et personnalité très bien ronnu d'Arvida, se présente comme candidat à la mairie. Après nous être informé auprès de M. Pagé, ce dernier nous a déclaré qu'il ne briguerait pas les suffrages comme candidat à la mairie. M. Pagé expliqua qu'il était déjà depuis assez longtemps à la Commission scolaire et qu'il aimait davantage les activités d'une telle organisation.

D'autres rumeurs circulent aussi au sujet de M. Félicien Fillion, conseiller municipal depuis plusieurs années. Nous avons aussi approché M. Fillion pour lui poser la question ce dernier nous a aussi répondu qu'il ne se présentait pas à la mairie, mais sans toutefois e prononcer de façon catégorique, (du moins il nous a semblé).

La mise en nomination aura donc lieu le 25 de ce mois, au bureau du secrétaire-trésorier de la ville, M. J.-A. Fréchette. L'organisation de cette élection municipale prévoit un budget d'environ $500. répartis dans 8 bureaux de votation.

Cette année comme par le passé, les postes de greffier, secrétaire etc dans les bureaux de votation seront d'abord offert aux employés municipaux qui ont de l'expérience dans ce domaine et qui seront disponibles ce jour-là.

Il est bon de rappeler ici que les employés municipaux d'Arvida, n'ont pas droit de vote aux élections municipales, même ceux qui sont propriétaires. Le conseil de fille d'Arvida suit en celà, les prescriptions de la Loi des Cités et Villes qui a prévu cette mesure pour la protection même des employés municipaux.

Hommage à M. Fay

M. Almas Drolet, maire suppléant, a remercié Son Honneur J.-Louis Fay, maire d'Arvida depuis 26 ans, de tous les bons services qu'il a rendus à la ville au cours de cette longue période. M. Drolet parla au nom de ses collègues.

Tous les conseillers municipaux se sont joint à M. Drolet pour faire les éloges du maire sortant de charge, pour tous les services rendus, bénévolement, durant de très nombreuses années.

Ces éloges à l'adresse de M. le maire Fay faisaient suite à la déclaration de ce dernier, disant qu'il ne se présenterait pas à la mairie pour un nouveau terme, lors de l'assemblée régulière mensuelle de janvier du conseil de ville.

Les aspects de. . .

(suite de la 1ère page)

très court. Elle sera totale si l'enfant ne sent pas ce contact intime et affectueux avec sa maman.

Voici quelques symptômes qui peuvent présager la carence maternelle: anxiété de l'enfant, besoin excessif de tendresse, puissant désir de vengeance, dépression, revendication, etc . . .

Les restes de ce manque de lien affectif peuvent durer toute la vie et n'avoir des répercussions souvent que plusieurs années après.

Les principales causes de la carence maternelle, d'ajouter Mme Vinay, sont, premièrement, la rejection pure et simple des parents, et deuxièmement, la rejection de l'enfant avant même qu'il naisse. L'enfant vient au monde sans avoir été désiré; on subit sa présence.

"Le rôle du papa, bien qu'indirect, a aussi son importance dans la prévention de cette maladie. Le père doit rendre sa femme heureuse, car une mère heureuse est une bonne mère."

La conférencière termina en faisant la description d'un bébé- du nom de Paul et qui a souffert de carence maternelle.

A l'issue de la conférence, on projeta un film qui apporta un complément concret au sujet traité par Mme Vinay.

M. l'abbé Elzéar Grenon, curé de la paroisse St-Nom-de-Jésus et conseiller moral de l'Ecole des Parent, remercia la conférencière. Cette dernière avait été présentée au début, avec beaucoup de grâce, par Mme Léo Brassard, et le mot de bienvenue avait été dit par M. Auguste Tremblay, président de l'Ecole des parents.

Hamlet sera joué bientôt à Arvida

Arvida (DNC) — Les "Canadian Players" joueront Hamlet au centre récréatif d'Arvida lundi le 18 février. Cette nouvelle a été annoncée par Mme Norman Phillips à l'occasion de la réunion des membres du Canadian Club qui eut lieu lundi soir.

Le rôle principal, celui de Hamlet, sera joué par le grand artiste canadien William Hutt et toute la pièce sera sous l'habile direction de M. George McGowan.

Le Centre Récréatif pourra accommoder environ 450 personnes ce soir-là. Les billets réservés seront à $2.50 et $2., tandis que l'entrée générale sera de $1.50. Les personnes qui désirent se procurer des billets pour cette magnifique présentation de l'une des plus grandes oeuvres d'Hamlet pourront le faire en adressant leur demande à l'University Women's Club, boite postale 324, Arvida, Québec. en ayant soin d'y inclure une enveloppe de retour, adressée et affranchie.

Les commandes seront remplies dans l'ordre de leur réception. Cette soirée de théâtre devrait plaire aux plus exigeants des auteurs de théâtre. Ne l'oublions pas, Hamlet au Centre récréatif d'Arvida, lundi le 18 février prochain.

Hommage à. . .

(suite de la 1ère page)

semblée par suite de circonstances en dehors de son contrôle. Toutefois, d'ajouter Me Angers, Mgr Paré a exprimé de vifs sentiments d'appréciation à l'endroit du Club Richelieu. S.E. Mgr Paré sera parmi les Richelieu vers la fin de janvier ou au début de février.

Le président du Richelieu ajouta que le souper, d'hier soir, était pour signaler, par un geste tangible, le respect des membres Richelieu envers les autorités civiles et religieuses. "Il passe sur notre siècle un vent qui cherche à amoindrir l'autorité et souvent à l'atteindre, de dire Me Angers. Il est nécessaire de se ressaisir et de manifester un profond respect à l'endroit de l'autorité".

En terminant, le président Richelieu remercia les invités qui rehaussaient de leur présence ce premier souper de l'année 1957.

Mme Vinay

Dans sa causerie, la conférencière montra les quatre attitudes de l'homme qui a de la difficulté à lier des contacts avec les autres. D'abord, il y a des gens qui cherchent à atteindre un idéal qui ne répond pas à leurs aptitudes.

D'autres donnent à autrui une trop grande puissance et ne parviennent pas à s'élever eux-mêmes. Souvent, ces personnes se laissent écraser par les autres, d'ajouter la conférencière. Un torrent de haine et d'agressivité s'allument alors dans ces âmes. Souvent, ces conflits difficiles remontent à l'enfance.

La peur d'autrui est une seconde attitude qui rend l'âme craintive et le monde méchant. Parfois, ces personnes cherchent à écraser les autres de peur qu'autrui ne domine sur elles. Ces âmes sont déprimées et ne peuvent jouir des fruits de leur vie.

Vint ensuite le détachement d'autrui qui s'accompagne de la perte du goût de vivre. C'est une malformation de la sensibilité. Enfin, il y a la fuite morale, qui cherche à s'isoler de son milieu et souvent de son foyer.

En terminant, Mme Vinay souligna que le remède à ces attitudes dépend de peu de chose. Il n'y a que la charité qui puisse résoudre tous les problèmes de ceux qui vivent autour de nous.

Le Maire Maurice Tremblay

Se faisant le porte-parole de l'autorité civile, M. Maurice Tremblay dit que c'était un très grand réconfort de pouvoir apprécier ce que le Club Richelieu reconnaissait dans l'autorité. Il ajouta que c'était une tâche lourde pour les dirigeants, mais "que le coeur se remplit de joie en entendant des gens qui comprennent leur rôle".

En terminant, il souhaita que le Club continue son oeuvre et que sa devise se maintienne pour le plus grand bien du comté.

Mgr Sylvio Kéroack

Le distingué prélat se dit très heureux de la formule du Richelieu, à savoir de tenir ces réunions où l'on s'amuse dans la charité et et dans une atmosphère d'amitié.

Les terrains. . .

(suite de la 1ère page)

la Ligue des Propriétaires d'Alma et demandant l'imposition de cette taxe spéciale selon le mode qui sera suggéré par le conseil.

Cette question a été étudié sérieusement par le conseil de ville et il a été décidé à l'unanimité d'imposer cette taxe spéciale sur les terrains non-construits. Cette taxe, dite taxe d'aqueduc, sera de $27.00 par année et sera payable par tous les propriétaires de terrains où les servitudes sont déjà installées, si le terrain n'est pas encore construit.

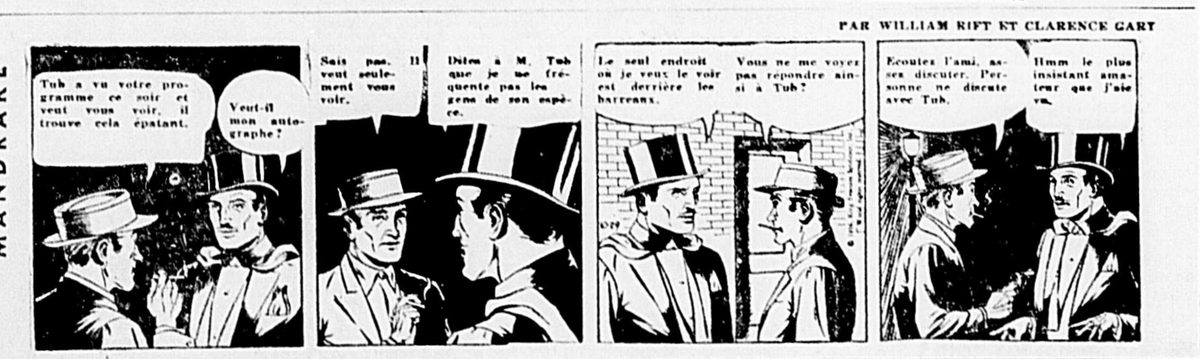
Cependant, le conseil de ville donnera jusqu'au 1er octobre 1957, pour commencer une construction sur ces terrains; dans ce cas, le propriétaire n'aurait pas à payer cette taxe. Dans le cas contraire, si le 1er octobre, aucune construction est commencée la taxe de $27. sera imposée pour 1956.

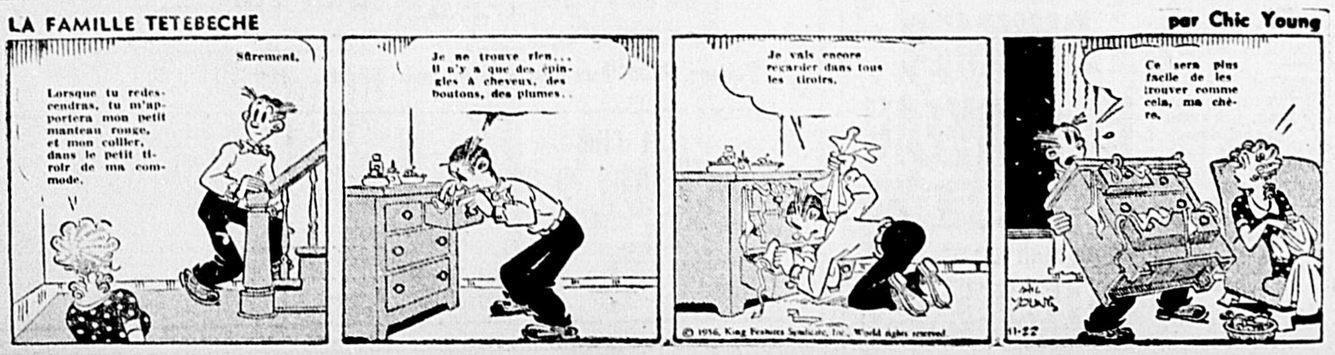
Le but de cette taxe est de promouvoir la construction dans les rues déjà ouvertes et d'empêcher la spéculation sur les terrains. Cette mesure a été adoptée d'ailleurs dans plusieurs autres municipalités avec grand succès.











Cartes Professionnelles

ARCHITECTES

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche — Tél.: LI 3-7711 — Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine — Tél.: LI 3-3481 — Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

COMPTABLES

GAUTHIER & TREMBLAY, C.A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER B.A. L.S.C. C.A. CHARLES TREMBLAY, L.S.S., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C. B.L.A., C.A. Syndics
44 EST, RUE RACINE Tél.: LI 3-3709 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

FONDÉ EN 1915
Lorenzo Bélanger et Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
1980 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL

Boulanger, Fortier & Rondeau & Cie, C.A.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B. A., L.S.C., C.A.,
Real Rondeau, B.A., C.A., — Paul Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A. — Alexandre Labarre, C.A.,
Raymond Kirouac, C.A.Sc. — André Gagnon, C.A.
Gerard Beaulieu, C.A.
71. RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C.C., C.A. P.-A. Bergeron, B.A. L.S.C., B.I.&C.A.
23 est, Racine — Téléphone: LI 3-4369 — Chicoutimi, P.Q.

RAYMOND-J. LAROCHE, L.S.C., C.A.
Comptable agréé
EDIFICE CREVIER
440 rue Racine est. — Tél.: LI 3-1022
CHICOUTIMI

INGENIEURS

E. DAUPHINAIS, Ing. P. B.A., B.Sc.A., I.C., M.E.I.C. — GUY BELANGER, Ing. P. B.A., B.Sc.A., I.C., M.E.I.C.
DAUPHINAIS-BELANGER
INGENIEURS-CONSEILS
582, Boul. Lamarche — Tél.: LI 3-2070
CHICOUTIMI

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B. Sc. A. — M. L. LAQUERRE, I.S., B. Sc. A., M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Beton armé — Charpente metallique — Aqueduc et égouts
Développement hydro-électrique — Ponts et routes — Expertise en mécanique et électricité
965 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: LI 3-4101 — Chicoutimi, P.Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard — Tél.: LI 3-5240 — Chicoutimi

Georges Vaillancourt — *Michel Corriveau*
VAILLANCOURT & CORRIVEAU
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: LI 3-5296 — Chicoutimi

ASSURANCES

Pierre Beaulieu
Membre "Million Dollar Round Table"
ASSURANCE-VIE
Suite 110 — Edifice Perron
Specialité: Expertise de succession
Bureau: LI 3-7115 Res.: LI 3-6022
Representants:
"Les Prévoyants du Canada"

QUAND ON PARLE D'ASSURANCE AU ROYAUME DU SAGUENAY
GUSTAVE CLAVEAU, & FILS ENR.
EST LE PREMIER NOMME
Assurances générales
C. D. A. A.
Edifice Murdock
23 est, Racine — Tél.: LI 3-3115

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, Racine Tél.: LI 3-4019
CHICOUTIMI

ALBERT E. JEAN
ASSURANCES GENERALES
Edifice Perron)
31 ouest, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-8803 et LI-8-5395

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est Racine
CHICOUTIMI

AVOCATS

Chouinard & Gendron
AVOCATS
168 Racine Est — Chicoutimi
Tél.: LI-3-2987

MICHEL CAIN
AVOCAT
369 Racine Est, Chambre 101
Chicoutimi Tél.: LI 3-3072

Jacques Dufour
AVOCAT
Edifice Woolworth
154 est, Racine Tél.: LI 3-4125
CHICOUTIMI

Rés. LI 3-4361 - Bur. LI 3-4633
Richard Dufour
AVOCAT
Edifice Murdock, chambre 384
23 est, rue Racine Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Stéinberg
31 ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: LI 3-8685

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagacé, Chicoutimi

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
CHICOUTIMI
IMPRESSION DE PLANS-PHOTOSTATS
SOUS-L'AMARCHE — RUE RACINE — SOUS-RIV. DU MOULIN — RUE DE LA VOIRIE
À AV BON-CONSEIL TEL: LI-3-5523

COMPTABLES

Boulet, Morin, Lachance Motard & Robitaille
Comptables Agrées
A. Boulet, C.A. — L.-P. Morin, C.A. — P.-A. Lachance, C.A. — M. Motard, C.A. — G. Robitaille, C.A. — B. Proulx, C.A.
71, St-Pierre Tél.: 4-4616 - 2-6871
QUEBEC

SYNDICS

PERRAS & PERRAS
Comptables — Liquidateurs
Syndics licenciés
360, St-Dominique, Jonquière
Tél.: LI-2-4772

OPTOMETRISTES

Edifice Théberge
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine - LI 3-4363
CHICOUTIMI

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
ROBIE & BASTIEN
Boîte postale 358 — Station "B"
MONTREAL 25

IMPOT SUR LE REVENU

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le revenu
71 rue Rhainds
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone: LI 3-6854

DENTISTES

Dr Victor Gladu
CHIRURGIEN DENTISTE
en vacances le 31 décembre 1956.
De retour au bureau le 14 janvier 1957

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3568

Les Saguenéens perdent 6 à 5 à Trois-Rivières

Les Sports au CENTRE du SACRÉ-COEUR



***

par Lévis Brassard

Le plus ancien circuit de Petites Quilles du Centre, la Ligue Paroissiale, a montré l'exemple aux autres, en recommencant ses activités régulières au début de la semaine sur les allées du Centre, et les résultats de ces premières rencontres "57 furent identiques de moitié.

En effet, six équipes aboutirent à un résultat de 3-1 tandis que les six autres virent le blanchissage de 4-0 de l'une ou l'autre, démontrant dès le début de la 2ième partie de leur saison, qu'ils sont déterminés à mener une lutte jusqu'à la fin de la scrison 56-57 du Circuit René Racine.

Le Studio de Photo Bonneau infligea le premier des blanchissage de 4-0 à leur adversaire, la Pharmacie Claveau, tandis que simultanément le Tardif et Bilodeau faisait subir le même sort aux "Condors" de Laurent Lapointe.

Par contre, les équipiers des "Pétrisseurs F.O.M.N." furent plus heureux puisqu'ils enlevèrent une belle victoire de 3-1 sur le Saguenay Réfrigération terminant la première partie des activités de la soirée.

L'autre partie eut des résultats d'un autre aspect puisqu'un seul blanchissage fut enregistré par le "Liqueur Chanteclerc" aux dépens du Canadian General Electric, par 4-0 également.

Le Riverin et Perron s'est enorgueilli par ailleurs d'une belle victoire de 3-1 sur les meneurs du Circuit Racine, l'équipe de l'Epicerie Marc Côté, tandis que celle de l'Epicerie Frontenac obtenait le même résultat de 3-1 sur les "Vautours" de Laurent Lapointe: ceci clôturant le programme de la soirée, et les activités reprendront lundi soir prochain et tous les lundis suivants.

Dans ces différentes rencontres, Noel Duchesne du Saguenay Réfrigération s'est mis en évidence en obtenant le meilleur simple avec 188, tandis que Léo Gagné des Pétrisseurs F.O.M.N. enleva le plus haut triple avec 470.

Au Ballon-Panier Junior, dans la Grande Salle du Centre, une rencontre habituelle avait lieu, au début de la semaine, entre les deux clubs fermes des Saguenéens Sr. de la Ligue Senior Régionale de Ballon-Panier du Saguenay, soit les Lions de Jean-Eudes Collard et les Panthères de Jean-Marc Morency.

Quoique les Lions ait dominé le pointage, la joute fut assez serrée par moments, et au premier temps, les Lions ne possédaient qu'une faible avance de 3 points, le pointage étant de 4-1 en leur faveur.

A la mi-temps par contre, ils avaient légèrement augmenté cette avance, puisqu'ils menaient alors par 11-7; cette marge s'agrandit plus encore à la reprise du jeu, les Lions de Jean-Eudes Collard portèrent leur pointage en leur faveur, terminant le deuxième temps par 17-11.

Ils complétèrent leur victoire, au dernier engagement, par une belle tenue qui leur valut un gain final de 29-16; le capitaine Jean-Eudes Collard des gagnants montra l'exemple à ses coéquipiers en comptant 12 points pour sa part, pendant que chez l'adversaire Jean-Marc Harvey était le meilleur avec 6 points.

Comme nous le mentionnons dans le premier paragraphe au sujet du ballon-panier, ces deux clubs sont des clubs fermes des Saguenéens Sr. de Chicoutimi; en effet un groupe de joueurs maintenant d'âge senior, et qui évoluaient au Centre la saison dernière a formé cette dite équipe cette année.

Sous la direction du réputé joueur Eric McLean, ces derniers font partie de la Ligue Régionale Sr. de Ballon-Panier du Saguenay qui, outre les Saguenéens de Chicoutimi, comporte le P.B.R.A. Sr. de Kénogami, le "Mount Upica Basketball Club", et le "R.C.A.F. Station Basketball Sr. Club".

Les joutes se déroulent soit au Memorial Hall de Kénogami, au R.C.A.F. Gymnasium à Bagotville, ou encore au Mount Upica Gymnasium, mais malheureusemnt n'ont pas lieu à Chicoutimi, faute de salle adéquate.

D'autre ballon-panier, mais de catégorie junior, existe dans la région, soit le PBRA Junior de Kénogami, nos deux équipes du Centre Sacré-Coeur, et à Port-Alfred au Stade Municipal: l'on prévoit des joutes d'exhibition probable sous peu entre ces derniers et nos porte-couleurs.

Ce soir, un autre Circuit sportif intérieur reprendra ses activités, en l'ocurence la Ligue de Ballon-Volant du Centre du Président Robert Bilodeau, avec deux rencontres soit Antonio Blanchette contre Cie d'Entrepreneurs à 7.30 hres et Tardif et Bilodeau contre Albert Tremblay à 9.00 heures.

Actuellement la Cie d'Entrepreneurs et Antonio Blanchette sont ex-aequo en 1ère position avec chacun 40 points, et la partie de ce soir déterminera le détenteur futur de la 1ère position; ces derniers sont suivis de loin par le Tardif et Bilodeau avec 18 points et l'Albert Tremblay avec 10 points.

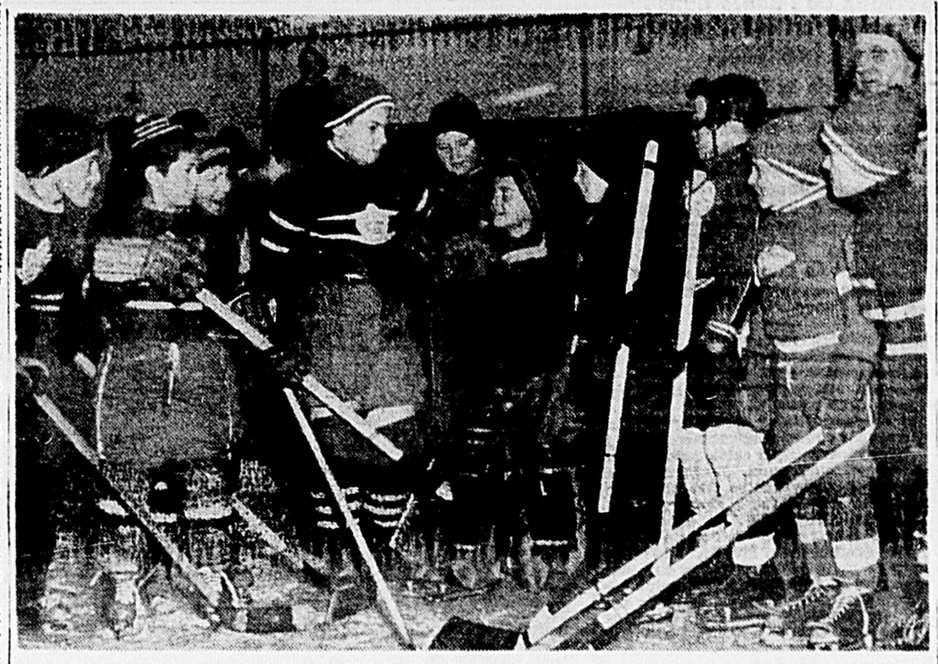
La Ligue Royale de Petites Quilles du Centre du Président William Martin a repris ses activités régulières, hier soir, et avant ces rencontres d'hier, l'on remarquait que Mlle Madeleine Tremblay de l'équipe Ovila Gauthier Ltée, tenait la vedette du Circuit, chez les dames, avec la meilleure moyenne soit 119.0.

Par contre, CLAUDE NEPTON détenait alors, et la meilleure moyenne soit 163.8 et le plus haut triple du Circuit soit 560, dans la catégorie masculine, tandis que Claude Grenon du Lessard sur la Côte avait le plus haut simple du circuit Martin avec 238.

Les douze équipes s'échelonnaient comme suit après les méneurs, le Lessard sur la Côte:

EQUIPES	P.J.	PTS
Lessard sur la Côte	30	28
Mde Emile Tremblay	30	28
Cie d'Entrepreneurs,	27	28
Ovila Gauthier Ltée.	27	23
J. R. Théberge Ltée	24	23
Hôtel du Parc Ltée	27	22
Ben Blackburn	30	18
Adrien Truchon	30	18
J. P. A. Gagnon	30	17
J. O. Gaudreault	27	12
Lessard en bas de la Côte	24	5
Ateliers E. Couture	20	1

La "Price Bros Worshop Bowling League", et la "Eastern Smelting Bowling League", qui sont deux circuits particuliers de quilles opérant sur les allées du Centre recommencent cette semaine, le premier ce soir et l'autre mardi soir.



TU ES PETIT . . . MAIS NOUS SOMMES FIERS DE TOI disent en choeur et avec un sourire d'admiration les Maple Leafs de la Ligue Mosquito du Parc Powell à leur jeune cerbère, Setin Girard. De g. à d.: Janus Gorecki, Yvon Michaud, André Lapierre, David Atkinson, George Kowalski, Setin Girard, David Lemieux, Robert Lavoie, Bryan Sloan et Serge Boudreault. A l'extrême droite, M. Rollie Atkinson, le moniteur de l'équipe qui approuve la citation des jeunes.

Boston est un dur rival pour tous les clubs

Les Red Wings et les Canadiens ont beaucoup de difficulté à compter contre les Bruins lorsqu'ils ont l'avantage d'un homme. — Dickie Moore, excelle à marquer le premier but. — Plusieurs Leafs avec les Bruins.

Les Red Wings de Détroit et les Canadiens de Montréal, les deux clubs qui font une forte lutte aux Bruins de Boston dans la course au championnat de la ligue Nationale de hockey pour 1956-57, ont beaucoup de difficulté à compter contre les Bruins quand ils ont l'avantage d'un homme.

Dans le premier tiers de la présente saison, les Canadiens ont compté 21 buts alors qu'ils avaient l'avantage numérique sur leurs adversaires. Ils ont été à leur meilleur contre les Maple Leafs de Toronto, comptant neuf fois alors que les Leafs étaient moins nombreux. Cependant les Canadiens n'ont pu compter qu'un but contre les Bruins de Boston alors qu'ils avaient un avantage numérique.

Le Détroit a compté 14 buts alors qu'il avait l'avantage numérique durant le premier tiers de la présente saison, mais seulement un de ces buts a été enregistré contre les combattifs Bruins de Boston. Le Détroit a eu le plus de succès contre les Canadiens, comptant sept buts alors qu'il avait plus de joueurs sur la glace.

Un total de 76 buts ont été enregistrés par une équipe ayant un avantage numérique au cours des premières 70 parties de la saison. Les Canadiens ont fait le mieux avec 21 buts comptés de cette façon. Le Détroit a été deuxième avec 14 tandis que les Bruins de Boston, en tête du classement de la ligue Nationale de hockey pour la plupart du temps de ces 70 joutes, a compté 12 buts avec l'avantage d'un homme.

Les Rangers de New-York et les Maple Leafs de Toronto ont chacun compté 11 fois alors qu'ils avaient l'avantage numérique tandis que les Black Hawks de Chicago ont enregistré sept fois.

C'est contre les Maple Leafs de Toronto que le plus de buts ont été comptés alors que l'adversaire avait un avantage numérique durant le premier tiers de la saison de la L.N.H. Les Leafs furent les victimes de 18 buts. Le Chicago et le Boston ont alloué chacun 13 buts dans des circonstances analogues. Le total fut de 12 contre les Canadiens de Montréal et de 11 contre les Rangers de New-York. Les Red Wings de Détroit ont été les meilleurs à la défensive alors qu'ils avaient moins de joueurs sur la glace, n'allouant que neuf buts dans les première 70 parties de la saison 1956-57 de la L.N.H.

MOORE EXCELLE A COMPTER LE PREMIER BUT

Dickie Moore, l'excellent compteur et ailier gauche des Canadiens de Montréal, a été le meilleur joueur dans la ligue Nationale de hockey pour compter le premier but d'une partie durant le premier tiers de la saison 1956-57. Moore a compté le premier but des Canadiens dans cinq parties.

Johnny Wilson et Dickie Duff, deux ailiers gauches qui excellent l'un pour les Black Hawks de Chicago et l'autre pour les Maple Leafs de Toronto, viennent tout de suite après Moore dans ce domaine, ayant réussi cet exploit pour leur club respectif en trois occasions.

SEPT ANCIENS LEAFS AVEC LES BRUINS

L'alignement des Bruins de Boston pour 1956-57 comprend sept joueurs qui ont déjà appartenu aux Maple Leafs de Toronto. Il s'agit des joueurs de défense Fern Flaman, Léo Boivin et Jack Bionda et des avants Cal Gardner, Fleming Mackell, Jack Caffery et Larry Regan.

Bien que Caffery n'ait joué que trois parties avec les Leafs et Regan n'ait pas joué une seule, tous deux sont des produits de l'organisation du Toronto et appartenaient aux Leafs.

LES RANGERS COMPTENT LES PREMIERS

Les Rangers de New-York ont été le meilleur club dans la L.N.H. pour compter le premier but d'une partie durant les premiers tiers de la présente saison. Les Rangers ont compté les premiers dans 16 parties.

Les Canadiens de Montréal ont été les meilleurs après les Rangers, comptant 15 fois le premier but d'une partie. Suivant les Red Wings de Détroit avec 13 parties dans lesquelles ils ont compté le premier but. Les Maple Leafs de Toronto ont réussi le premier but 10 fois tandis que les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago ont compté les premiers dans huit joutes.

MISE AU POINT

Lorsque Jack Bionda s'est précipité vers le filet pour avoir la rondelle avec laquelle il avait compté son premier but dans la L.N.H., Glenn Hall, le gardien de but du Détroit lui fit la remarque: "Où vas-tu? Tu n'as pas compté ce but."

Sans hésiter une seconde, le joueur de défense recrue du Boston lui répondit du tic au tac: "Et toi, tu ne l'as pas arrêté. Maintenant laisse-moi prendre ma rondelle."



FETE EN L'HONNEUR DES PATTERSON: — Le jeune monarque des lourds Floyd Patterson, a célébré son 22e anniversaire de naissance, la semaine dernière. Il obtient l'aide de son épouse, ici, pour éteindre les chandelles sur le gâteau traditionnel. Sandra Patterson avait raison d'aider son mari puisqu'elle célébrait en même temps son 19e anniversaire de naissance.

Ted Kennedy aide les Leafs à battre les Rangers 4 à 3

NEW-YORK (PC) — Le retour au jeu de Ted Kennedy a déjà commencé à payer des dividendes aux Maple Leafs de Toronto. Il a en effet organisé des jeux et fait deux passes qui ont résulté hier soir en deux buts et une victoire de 4-3 pour les Leafs sur les Rangers, de New-York. Cette victoire a brisé l'égalité qui existait entre les Rangers et les Leafs, en quatrième place dans le classement de la ligue Nationale.

Les Leafs ont commencé la troisième période trainant de l'arrière par 3-2.

Bob Pulford enregistra le but égalisateur à 7:13 du dernier vingt. Il compta de l'embouchure des buts, sur une passe parfaite de Kennedy.

Trois minutes et demie plus tard, à 10:40, Dick Duff compta le but décisif en déjouant Gump Worsley sur un lancer de dix pieds. George Armstrong avait fait une passe arrière à Duff pour ce but.

Les Rangers ne menacèrent jamais les Leafs par la suite.

Al MacNeil et Ron Stewart avaient compté les deux premiers buts de Toronto tandis que Andy Hebenton, Dean Prentice et Larry Popein avaient compté pour les Rangers.

Kennedy prenait part à la 2e des trois parties "d'essai" qu'il a promis de jouer avant de décider s'il reviendra définitivement au jeu avec les Leofs. Il a obtenu un assist sur le but de MacNeil en plus d'en obtenir un sur celui de Pulford.

ALIGNEMENTS

Toronto: Buts — Chadwick; défenses — MacNeill, Reaume, Morrison, Thomson, Stewart; avants—Horton, Armstrong, Duff, Smith, Kennedy, Migay, James, Pulford, Nykoluk.

New York: Buts — Worsley; défenses — Gadsby, Evans, Cahan, Howell, Fontinato; avants — Bathgate, Prentice, Popein, Cline, Gendron, Hebenton, McDonald, Creighton, Foley, Lewicki.

Arbitre: Frank Udvari; juges de lignes: Matt Pavelich et Bill Roberts.

SOMMAIRE

Première période

1—New-York, Prentice (Bathgate, Popein) 1.33
2—Toronto, MaiNeill (Kennedy) 4.01
Punitions: Evans 3:56 et 12:47, Nykoluk 10:39. James 12:47, Howell 13:20, Foley 1721, Morris 20:00.

Deuxième période

3—New-York Hebenton (Lewicki, Creighton) .28
4—Toronto, Stewart (Smith, Nykoluk) 4.25
5—New-York, Popein (Prentile, Fontinato) 18.08
Punitions: Thomson 7:24, 14:21, Lewicki et Migay 16:28.

Troisième période

6—Toronto, Pulford (James, Kennedy) 7.13
7—Toronto, Duff (Armstrong) 10.40
Punitions: Evans 4:47 et 9:33, Fontinato 8:58, Pulford 9:33, Kennedy mauvaise conduite 10:40, Armstrong 11:10.

Arrêts:

Chadwik	6	7	3—16
Worsley	6	4	7—17

Le film de la coupe Grey bientôt offert au public

Un total de 235 jeux — soit un record dans les annales du football canadien — fut enregistré durant la joute pour la coupe Grey l'an dernier.

Lors de la grande classique d'automne de 1955, il y a eu 177 jeux tandis qu'en 1954, 190 jeux furent requis durant la joute Est vs Ouest.

Ce fait, ainsi que plusieurs petits à côtés intéressants, sont contenus dans le film sur la joute de la Coupe Grey de 1956, que présente en exclusivité la Brasserie Dow pour la troisième année consécutive. Et pour la première fois depuis que l'on tourne des films sur cette classique de football, il est complètement en couleur.

En plus de donner aux fervents du football l'occasion de revivre la joute entre Edmonton et les Alouettes de Montréal, le film de 1956 leur apporte un meilleur aperçu du fameux système "T espacé" tel que pratiqué avec tant de succès par les Eskimos. Il tient aussi le spectateur au courant en ce qui concerne les joueurs à regarder durant les moments critiques de la joute.

La brillante parade qui a précédé la joute du 24 novembre à Toronto et le spectacle de la mi-temps qui a fort impressionné les 27,000 partisans au stade Varsity sont aussi captés sur ce film de la Brasserie Dow.

Les commentaires de la version française sont présentés par Michel Normandin, le populaire commentateur sportif de la Brasserie Dow, tandis que Doug Smith, qui est au service de la même compagnie, s'occupe avec son habileté coutumière du récit en anglais.

La version anglaise sera offerte gratuitement à compter du 7 janvier à toute organisation, sportive ou autre, s'adressant à la Brasserie Dow. La version française sera disponible au public vers le 21 janvier.

Jules Racette est en tête

Le joueur de centre des As domine chez les compteurs.

JONQUIERE (DNC) — Après 12 parties de jouées cette saison, Jules Racette, un vétéran, domine le classement des compteurs chez les As de Jonquière de la Ligue Intercité. — Ce robuste joueur de centre a compilé 9 buts et 12 assistances pour un total de 21 points, depuis le début. — Ces 12 assistances lui valent également la première place dans ce domaine. — Le joueur-instructeur Donat Deschesnes a compté le plus de buts, soit 16 il a également 5 assistances pour être ainsi le 4e meilleur compteur de l'équipe.

Le Jonquière-Kénogami, qui a compilé d'intéressantes statistiques depuis le début de la saison, est aujourd'hui installé en 2e position du circuit Intercité avec un total de 12 points, bon pour 6 victoires et autant de défaites. — L'équipe locale espère toutefois rejoindre les meneurs, les Alouettes dans cette seconde moitié de saison. — Leur prochaine partie aura lieu demain soir contre les Pirates sur la glace du Palais Municipal, et mardi soir prochain, ils reviendront au Palais des Sports, dans une intéressante joute locale contre les puissants Alouettes d'Alma.

Pour en revenir aux records individuels chez les joueurs du Jonquière-Kénogami disons que c'est Jean-Paul Bouchard qui est le deuxième meilleur compteur scoreur du club avec 18 points. Gérard Huot, le mauvais garçon de l'équipe, avec 28 minutes passées au banc des punitions est toutefois le 3e compteur avec 17 points. René

(suite à la 6ième page)

Les punitions sont fatales à nos représentants. — Jacques Locas marque deux buts. — Stan Parker, Topoll et Roy comptent.

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Lions de Trois-Rivières ont consolidé hier soir leur emprise sur la troisième place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec en battant les Saguenéens de Chicoutimi par 6-5 dans une joute disputée devant quelque 3,000 personnes.

Ron Atwell et Claude Vinet ont conduit l'attaque des Lions avec deux buts chacun. Rollie Leclerc et Norm Corcoran en ont compté un chacun. Gary Blaine a obtenu des assists sur cinq des six buts des vainqueurs.

Jacques Locas a été le meilleur homme des Saguenéens sur la glace, y allant de deux buts. Stan Parker, Del Topoll et Georges Roy en ont compté un chacun.

Jacques Marcotte a été sensationnel dans les buts des Lions dans la première période, bloquant 21 lancers. Les Lions, ainsi bien protégés, ont pris une avance de 2-0 dans cette période. Marcotte a bloqué un total de 43 lancers, soit 27 de plus que Ray Frederick, le cerbère de Chicoutimi.

Cette victoire des Lions a porté à quatre points l'avance qu'ils détiennent sur les Cataractes de Shawinigan Falls, détenteurs de la quatrième place. Ces deux équipes en viennent aux prises ce soir à Shawinigan Falls.

ALIGNEMENTS

Chicoutimi — Buts: Frederick; défense: Glaude, Roy, Rousseau, Chevalier, Hanna; avants: Léger, Watson, Locas, Perreault, L. Smrke, Topoll, Pichette, Baluik, Parker, Hicks.

Trois-Rivières — Buts: Marcotte défense: Bownass, Bedard, Tennant, Leclerc; avants: Bell, Kapusta, Kabel, Atwell, Vinet, Blaine, Pepin, Thibault, Corcoran, Bisaillon.

Arbitre: Gravel; lignes: Dodds Landry.

SOMMAIRE

Première période

1—Trois-Rivières, Corcoran (Kabel, Bédard) 3.15
2—Trois-Rivières, Vinet (Blaine, Atwell) 11.06
Punitions: Tennant :32, 5:52, Topall 2:58, Bownass 7:42, Rousseau 10:43, Thibault 16.13, Roy 17:25.

Deuxième période

3—Chicoutimi, Parker (Watson, Baluik) 4.53
4—Chicoutimi Topoll (Topoll, L. Smrke) 11.40
5—Chicoutimi, Locas (Hicks, Chevalier) 12.44
6—Trois-Rivières, Atwell (Bédard, Blaine) 13.18
7—Trois-Rivières, Leclerc (Blaine) 18.33
8—Trois-Rivières, Vinet (Bownass, Blaine) 19.31
Punitions: Leclerc 2.11 et 13.24, Watson 5.37, Marcotte et L. Smrke 15.14, Perreault 18.23.

Troisième période

9—Chicoutimi, Roy (Léger, Topoll) 2.26
10—Trois-Rivières, Atwell (Bownass, Blaine) 8.22
11—Chicoutimi, Locas (Léger) 11.24
Punition: Kabel 11.15.

Arrêts:

Frederick	9	10	8—27
Marcotte	21	11	11—43

Basilio blessé

NEW YORK (PA) — Le champion poids mi-moyen mondial, Carmen Basilio, s'est blessé à la main droite à l'entrainement et il a demandé que son match de championnat contre Johnny Saxton soit retardé. La rencontre doit avoir lieu le 18 janvier prochain à Cleveland. Un porte-parole de l'International Boxing Club a déclaré que Basilio se rendra à Cleveland aujourd'hui afin de subir un nouvel examen médical. Si les médecins de la Commission athlétique de l'Ohio trouvent que la blessure est assez sérieuse, le match sera probablement remis au mois de février.

Sous contrat

Par la PRESSE CANADIENNE

Voici les noms de quelques-uns des joueurs de baseball les mieux connus qui ont signé hier leurs contrats pour la saison prochaine:

Carl Furillo, 34 ans, voltigeur de champ extérieur des Dodgers de Brooklyn. Furillo a signé un contrat qui lui rapportera quelque $27,500, soit à peu près le même salaire que l'an dernier. Il entreprendra sa 12e saison avec les Dodgers. Il a frappé, la saison dernière, un total de 21 coups de circuit et a conservé une moyenne de .289. Il est un des rares vétérans des Dodgers de Brooklyn dont la moyenne à vie soit supérieure à .300.

Carl Sawatski, receveur de 29 ans, a signé son contrat avec les

(suite à la 6ième page)



Le National visite les Saguenéens au Colisée

POTINS JUNIORS

Comme l'avait prédit le moniteur Roland Hébert, les Saguenéens juniors connaissent actuellement une période exceptionnellement bonne. Depuis la période des fêtes, en cinq parties, ils sont sortis victorieux quatre fois et ont divisé les honneurs à une occasion. En plus sur ces cinq parties, trois étaient disputées à l'étranger. Seul l'esprit de combativité a été le facteur principal de ces récentes victoires. Ils espèrent continuer leur poussée victorieuse dans les deux prochaines rencontres de cette semaine, alors qu'il recevront ce soir le National de Port-Alfred et qu'ils rendront visite dimanche après-midi aux Marquis de Jonquière.

Les porte-couleurs de Chicoutimi jouent présentement du hockey de première valeur, qu'on a rarement assisté par les années passées dans le "circuit" régional. Les deux puissants trios formés autour des centres Jacques Allard et John Mentis, produisent régulièrement. Pourtant ces jeunes sont tous à leurs premières armes dans le hockey, calibre junior, mais l'instructeur a su les manier à sa façon afin de faire d'eux des participants intéressants à voir évoluer. Les membres de l'équipe professionnelle présents à la rencontre de mardi soir contre les Citadins, ont été émerveillés par la qualité du jeu que leurs aînés présentaient. Il était facile d'y reconnaître la trace de Roland Hébert.

Pendant que les Marquis et le National de Port-Alfred se lançent la pierre à tout propos, l'équipe chicoutimienne en profite pour s'approcher sensiblement des meneurs, car ils ont toujours comme but premier, la conquête du championnat. Ils continueront de faire de même d'ici la fin de janvier, profitant des onze parties qu'ils auront à disputer, dont huit seront présentées devant leurs supporteurs.

Ce soir, ils attendent de pieds ferme la visite du "club avec une réputation". Les petits Saguenéens sont décidés une fois pour toutes de démontrer à Sylvio Boivin, Marcel Dufour et ses élèves, de quel calibre de hockey ils pratiquent. Port-Alfred devra se surpasser à tout point de vue si la formation ne veut pas s'en retourner avec un revers. Pour sa part, Roland Hébert sait que ses protégés devront jouer leur meilleur hockey de la saison et que la tâche ne sera pas de tout repos, mais il a confiance en l'efficacité de ses trios à l'attaque et en la fermeté de ses arrière-gardes.

Selon Gilbert Gravel, les Saguenéens auront l'avantage dans cette deuxième moitié de la saison, il prétend que la moyenne d'âge (17 ans), de la formation sera un atout précieux pour la victoire. Plusieurs autres équipes alignant un nombre imposant de vétérans, de "p'tits vieux" pour employer ici une expression populaire, connaîtront un certain déclin d'ici la fin des hostilités et la formation chicoutimienne par son élément jeunesse continuera à connaître des succès retentissants.

Les jeunes Saguenéens possèdent un excellent record pour les parties jouées à l'extérieur, ayant remporté les honneurs autant de fois que sur leur patinoire. Ils sont à leur cinquième partie consécutive sans défaite. — Le joueur de couleur, John Mentis a fait un brillant retour au jeu, il a participé à date, à tous les sommaires de son équipe. Son coéquipier Jacques Allard, joue toujours d'extraordinaires parties. Ainsi, il monte rapidement dans le classement des pointeurs de la Ligue. — Sénéchal, Loubier et Ringuette s'affirment de plus en plus à la ligne bleue... beaucoup plus de progrès, à mesure que la saison avance.

La rencontre que devaient disputer les Saguenéens aux Aiglons d'Alma, le 27 décembre, le sera à une date ultérieure. La nouvelle sera communiquée en temps opportun. — Le diminutif Alphonse Desbiens, a enregistré son premier but de la saison vendredi dernier contre les Citadins.... sur un dur lancer de la ligue bleue. A quand le premier tour du chapeau! — Le rapide Jacques Allard était sur l'alignement des Saguenéens Séniors, hier soir à Trois-Rivières... — Dans les coulisses, il est question que quelques joueurs de la Ligue régionale aient un essai de trois joutes avec le club professionnel d'ici la fin de la saison. —

Le commentateur Raymond Labrecque nous a souhaité de trouver la "formule idéale" pour attirer 3,000 personnes aux joutes juniors... en retour, nous espérons qu'il nous aidera à la trouver! — Sur le même sujet, disons que le club junior à Chicoutimi est en voie de dépasser le déficit réalisé l'an dernier, ceci dû au peu d'encouragement que la population lui porte. Malgré que Chicoutimi possède une équipe de beaucoup supérieure à celle de 55-56. Profitez de la partie de ce soir, pour encourager vos porte-couleurs... une rencontre formidable en perspective.

Les deux plus grands rivaux de l'heure dans le circuit Junior s'affrontent ce soir dans un match qui promet beaucoup.

Une des plus importantes parties de la Ligue Junior, aura lieu ce soir au Colisée de Chicoutimi, alors que le puissant National de Port-Alfred rendra une visite aux jeunes Saguenéens de Roland Hébert. En effet, cette rencontre sera certe mouvementée au plus haut point et sera une avant-première de celles qui seront disputées dans les séries éliminatoires.

Les deux opposants sont décidés à connaître la victoire, puisqu'ils ont tous les deux, d'excellentes raisons de l'emporter. D'un côté, le National de Port-Alfred, le "club avec une réputation" de dire le gérant Sylvio Boivin et de l'autre, les élèves de Roland Hébert en quête de se hisser seuls en seconde place dans le classement des équipes.

C'est donc dire, que la rencontre de ce soir mettra aux prises les deux plus formidables équipes de l'heure, dans un duel des plus enlevants. Sylvio Boivin et le National feront leur apparition devant les amateurs avec grand éclat, suivant derrière eux leur "réputation qui n'a pas été mise à l'épreuve. La formation chicoutimienne sautera sur la patinoire pour sa part, avec un grand désir de vaincre. Ses membres auront clair à la mémoire, les instructions, les leçons, les conseils que leur a enseigné depuis le début des activités le moniteur Roland Hébert.

Ces derniers auront les meilleures raisons de l'emporter sur le National, puisqu'une victoire signifierait pour eux la possession exclusive de la deuxième position, en plus de s'approcher dangereusement des meneurs du "circuit". Le National a pour mission de l'emporter afin de s'éloigner de leurs concurrents dans la course au championnat.

Roland Hébert gardera probablement le même alignement qui a réussi à vaincre cette semaine les Citadins d'Arvida. Jacques Allard évoluera au centre des deux recrues Yvon-Robert Morissette et Mauril Morissette. La seconde ligne sera formée autour du joueur de couleur John Mentis, le plus rapide de la Ligue. Il devra être surveillé de très près, par l'équipe adversaire, car il est toujours un sujet d'inquiétude pour les gardiens de buts. Les joueurs Léo Tremblay, Guy Langlois et Jules Gagnon évolueront tour à tour à ses côtés. En plus, Georges Talbot et Alphonse Desbiens agiront comme réservistes.

A la ligne bleue, le "Général" Gaby Beaulieu sera de nouveau à son poste, en compagnie de Jean-Yves Loubier, Roland Sénéchal, Maurice Bérubé et du vétéran André Ringuette. Il y aura peut-être une nouvelle addition à l'arrière-garde, mais nous ne le saurons qu'à la dernière minute. En plus, les amateurs verront à l'oeuvre l'unique Gerry Brassard, le plus habile bloqueur de la Ligue.

Le National de Port-Alfred sera également à son grand complet. Il compte dans ses rangs le plus puissant trio en Germain Martel, Jean-Claude Tremblay et Richard Tremblay, qui à eux seuls ont compté plus de points que tous les autres joueurs de l'équipe réunies. C'est sur ce trio que l'instructeur Marcel Dufour compte pour remporter les honneurs de la rencontre. Jacques Tremblay forme le noyau du clan défensif avec le cerbère Jacque Bolduc dans les filets des visiteurs. Jouent à leurs côtés, Hostigny, R. Tremblay, Marchand, etc.

Avec deux équipes de ce calibre, il faut croire que l'action ne manquera pas. Une raison de plus d'encourager vos brillants porte-couleurs qui sont en voie de connaître leur sixième partie sans défaite. La rencontre est à l'affiche pour 8h.30 ce soir au Colisée de l'avenue La-Fontaine, alors que le National "club avec une réputation" de Port-Alfred sera opposé aux jeunes Saguenéens de l'instructeur Roland Hébert.

Hockey à Desbiens

ST-FELICIEN (DNC) — Nos étudiants de l'extérieur, auraient vu d'un fort mauvais oeil, le fait de passer tout leur congé de Noël, dans l'oisiveté complète. C'est pourquoi, ils ont cru bon durant leurs loisirs, former un club de hockey improvisé, dont les joueurs avaient été triés sur le volet, afin de se mesurer aux équipes locales et avoisinantes. Malheureusement, malgré toute leur bonne volonté, lors de leur première partie avec le club Jeune Commerce, ils se virent infliger une cuisante défaite, au pointage de 10-2. Cependant, comme à quelque chose malheur est bon, cette partie considérée comme une pratique pour le Jeune Commerce, devait être une salutaire leçon pour les étudiants, qui leur permit par la suite de défaire les Ouananiches de Roberval par le pointage de 5 à 3.

Les White Sox veulent Kaline

CHICAGO (PA) — Charles Comiskey, vice-président des White Sox de Chicago, a fait trois offres intéressantes aux Tigers de Detroit afin d'obtenir en retour le voltigeur Al Kaline. Comeskey a offert des joueurs, une somme d'argent et des joueurs et une troisième offre évaluée à $250,000.

A Detroit, Spike Briggs a déclaré que Kaline n'était pas à vendre. Quant à un échange, il a révélé qu'il n'y avait pas encore songé, mais que Kaline a toujours été considéré par le passé comme un joueur ne pouvant être échangé pour aucune considération.

Pas de derby

OTTAWA (PC) — Tout indique qu'il n'y aura pas de derby de chiens à Ottawa cette année. Le derby, un événement sportif international présenté annuellement depuis 1949, a été décommandé pour la deuxième année consécutive.

Ken Wood, secrétaire de la division junior du Board of Trade, a déclaré que le derby, qui devait être tenu les 12 et 13 février, a été décommandé parce qu'on n'a pu trouver de commanditaire pour financer l'événement. L'an dernier, l'épreuve de 60 milles, disputée en deux étapes, avait été remise et finalement cancellée faute de neige.

M. Wood a déclaré qu'il faudrait au moins $5,000 pour organiser le derby et que le Board of Trade ne dispose pas de cette somme. Il a cependant tenu à préciser qu'il y a encore la possibilité que le derby ait lieu quand même. . . si on peut trouver sous peu un commanditaire.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Toronto à Montréal
Boston à Détroit
Hier
New-York 3, Toronto 4
LIGUE DU QUEBEC
Royal à Québec
Trois-Rivières à Shawinigan
Hier
Trois-Rivières 8, Chicoutimi 3
LIGUE JUNIOR DU SAGUENAY
Port-Alfred à Chicoutimi
Alma à Arvida
LIGUE INTERCITE
Jonquière à Port-Alfred

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	37	21	9	7	105	78	49
Montreal	39	21	12	6	120	82	48
Boston	38	20	11	7	107	94	47
New-York	38	12	19	7	85	112	31
Toronto	39	13	19	7	92	102	33
Chicago	39	8	25	6	79	120	22

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
CHICOUTIMI	37	22	14	1	121	98	45
Québec	37	20	12	5	115	81	45
Trois-Rivières	36	15	17	4	86	117	34
Shawinigan	36	12	18	6	93	114	30
Royal	36	12	21	3	84	115	27
*Ottawa	8	4	3	1	33	20	9

*(Ottawa membre associé joue seulement 20 parties)

LIGUE JUNIOR DU SAGUENAY

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Port-Alfred	32	19	6	7	157	102	45
Jonquière	33	16	14	3	148	141	35
Chicoutimi	30	15	11	4	121	116	34
Arvida	31	12	16	3	107	145	27
Alma	30	12	18	0	129	124	24
Dolbeau	30	7	16	7	132	166	21



ROBINSON ACCROCHE POUR TOUJOURS! — Jackie Robinson, qui fut pendant une dizaine d'années une des plus grandes vedettes des *Dodgers* de Brooklyn, vient d'accrocher pour de bon et ne jouera plus au baseball.

Dickie Moore a maintenant plus confiance en lui-même

L'ailier gauche des Canadiens évolue maintenant avec plus de confiance. — Opinion de Toe Blake. — Une fameuse ligne.

MONTREAL (PC) — Pour Dickie Moore, des Canadiens de Montréal, la différence entre la médiocrité et la célébrité dans la ligue Nationale est une question de confiance. Moore a en effet repris confiance en lui-même depuis que la guigne a cessé de s'acharner à lui. Dickie, qui était continuellement à se remettre d'une blessure ou d'une autre, est redevenu l'excellent joueur qu'il était au début de sa carrière dans la ligue Nationale.

Après une bonne première saison, en 1952-53, Moore commença à être blessé plus souvent qu'à son tour. Il devint naturellement moins efficace et la direction des Canadiens commença à s'alarmer du rendement futur de ce prometteur joueur. On commençait à le considérer un peu frêle et de constitution trop faible pour tenir le coup dans la ligue Nationale. Dickie a lui-même pris soin de faire disparaître cette opinion en devenant un des meilleurs compteurs de la ligue.

Opinion de Blake

L'instructeur Toe Blake résume toute l'affaire ainsi: "Dickie a maintenant plus confiance que jamais en lui-même et un joueur confiant et sûr de lui-même est naturellement plus sujet à compiler des buts. Ces blessures du début de sa carrière avaient quelque peu miné son assurance et sa confiance en lui-même."

Blake est d'avis que le grand changement en Moore est survenu la saison dernière, alors qu'il put, pour la première fois, prendre part à toutes les parties de son club. C'était la pemière fois depuis le début de sa carrière professionnelle que Dickie réussissait à jouer dans chacune des 70 joutes du calendrier. Il ne fut pas importune par ses genoux faibles ni par cette drôle d'épaule gauche qui sortait de son articulation au moindre choc.

En 39 parties disputées depuis le début de la saison, l'ailier gauche de 26 ans a compté 19 buts, soit plus qu'il n'en a jamais enregistrés dans une partie de saison ou dans une saison entière. Après les 39 premières parties du calendrier, Moore occupait la huitième place chez les compteurs de la ligue Nationale avec un total de 31 points. Il ne se trouvait qu'à cinq points de la première place. Seuls Gordie Howe, de Detroit, avec 25, et Jean Béliveau, des Canadiens, avec 22, étaient les deux seuls joueurs qui avaient enregistré plus de francs buts que lui.

Plus à l'aise

Interrogé au sujet de sa précision qu'il semble avoir retrouvée autour des buts, Moore déclare: "Je me sens maintenant beaucoup plus à l'aise sur la glace. Je ne puis cependant pas dire que j'azis différemment. Il n'est à peu près rien de changé si ce n'est que je lance peut-être en direction des filets un peu plus souvent. . .et avec plus de précision."

Un grand gaillard de cinq pieds et 11 pouces, pesant 172 livres, Moore créa une certaine commotion lorsqu'il arriva dans la ligue Nationale avec son style rugueux et son air crâneur.

"J'étais passablement frondeur," admet Moore. "J'étais toujours prêt à me battre. Je n'ai cependant pas tardé à réaliser qu'on pat beaucoup plus facilement une équipe en comptant des buts contre elle qu'en tentant d'enfoncer ses joueurs dans les bandes."

Moore a commencé sa carrière amateur dans le quartier du Parc Extension, dans le nord de Montréal. Lui et son épouse, Joan, demeurent encore dans le quartier. Dickie et Joan sont mariés depuis 1954. Un de ses frères, Jimmy, a longtemps joué dans la ligue du Québec et porte maintenant les couleurs des Barons de Cleveland, dans la ligue Américaine.

Une fameuse ligne

Moore a le privilège de jouer sur la même ligne que les frères Richard, Henri et Maurice. Le trio forme une des plus efficaces combinaisons de l'heure dans le hockey professionnel. Maurice joue à l'aile droite, son frérot au centre.

Moore arriva aux Canadiens vers le milieu de la saison 1952-53, du Royal de la ligue professionnelle du Québec. Il prit part à 33 des parties des Canadiens et enfila 18. Les blessures commencèrent à l'amollir la saison suivante. Il ne participa qu'à 18 des parties des Canadiens. A un moment donné, on l'envoya faire un séjour de six parties avec les Bisons de Buffalo, dans la ligue Américaine, pour lui donner la chance de recouvrer sa forme et de revenir dans la ligue Nationale.

Ce fut la même histoire la saison suivante. Il ne participa qu'à 13 parties des Canadiens et à deux du Royal. En 1954-55, après des interventions chirurgicales aux genoux et à l'épaule gauche, il revint avec les Canadiens et ne manqua que trois parties sur 70. Il compta 16 buts et fournit 20 assists.

L'an dernier, à la première saison complète de sa carrière, il ne compta que 11 buts mais se révela un excellent organisateur de jeux, il recueillit 39 assists.

La Tribune Sportive

DE JONQUIERE-KENOGAMI
PAR
Rénald Boily



Après les deux impressionants triomphes du National de Port-Alfred sur les Marquis de Jonquière en fin de semaine dernière, on concède aujourd'hui aux joueurs que dirige Marcel Dufour, les meilleures chances du monde de remporter le championnat du circuit Junior pour une première fois. — Avec encore au moins 15 parties d'ici la fin du calendrier régulier qui prendra fin dans les derniers jours de février, le National détient une confortable avance de 12 points sur les Marquis, ce qui n'est pas peu dire.

Le National est très puissant, et nous en avons eu une autre preuve lors de l'importante série contre les Marquis. — L'instructeur Marcel Dufour a su inculquer à ses joueurs, un esprit d'équipe et une agressivité qui fait du club National, sa principale arme de défense contre tous les autres clubs Juniors. Ce "spirit" était la qualité primordiale de Marcel Dufour, au temps où il évoluait au hockey. —

Dimanche à Jonquière, nous anticipions une victoire relativement facile des Marquis, après que ces derniers eurent pris les devants 3 à 0, au cours d'une période tout à leur avantage. — Les amateurs ont pu exploiter à fond la grande qualité de "bâtailleur" du National, alors que nos visiteurs se sont mis résolument à la tâche, pour finalement décrocher un autre verdict de justesse, 4 à 3, résultat d'un sensationnel ralliement des Jean-Claude Tremblay, Germain Martel, Yvan Bouchard et Jacques Tremblay, de tous les joueurs qui ont fait leur gros possible pour s'accaparer de la victoire. —

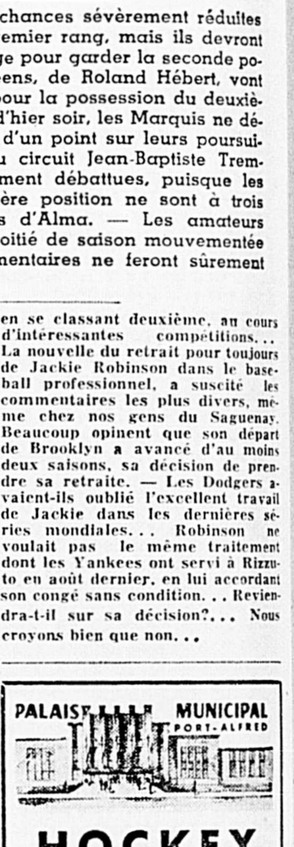
Après cet exploit contre nos locaux en fin de semaine, le National va remporter le championnat de la saison, à moins de changements radicaux qui ne sont pas du tout à prévoir pour le moment. — Même si le National a été critiqué à quelques reprises, à cause de ses méthodes fortes sur sa propre glace, dont ont été victimes certains clubs du circuit, il a droit au succès. Port-Alfred est une équipe qui a de la couleur, et qui attire forte foule chez tous les autres clubs de la Ligue.

Les Marquis ont vu leurs chances sévèrement réduites de rejoindre le National au premier rang, mais ils devront continuer de bâtailler davantage pour garder la seconde position, car les jeunes Saguenéens, de Roland Hébert, vont leur livrer une lutte opiniâtre pour la possession du deuxième rang. — Avant les parties d'hier soir, les Marquis ne détenaient qu'une faible avance d'un point sur leurs poursuivants. Les autres positions du circuit Jean-Baptiste Tremblay sont également, chaudement débattues, puisque les Castors de Dolbeau en dernière position ne sont à trois points seulement des Aiglons d'Alma. — Les amateurs vont assister à une seconde moitié de saison mouvementée chez les Juniors, où les commentaires ne feront sûrement pas défaut.

ICI ET LA DANS LE SPORTS... Paul Bonafé d'Arvida, le champion canadien du saut au baril, devra attendre à l'an prochain pour devenir champion mondial de cette excitante compétition sportive qui s'est déroulée en fin de semaine à Grossinger, U.S.A. Bonafé à tout de même fait belle figure en se classant bon 3e, avec un saut respectable de plus de 22 pieds, soit 11 barils. . . Lourde perte pour les Saguenéens, que celle de Stan Smrke, qui va être au rancart pour 5 ou 6 semaines. . . Chez les jeunes Saguenéens Juniors, on annonce la venue d'un solide arrière-garde en Randy Peris, un rude athlète de Truro, N.-E. — Le solide skieur Claude Nadeau, du club ESKIMO de Jonquière, s'est signalé dimanche au Mont-Mars de Port-Alfred, en se classant deuxième, au cours d'intéressantes compétitions. . . La nouvelle du retrait pour toujours de Jackie Robinson dans le baseball professionnel, a suscité les commentaires les plus divers, même chez nos gens du Saguenay. Beaucoup opinent que son départ de Brooklyn a avancé d'au moins deux saisons, sa décision de prendre sa retraite. — Les Dodgers avaient-ils oublié l'excellent travail de Jackie dans les dernières séries mondiales. . . Robinson ne voulait pas le même traitement dont les Yankees ont servi à Rizzuto en août dernier, en lui accordant son congé sans condition. . . Reviendra-t-il sur sa décision?. . . Nous croyons bien que non. . .

Sports à Desbiens

ST-FELICIEN (DNC) — La septième joute de la saison disputée par le Club Jeune Commerce de St-Félicien, a eu lieu dimanche dernier dans l'après-midi à l'aréna de Dolbeau, avec le Club des Castors de l'endroit. Cette partie fut sans contredit la plus belle de la saison, alors que les 2 équipes en venaient à l'annulation au pointage de 8 à 8. Les joueurs des deux côtés usèrent d'un jeu rapide, bien dirigé, et efficace. Les tempéraments devaient cependant s'échauffer de temps à autre, si l'on tient compte du fait que les officiels durent infliger 18 punitions, dont 10 au St-Félicien, et 8 aux Castors. Germain Lemieux du St-Félicien, fut considéré comme un as du patin et du bâton, lors de cette partie, en comptant à lui seul 4 buts. Audet et Roy des Castors, brillèrent aussi de façon particulière par le jeu de passe, et leur agilité sur la glace. Alors que le St-Félicien se servait plutôt d'une tactique défensive, les Castors, eux s'en donnaient à coeur joie pour bombarder leurs adversaires. Honobstant tous les efforts déployés de part et d'autre, les deux équipes ne devaient pas sortir de l'annulation et terminèrent les activités au pointage de 8 à 8.



HOCKEY
junior
VENDREDI SOIR
9 HEURES
LES CITADINS
d'Arvida
vs
LE NATIONAL
DE PORT-ALFRED
Le club avec une réputation
Adm.: 50¢ - Enf.: 25¢
Inf.: tél.: 1026



Dans l'Intercité

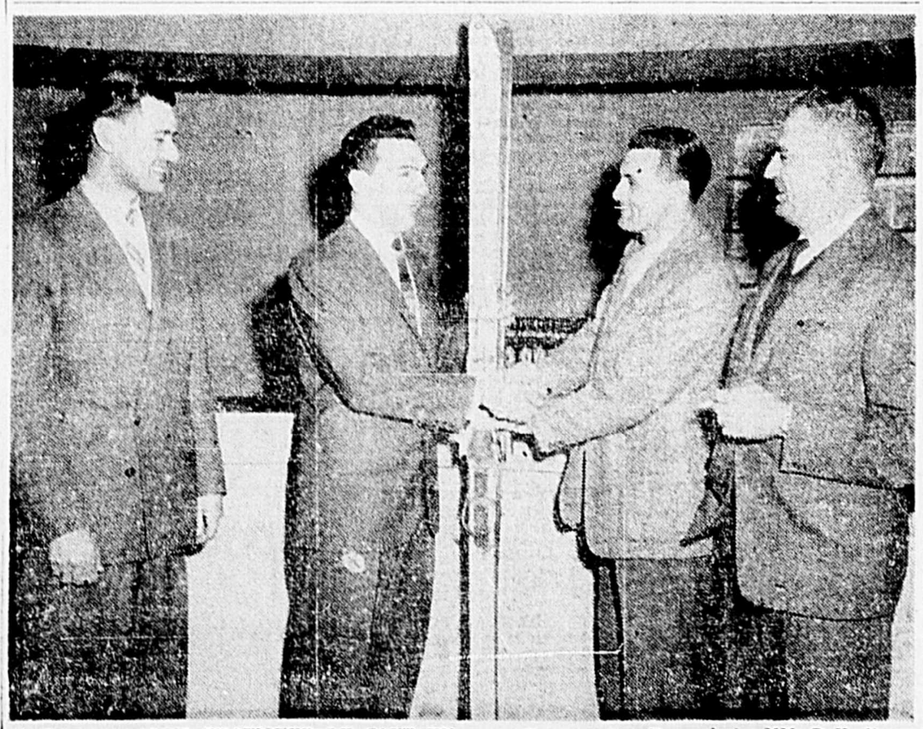
Jonquière à Port-Alfred

Les Pirates de Port-Alfred jouent l'une de leurs plus importantes rencontres ce soir au Palais Municipal contre les As de Jonquière. Le club de Paul Proulx lutte désespérément pour monter en troisième position, sur un pied d'égalité avec les Arvidiens d'Arvida et ils comptent bien y réussir ce soir.

Depuis le début de la saison, les Pirates ont toujours opposé une farouche résistance à l'équipe de Donat Deschesne mais jusqu'à date, les As ont toujours eu le dessus. Par contre les Pirates peuvent se vanter d'être les seuls à avoir blanchi les As de Jonquière, au compte de 1 à 0.

Les duels entre ces deux équipes sont toujours enlevants car les opposants y vont avec fermeté. Les deux clans alignent des joueurs rapides et scientifiques et c'est ce qui rend la lutte encore plus intéressante. En plus du joueur-moniteur Donat Deschesne qui est l'u-

(suite à la 6ième page)



IL POURRA AUSSI PRATIQUER LE SAUT EN SKI — Paul Bonnafé, le champion canadien au concours international de Grossinger, recevant de Robert Larouche, du Arvida Sporting Goods, une superbe paire de skis, soulignant l'exploit qu'il vient d'accomplir en patins. De g. à d.: MM. D.-H. Ferguson, directeur des usines de l'Alcan d'Arvida, Paul Bonnafé, Robert Larouche et C.-A. Chalifour, directeur de la sûreté de l'Alcan au Saguenay.

Jerry Lynch à Cincinnati

CINCINNATI (PA) — Les Redlegs de Cincinnati ont fait signer hier un contrat pour 1957 au voltigeur Jerry Lynch quelques heures à peine après que les médecins eurent déclaré que son épaule malade était en excellente voie de guérison.

Lynch et le lanceur Russ Meyer ont subi hier des examens médicaux et Gabe Paul, le gérant général des Redlegs, a déclaré que tous deux sont en excellente condition.

Lynch a été repêché des Stars de Hollywood dans la ligue de la côte du Pacifique, mais fut au rancart durant presque toute la saison 1956 à cause de ce que les médecins ont appelé une phlébite de l'épaule. Il n'a participé qu'à 19 parties des Pirates de Pittsburgh au début de 1956 avant d'être envoyé à Hollywood.

Meyer, obtenu des Cubs de Chicago vers la fin de la saison dernière, se plaignait de douleurs au bras.

A tous les Bélanger

Surveillez bien ce journal! La célèbre série historique "Les anciennes familles du Québec" portera bientôt sur VOS ancêtres. Cette série constitue un autre service de

LA BRASSERIE LABATT LIMITEE

"La bière brassée dans le Québec au goût du Québec"

ON DEMANDE UN VENDEUR DE PIECES DE MECANIQUE

DISTRIBUTEUR INTERNATIONAL POUR MANUFACTURIER DE PIECES DE MECANIQUE

a besoin d'un vendeur, de préférence expérimenté dans la vente de pièces de mécanique ou autres lignes connexes, intéressé à se créer un avenir avec la filiale canadienne d'une organisation américaine établie de longue date, cotée AAA-1 par Dun & Bradstreet. Nous payons à nos vendeurs individuellement une commission dépassant dix mille dollars par année. L'homme que nous désirons doit pouvoir travailler indépendamment, avoir *trente ans ou plus*, être marié, aimer à rencontrer les gens et être animé de l'ambition de gagner une forte commission par un travail consciencieux sans être dirigé ni surveillé de près. Il doit posséder une automobile en bonne condition et pouvoir se financer durant soixante jours. Il est appelé à couvrir le territoire de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean, faisant affaires avec les distributeurs autorisés d'automobiles et pièces d'autos, les garages indépendants, les compagnies de construction et les organisations possédant des flottes automobiles. Les candidats doivent être bilingues. Ce territoire est établi, sa valeur est prouvée, il offre une chance exceptionnelle au candidat qui sera choisi.

Les formules d'offre de services peuvent être obtenues au bureau de la Commission d'Assurance-Chômage, 249 avenue Sainte-Anne, Chicoutimi.

Un représentant de cette compagnie interviewera les candidats entre les 16 et 18 janvier 1957, à Chicoutimi